Mémoire de recherche 2004

Diplôme de conservateur de bibliothèque

Une maison d'édition lyonnaise : la Librairie générale catholique et classique Emmanuel Vitte entre 1876 et 1928

Aurélie Darbour
Clémence Joste
Céline Lèbre
Anne-Laurence Mennessier

Sous la direction de Dominique Varry
Maître de conférences à l'ENSSIB

enssib
école nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques

Sommaire

INTRODUCTION **6**

1. BREF HISTORIQUE DE L'IMPRIMERIE À LYON 6
2. LYON, CAPITALE DE L'IMPRIMERIE CATHOLIQUE AU XIXE SIÈCLE 8

MÉTHODOLOGIE ET SOURCES **11**

1. MÉTHODOLOGIE 11
2. PROTOCOLE DE RECHERCHE 13
   - *2.1. Ressources documentaires lyonnaises* *14*
     - 2.1.1 Bibliothèque de l'ENSSIB 14
     - 2.1.2 Musée de l'Imprimerie 14
     - 2.1.3 Oeuvres pontificales missionnaires (OPM) 14
     - 2.1.4 Bibliothèque de l'Université catholique de Lyon 15
     - 2.1.5 Bibliothèque municipale de Lyon 15
     - 2.1.6 Archives municipales 15
     - 2.1.7 Archives départementales 15
     - 2.1.8 Autres centres de documentation lyonnais 16
   - *2.2. Ressources documentaires consultées à Paris* *16*
   - *2.3. Ressources en ligne* *17*
   - *2.4. Contacts personnels* *18*
3. SOURCES IMPRIMÉES CONSULTÉES 19
   - *3.1. Sources imprimées disponibles dans les différentes bibliothèques fréquentées* *19*
   - *3.2. Sources disponibles aux Archives municipales* *21*
   - *3.3. Sources disponibles aux Archives départementales* *22*

PARTIE 1 ..... **24**

EMMANUEL VITTE **24**

1. BIOGRAPHIE 24
2. ŒUVRE LITTÉRAIRE ET PROFESSIONNELLE 26

Droits d'auteur réservés.

2.1. Œuvre littéraire *26*
2.2. Œuvre professionnelle *27*
2.2.1 *Courtes réflexions d'un libraire de province sur la crise de la librairie* (1892). 28
2.2.2 *Notions élémentaires de typographie et de librairie à l'usage des auteurs* (1897). 28
2.2.3 *De l'Impression des labeurs, notions et conseils pratiques* (1906).. 31
3. VALEURS ET ENGAGEMENTS 31
3.1. La Ligue pour le repos dominical *33*
3.2. Le syndicat des libraires *33*
3.3. La bibliothèque Emmanuel Vitte *34*
3.4. L' association des patrons catholiques lyonnais *35*

PARTIE 2 37

HISTOIRE DE LA MAISON D'ÉDITION : 1876-1928 37

1. LES COLLABORATIONS 37
1.1. Vitte et Lutrin : 1876-1879 ..... *37*
1.2. Vitte et Perrussel : 1880-1890 ..... *39*
1.2.1 Joseph-Marie Perrussel avant sa collaboration avec Emmanuel Vitte 39
1.2.2 Les débuts de la maison Vitte et Perrussel 40
1.2.3 La création de la Librairie générale catholique et classique 41
1.2.4 Le rachat du fonds Pélagaud 44
2. HISTOIRE ET ÉVOLUTION DE LA MAISON VITTE : 1889-1928 46
2.1. Déménagements, extensions et nouveaux rayons *46*
2.1.1 L'imprimerie 46
2.1.2 Les rayons annexes 47
2.1.3 La succursale parisienne 48
2.2. Quelques points de repères économiques *48*
3. STRATÉGIE COMMERCIALE 49
3.1. Les relations avec les auteurs *49*

Droits d'auteur réservés.

3.2. Les relations avec les autres maisons d'édition catholiques *50*
3.3. Les outils publicitaires *52*
3.3.1 La publicité dans les périodiques 52
3.3.2 La vente à conditions préférentielles 54
3.3.3 Les collections 56
3.3.4 Les catalogues 57
3.4. Des activités complémentaires *58*
3.4.1 Le rayon papeterie 58
3.4.2 Le rayon ornements d'église 59

PARTIE 3 61

LA PRODUCTION ÉDITORIALE DE LA LIBRAIRIE GÉNÉRALE CATHOLIQUE ET CLASSIQUE 61

1. LES MONOGRAPHIES 61
1.1. Evaluation quantitative de l'édition de monographies *61*
1.2. Principales caractéristiques de la production de la maison Vitte *63*
1.2.1 Un éditeur représentatif du cas de Lyon 63
1.2.2 La production religieuse 64
1.2.3 Le reste de la production 65
2. LES PÉRIODIQUES 67
2.1. La production générale de périodiques de la maison Vitte *67*
2.1.1 Des sources incomplètes et parfois discordantes 67
2.1.2 Evolution quantitative de la production de périodiques 69
2.1.3 Une production dominée par les périodiques religieux 70
2.2. Un exemple : La Controverse *73*
2.2.1 Histoire de *La Controverse* 73
2.2.2 Une revue engagée 75
2.3. Un journal militant : Le Nouvelliste *77*

PARTIE 4 79

LES LIENS DE LA LIBRAIRIE GÉNÉRALE CATHOLIQUE ET CLASSIQUE AVEC LES INSTITUTIONS CATHOLIQUES 79

Droits d'auteur réservés.

1. LES LIENS AVEC LE CLERGÉ 79
1.1. La maison Vitte, éditeur officiel de l'archevêché. 79
1.2. La maison Vitte, éditeur de livres liturgiques (1876-1928) 80
1.2.1 Les livres à l'usage du clergé diocésain 80
1.2.2 Les livres à l'usage de communautés religieuses ou paroissiales 80
1.2.3 Les livres à l'usage des fidèles 81
2. L'ENSEIGNEMENT LIBRE 82
2.1. Emmanuel Vitte, défenseur de l'école libre 82
2.2. Un important éditeur scolaire 84
3. LA MAISON VITTE ET LA SOCIÉTÉ DE MARIE 87
3.1. Origines et vocation de la congrégation 87
3.1.1 La fondation de la société de Marie 88
3.1.2 Les missions en Océanie 88
3.2. Des liens privilégiés entre la maison Vitte et les maristes 89
3.2.1 Des liens personnels 89
3.2.2 La place des maristes dans la production éditoriale d'E.Vitte 90

CONCLUSION 94

BIBLIOGRAPHIE 96

SOURCES (DOCUMENTS D'ARCHIVES) 101

TABLE DES ANNEXES I CVI

Toute reproduction sans accord express de l'auteur à des fins autres que strictement personnelles est prohibée.

Droits d'auteur réservés.

Introduction

1. Bref historique de l'imprimerie à Lyon

L' imprimerie est introduite à Lyon en 1473, soit trois ans seulement après Paris, par Barthélémy Buyer et Guillaume Le Roy. Librairies et ateliers se concentrent principalement dans la presqu'île, notamment dans la rue Mercière et les rues voisines (rue Ferrandière, rue Grenette…).

Si l'histoire du livre lyonnais est relativement bien connue pour les périodes allant du XVe au XVIIIe siècles, celle du XIXe siècle est mal documentée et encore peu étudiée. Après le XVIe siècle, âge d'or de l'imprimerie lyonnaise, les commentateurs s'accordent en général à constater le déclin de la production lyonnaise et de sa qualité. Ainsi Mathieu Varille s'exprime-t-il en termes sévères et déplore-t-il la « décadence très marquée de l'imprimerie et de l'art du livre à Lyon, dépouillé de sa substance par Paris », du fait de la centralisation politique et intellectuelle de la France. Certes, le thème de la crise est récurrent dans les métiers du livre et Mathieu Varille ne voit à Lyon qu'« un XIXe siècle assez terne, d'où seule émerge la haute personnalité de Perrin[1] ».

Emmanuel Vitte s'inscrit pourtant dans une lignée d'éditeurs-imprimeurs renommés et talentueux remontant au XVIIIe siècle[2].

---

[1] *Le Livre à Lyon, des origines à nos jours*. Lyon : Cercle des relations intellectuelles, 1933, albums du crocodile. p. 39-44.

[2] Voir : Audin, Marius. « Perrin, imprimeur : Lettres aux imprimeurs lyonnais. », *Revue du Lyonnais* n°4 (nouvelle série), oct-déc 1921 et Varry, Dominique. *Lyons as a Capital of Catholic Printing in the 19th Century*. Texte d'une conférence donnée en avril 2004.

Droits d'auteur réservés.

Bref tableau récapitulatif de la succession des maisons lyonnaises :

Aimé de la Roche (Delaroche)
1736-1791

Aimé-Vatar de la Roche (petit-fils du précédent) 1791-1793

Charles-François Millanois (gendre du précédent) 1793

Destefanis (« commis sans culotte » de l'atelier de la Roche-Millanois) 1793-1795

Veuve Millanois
1795-1796

Ballanche et Barret
1796-1802

Ballanche et Fils (Pierre-Simon)
1802-1817

Mathieu-Placide Rusand et Zacharie Durand (prote) : Halles de Grenette 1814-1822

Zacharie Durand et L.-B. Perrin Hôtel de Malte, rue du Plat (1822-1826 ?)

Louis-Benoît Perrin, rue d'Amboise
1826 (?)-1865

Veuve Perrin et Fils
Liquidation en 1883

Mathieu-Placide Rusand : rue Mercière
1817-1836

Crozet, Lesne et Jean-Benoît Pélagaud : 1836-1842 (?) puis Pélagaud 1842 (?) -1868

Pélagaud Fils (Henri)
1868-1883

1883 : Rachat par Vitte et Perrussel
1879-1890

Droits d'auteur réservés.

Vitte est le dernier représentant d'une lignée d'imprimeurs-éditeurs et libraires lyonnais dont certains se rattachent à une tradition d'édition catholique militante.

2. Lyon, capitale de l'imprimerie catholique au XIXe siècle

Dès les débuts de l'imprimerie et jusqu'à la fin du XIXe siècle, Lyon est spécialisée dans l'édition religieuse. Au total, sous le Second Empire, le livre religieux représente 16% de la production en France[3].

Sur ce créneau, Lyon est à la seconde place, loin derrière Paris il est vrai : Lyon imprime plus de mille titres à caractère religieux par an (contre quatre mille pour Paris[4]). La part de Lyon a d'ailleurs reculé sous le Second Empire, suite notamment au transfert à Paris de la maison Périsse. La plupart des maisons lyonnaises importantes du XIXe siècle se sont spécialisées dans l'édition religieuse, à l'exception de la maison Perrin[5].

Les éditeurs catholiques lyonnais les plus importants au XIXe siècle sont les suivants :

- Ballanche : Hugues-Jean Ballanche est d'abord associé avec Nicolas Barret (de 1796 à 1802) puis avec son fils, Pierre-Simon, philosophe, ami de Juliette Récamier et de Chateaubriand. Après la mort de son père en 1816, P.-S.Ballanche s'installe à Paris. Entre-temps, ils ont édité à Lyon plusieurs textes de Chateaubriand : c'est à la maison Ballanche que l'on doit notamment les quatrième, cinquième et sixième éditions du *Génie du Christianisme*, parues entre 1804 et 1809.
- Rusand : acquéreur en 1814 de l'atelier de Ballanche (aux Halles de Grenette), Mathieu-Placide Rusand possède déjà un atelier, rue

---

[3] Savart, Claude. *Les Catholiques en France au XIXe siècle : le témoignage du livre religieux.* Paris : Beauchesne, 1985. p. 107.
[4] *ibid.,* p. 226-228.
[5] Louis-Benoît Perrin est particulièrement connu pour avoir remis au goût du jour la typographie du XVIe siècle, par le biais notamment des caractères augustaux, dessinés par lui et fondus par Francisque Rey vers 1846. Voir Monfalcon, Jean-Baptiste de. *Etude sur Louis Perrin, imprimeur lyonnais.* Edition établie et annotée par Laurent Guillo, postface de René Ponnot. Paris : Editions des Cendres, 1994.

Droits d'auteur réservés.

Mercière. Il confie un temps l'atelier des Halles à son prote (et gendre) Zacharie Durand[6]. M.-P. Rusand est l'un des plus importants imprimeurs de la ville, avec plus de vingt presses en activité. Spécialisé dans les ouvrages de religion et de piété, il édite aussi Joseph de Maistre.

- Pélagaud : avec deux associés, Jean-Benoît Pélagaud rachète l'atelier de Rusand en 1835. Il poursuit la spécialisation religieuse, est membre de l'Oeuvre de la Propagation de la Foi et en édite les *Annales*. Il est aussi l'imprimeur officiel de l'archevêché, fonction reprise par Vitte et Perrussel en 1883.

On peut noter une quasi hégémonie de Rusand et de ses successeurs, Pélagaud et associés puis Pélagaud seul : de 1800 à 1850, ils sont responsables de l'impression de plus de 50 % des livres liturgiques du diocèse de Lyon. Un autre éditeur important dans ce domaine est François-Antoine Périsse, au moins jusqu'au transfert de la maison Périsse à Paris sous le Second Empire.

En revanche, Lyon apparaît comme un « désert littéraire[7] » : mis à part Chateaubriand (édité par Ballanche) et Joseph de Maistre (édité par Rusand puis Vitte), les grands auteurs contemporains et particulièrement les romanciers ne sont pas édités à Lyon. On y édite quelques classiques mais de moins en moins à mesure que le siècle avance. En revanche, on note la place grandissante des périodiques et du régionalisme avec les « lyonnaiseries »[8].

De manière générale, le XIXe siècle lyonnais se caractérise par la médiocrité de la production, ce qui favorise la pratique de la contrefaçon, importante au moins jusque dans les années 1820 et par la prééminence de la production religieuse. Les deux livres religieux les plus vendus au XIXe siècle sont *L'Imitation de Jésus-Christ* et *L'Introduction à la vie dévote* de saint François de

---

[6] Puis Zacharie Rusand transporte sa maison au 15 rue du Plat (hôtel de Malte) et s'associe entre 1822 et 1826 avec Louis-Benoît Perrin, ancien commis de Rusand ; Durand se retire très vite. Louis Perrin fonde ses « ateliers de la rue d'Amboise ». Il meurt en 1865. La veuve Perrin et son fils reprennent la maison. La maison Perrin est liquidée en 1883. Le matériel, les poinçons, les matrices sont acquis par la maison Lemerre de Paris.

[7] Béguet, Bruno. *L'Imprimerie et la librairie à Lyon : 1800-1850*. Mémoire de fin d'études. Villeurbanne : ENSB, 1986.

[8] *ibid.* Globalement, la maison Vitte répond bien à ces caractéristiques : peu de textes littéraires, sinon des classiques mais des périodiques et de plus en plus d'ouvrages intéressant la vie religieuse ou l'archéologie locales. Voir Partie 3.

Droits d'auteur réservés.

Sales[9]. Si Emmanuel Vitte a bien édité le premier de ces titres, il ne semble pas avoir édité le second mais son catalogue comprend d'autres textes de saint François de Sales.

Notre travail a consisté à essayer de cerner l'homme Emmanuel Vitte, pour lequel nous ne disposions au départ d'aucune indication biographique. Nous avons étudié la façon dont il s'inscrit dans la tradition des imprimeurs-éditeurs-libraires catholiques lyonnais, dont il constitue l'un des derniers représentants. Nous nous sommes attachées en particulier à étudier la production éditoriale de la maison Vitte, très fortement influencée par les convictions religieuses de son fondateur puis de ses héritiers et à examiner les liens qui l'unissent à un certain nombre d'institutions catholiques lyonnaises.

[9] Savart, Claude. *Les Catholiques en France au XIXe siècle : le témoignage du livre religieux, op. cit.* p. 206 et suivantes.

Droits d'auteur réservés.

Méthodologie et sources

1. Méthodologie

L'une des difficultés de ce travail de recherche consiste en l'identification et la localisation de sources sur lesquelles baser notre travail. L'histoire de l'imprimerie au XIXe siècle est en effet relativement peu étudiée et il n'y a pas, pour notre période, d'ouvrage de synthèse comme il peut en exister pour les périodes précédentes[10]. A la Bibliothèque municipale de Lyon, il n'existe pas de fichier papier « imprimeurs » pour le XIXe siècle, contrairement à la période XVe - XVIIIe siècles[11]. Les sources imprimées concernant directement Emmanuel Vitte sont peu nombreuses et ce sont toujours les mêmes textes qui sont cités : presque tous les commentateurs se réfèrent aux informations fournies par le *In Memoriam*[12] paru à la mort d'Emmanuel Vitte en 1928.

Lorsque nous avons commencé notre travail, nous pensions aborder dans ce mémoire les relations de la maison Vitte avec l'Océanie. Seules les publications maristes attestent d'un lien entre Emmanuel Vitte et les missions d'évangélisation conduites en Océanie[13]. Or, les documents identifiés nous ont semblé insuffisants pour traiter cette question. Nous avons donc plus particulièrement concentré notre étude sur la production éditoriale d'Emmanuel Vitte, la chose étant rendue plus aisée par la possibilité de consulter et de confronter les résultats de plusieurs catalogues papier et en ligne. Il n'en reste pas moins que la production éditoriale

---

[10] En effet, l'ouvrage de Werdet est paru en 1860 et celui de Vingtrinier en 1894. Ce dernier ne comporte que quelques pages pour tout le XIXe siècle. Voir Werdet, Edmond. *De la librairie française, son passé, son présent, son avenir : avec des notices biographiques sur les libraires-éditeurs les plus distingués depuis 1789.* Paris : Dentu,1860 et Vingtrinier, Aimé. *Histoire de l'imprimerie à Lyon de l'origine jusqu'à nos jours.* Lyon : Storck, 1894.

[11] Bruno Béguet indique dans son mémoire la constitution d'un tel fichier pour le XIXe siècle à la Bibliothèque municipale de Lyon. Mais au cours d'un entretien que nous avons eu avec lui, Pierre Guinard, conservateur au fonds ancien de cette bibliothèque, a démenti cette information.

[12] *In Memoriam. Emmanuel Vitte (1849-1928), libraire, éditeur, imprimeur. Hommages à sa mémoire, aperçu de ses œuvres.* Lyon : Vitte, 1928. Nous nous référerons par la suite à cet ouvrage sous le titre simplifié *In Memoriam*.

[13] Voir Partie 4, 3.

Droits d'auteur réservés.

que nous avons pu analyser et que nous proposons en annexe sous forme d'un catalogue récapitulatif, n'est pas exhaustive, pour plusieurs raisons :

- il existe peut-être des fonds concernant la production éditoriale d'Emmanuel Vitte non encore rétroconvertis dans les bibliothèques et donc non accessibles par le Catalogue collectif de France (CCFr) ;
- certains ouvrages édités par Emmanuel Vitte ne sont conservés dans aucune bibliothèque française et n'apparaissent donc pas dans les catalogues ;
- le temps imparti ne nous a pas permis d'étudier titre à titre les catalogues papier de la maison Vitte conservés à la Bibliothèque nationale de France et donc de compléter intégralement notre liste réalisée pour l'essentiel à partir des catalogues informatiques. De plus, certains des documents repérés sur le catalogue informatisé n'étaient pas disponibles lorsque nous sommes allées sur place les consulter ;
- l'interrogation d'une base comme le Catalogue collectif de France (CCFr) donne des résultats parfois approximatifs et variables d'une consultation à l'autre. Son fonctionnement manque de souplesse quand on recherche des documents par nom d'éditeur/imprimeur plutôt que par auteur ou titre. La question de la qualité des notices peut également se poser : les bases de données du Catalogue collectif de France résultent pour l'essentiel de la rétroconversion de catalogues anciens et hétérogènes et ne permettent pas toujours de repérer précisément des éditions, ni même le thème ou le type de l'ouvrage catalogué : c'est le cas notamment des ouvrages scolaires ou des périodiques parfois répertoriés comme monographies parce que différents fascicules sont réunis en un seul volume. Leur identification pose souvent problème. De plus, des approximations apparaissent en ce qui concerne les dates, les lieux d'édition et l'identité de l'imprimeur ou de l'éditeur[14]. Enfin, les collections conservées à la Bibliothèque nationale de France (BnF) reflètent la production éditoriale française déclarée au dépôt légal. Or,

[14] Dans les notices du Catalogue collectif de France on voit ainsi Lutrin se transformer en Luttrin ou Latrin, Vitte en Vitté, Perrussel en Perdrussel.

Droits d'auteur réservés.

les éditeurs et imprimeurs du XIXe siècle ne se soumettent pas toujours à cette obligation. Emmanuel Vitte, au vu des réclamations conservées aux Archives départementales du Rhône, déclare régulièrement ses ouvrages et un certain nombre de périodiques mais pas tous. Le Catalogue collectif de France peut passer sous silence par exemple, des brochures de propagande ou des catéchismes et autres documents destinés à l'évangélisation des populations océaniennes et rédigés dans leur langue maternelle. Pour ces derniers, la mention « langue inconnue » apparaît sur la notice ;

- Emmanuel Vitte et sa famille n'ont pas déposé d'archives personnelles ou professionnelles sur la maison d'édition dans les fonds d'archives lyonnais.

La première partie de notre travail a donc consisté dans le repérage des ressources documentaires utiles pour étudier la maison d'édition dirigée par Emmanuel Vitte. Pour des raisons de délais, notre étude s'arrête à la mort d'Emmanuel en 1928 alors que l'imprimerie, la maison d'édition et la librairie poursuivent encore leur activité pendant plusieurs décennies[15].

2. Protocole de recherche

Notre sujet concernant une maison lyonnaise, nous avons orienté nos recherches documentaires vers les ressources locales dans un premier temps, avant de les élargir vers des ressources extérieures.

[15] Voir conclusion.

Droits d'auteur réservés.

2.1. Ressources documentaires lyonnaises

2.1.1 Bibliothèque de l'ENSSIB

Les documents qui y sont conservés permettent surtout d'éclairer le contexte mais ne concernent pas directement la maison Vitte[16]. On y trouve des ouvrages généraux sur l'histoire de l'édition et de l'imprimerie et des études plus pointues mais qui abordent le plus souvent le XVIe siècle.

2.1.2 Musée de l'Imprimerie

Plusieurs documents intéressants sur l'imprimerie lyonnaise sont disponibles mais le musée ne possède rien sur la maison Vitte elle-même. Nous avons pu néanmoins y consulter un des ouvrages écrits par Emmanuel Vitte : *Notions élémentaires de typographie et de librairie*[17].

2.1.3 Oeuvres pontificales missionnaires (OPM)

Le centre de documentation abrite plus de dix mille documents touchant l'histoire religieuse et en particulier l'histoire des missions. Nous espérions y trouver des ouvrages éclairant les rapports de la librairie Vitte et de la société de Marie ainsi que des livres édités par Vitte à l'intention des actions d'évangélisation menées par les maristes en Océanie. Malheureusement, le catalogue informatisé ne permet pas d'interroger le champ « éditeur » et, pour isoler les ouvrages édités par Vitte, il aurait fallu dépouiller les fiches papier manuellement, ce qui nous était impossible dans le cadre imparti pour ce travail de recherche. La documentaliste n'a en tout cas pas mémoire d'ouvrages imprimés en maori ou en samoan et déposés aux Oeuvres pontificales missionnaires[18].

---

[16] Voir bibliographie.
[17] Voir Partie 1, 2.2.2.
[18] Nous en avons retrouvé quelques exemplaires répertoriés dans le Catalogue collectif de France. Voir Partie 4, 3.2.2 et le catalogue en annexe.

Droits d'auteur réservés.

2.1.4 Bibliothèque de l'Université catholique de Lyon

Deux ouvrages de cette bibliothèque nous ont plus particulièrement intéressées : *In Memoriam* ainsi qu'un fascicule relatant la cérémonie de la bénédiction de la nouvelle imprimerie Vitte en 1934 (donc légèrement en dehors de notre cadre chronologique). Nous avons pu aussi y découvrir un recueil de poèmes écrit par Emmanuel Vitte, *L'Heure du rêve* (1911).

2.1.5 Bibliothèque municipale de Lyon

Outre des documents déjà cités tels que le recueil *In Memoriam* et des ouvrages permettant d'éclairer le contexte de la librairie catholique et de l'imprimerie lyonnaise, la Bibliothèque municipale de Lyon conserve certains périodiques et ouvrages édités par la maison Vitte mais en nombre relativement réduit.

2.1.6 Archives municipales

Les Archives municipales de Lyon n'ont pas reçu de fonds Vitte personnel, contrairement par exemple à ce qui s'est produit pour l'imprimerie Rey. Aussi l'interrogation de la base archives ne donne-t-elle que très peu de références[19]. Cependant, les indicateurs lyonnais qui y sont conservés représentent une source d'information inattendue et précieuse. De plus, les Archives municipales conservent des documents et ouvrages intéressants sur l'imprimerie et la librairie à Lyon au XIXe siècle.

2.1.7 Archives départementales

Les Archives départementales présentent presque exclusivement des documents administratifs en rapport avec les services de la Préfecture du Rhône. La sous-série 2T regroupe des documents relatifs à la surveillance exercée par le préfet pour le ministère de l'Intérieur. Certes, cette surveillance s'atténue avec l'arrêté du 10 décembre 1870 qui supprime le régime des brevets et la loi sur la

Droits d'auteur réservés.

liberté de la presse du 29 juillet 1881. Les archives deviennent donc à partir des années 1870 moins prolixes. Cependant, la préfecture veille aussi au respect du dépôt légal et transmet les réclamations formulées par le ministère en cas d'infraction. L'imprimeur a pour obligation de déposer deux exemplaires de tout imprimé en mentionnant le chiffre du tirage. Par conséquent, on trouve dans la sous-série 2T des documents très divers : des dossiers classés par ordre alphabétique de libraires ou d'imprimeurs, des collections très incomplètes de bulletins de dépôt légal imprimeur et les registres concernant le dépôt légal des périodiques. La surveillance continue à s'exercer, en particulier à l'égard de certains journaux politiques. Ils font parfois l'objet d'un dossier spécifique. Aucun des périodiques édités par Emmanuel Vitte n'y figure, sans doute parce que la plupart d'entre eux, s'ils sont ouvertement catholiques, ne menacent pas l'ordre public. Enfin, les Archives départementales disposent d'exemplaires de certains journaux lyonnais classés dans une série à part.

2.1.8 Autres centres de documentation lyonnais

L'Institut d'Histoire du Christianisme (Lyon III) n'a pas donné de réponse à notre demande d'information par courrier électronique.
Le Centre André Latreille (Lyon II) quant à lui, nous a répondu qu'il ne conservait aucun document susceptible de concerner la maison Vitte.

2.2. Ressources documentaires consultées à Paris

Nous avons pu effectuer un déplacement d'une journée à la Bibliothèque nationale de France, où nous avions identifié des documents importants :
- un fascicule écrit par Emmanuel Vitte sur l'impression des labeurs introuvable à Lyon[20] ;
- des catalogues de la librairie Vitte issus du Fonds Q10[21] ;
- un document relatif à un procès entre Armand Colin et la librairie Vitte.

---

[19] L'interrogation avec « Vitte » en mot sujet ne donne que six réponses dont trois seulement concernent Emmanuel Vitte.
[20] Voir Partie 1, 1.2.3.
[21] Le fonds Q10 regroupe des catalogues de libraires du XIXe siècle à nos jours par ordre alphabétique de libraires. Ce fonds n'apparaît pas dans les catalogues informatisés de la BnF.

Droits d'auteur réservés.

Les délais impartis ne nous ont pas permis d'envisager une visite aux Archives nationales qui conservent pourtant des dossiers sur les libraires et imprimeurs. La série F18 notamment renferme probablement des documents sur la maison Vitte. Par ailleurs, nous n'avons pas consulté les archives du Cercle de la Librairie qui pourraient peut-être se révéler précieuses elles aussi mais le Cercle n'a pas répondu à notre courrier électronique.

2.3. Ressources en ligne

Parallèlement à la consultation directe des ressources documentaires disponibles à Lyon et à la Bibliothèque nationale de France, nous avons aussi interrogé des catalogues en ligne, afin de nous faire l'idée la plus précise possible de la production éditoriale d'Emmanuel Vitte :

- le Catalogue collectif de France (qui regroupe Bn-Opale Plus, le Sudoc et la base Bibliothèques municipales rétroconverties). Les références sont très nombreuses : nous avons obtenu plus de trois mille quatre cent quatre-vingt quinze notices où Vitte est indiqué comme imprimeur ou éditeur. Malheureusement, il s'est avéré impossible de toutes les afficher ou de les trier par date, du moins au moment de notre consultation.
- Nous avons donc résolu le problème en interrogeant séparément les catalogues suivants qui paraissaient mieux fonctionner (à la date où nous les avons consultés) et dont les possibilités de tri étaient opérationnelles, du moins pour les deux derniers :

  - catalogue Bn-Opale Plus ;
  - catalogue du Sudoc ;
  - catalogue de la Bibliothèque municipale de Lyon.

  Ceci a occasionné un surcroît de travail important pour fondre les différents résultats en une liste unique et effectuer manuellement le tri des quelques mille huit cents notices de Bn-Opale Plus afin de les classer chronologiquement. Les éventuels ouvrages édités par Vitte présents dans des Bibliothèques municipales rétroconverties et absents à la fois de Bn-Opale Plus, du Sudoc et du catalogue de la Bibliothèque

Droits d'auteur réservés.

municipale de Lyon nous auront échappé mais leur nombre est vraisemblablement peu important.

- Le catalogue de la *National Library of New-Zealand* : il nous a été impossible de le consulter malgré nos nombreuses tentatives de connexion. Nous aurions notamment souhaité vérifier la présence de livres édités par Vitte à l'intention des missionnaires maristes et éventuellement de livres en maori.

La consultation de bases de données spécialisées, par l'intermédiaire du serveur *Dialog*, n'a amené aucune réponse, pas plus que la consultation de dictionnaires biographiques, papier ou en ligne[22], à l'exception du *Dictionnaire du monde religieux dans la France contemporaine*[23].

2.4. Contacts personnels

Nous avons aussi contacté par téléphone M. Henri Hours, ancien archiviste de la ville de Lyon, actuel archiviste de l'évêché et auteur de la notice biographique sur Emmanuel Vitte dans le *Dictionnaire du monde religieux dans la France contemporaine. Lyon- le Lyonnais- le Beaujolais*[24]. Il nous a confirmé que la principale source d'information biographique demeurait le recueil *In Memoriam* et que les archives diocésaines n'abritaient pas de documents concernant la maison Vitte.

De plus, nous avons contacté M. Francisque Goirand, dernier gérant de la librairie Vitte de 1958 à 1983. M. Goirand a répondu à notre courrier qu'il n'existe pas à sa connaissance d'archives ou de documents personnels concernant la maison Vitte.

---

[22] L'interrogation de http://www.saur-wbi.de/ ne donne rien pour Emmanuel Vitte, mais amène une réponse pour son oncle, Fernand (Ferdinand) Vitte, vicaire apostolique (1824-1883) : O'Reilly, Patrick. *Calédoniens: répertoire bio-bibliographique de la Nouvelle-Calédonie*. Paris, 1953.
[23] Voir ci-après.
[24] Montclos, Xavier de (sous la direction de). *Dictionnaire du monde religieux dans la France contemporaine*, tome 6 : « Lyon – Le Lyonnais – Le Beaujolais ». Paris : Beauchesne, 1994.

Droits d'auteur réservés.

3. Sources imprimées consultées

3.1. Sources imprimées disponibles dans les différentes bibliothèques fréquentées

Les principales sources imprimées consultées sont les suivantes :

- Les ouvrages écrits par Emmanuel Vitte à l'exception du fascicule sur la crise de la librairie, que nous n'avons pas réussi à localiser en France. Ils se trouvent dispersés entre la bibliothèque de l'Université catholique de Lyon, la Bibliothèque municipale de Lyon, le Musée de l'Imprimerie et la Bibliothèque nationale de France.
- *In Memoriam* : le recueil d'éloges funèbres édité par la maison d'édition Vitte à la mort de son fondateur en 1928. Un exemplaire est disponible à la bibliothèque de l'Université catholique et un exemplaire à la Bibliothèque municipale de Lyon.
- Un texte sur la bénédiction de la nouvelle imprimerie Vitte (1934), disponible à la bibliothèque de l'Université catholique.
- Des périodiques édités par Emmanuel Vitte et conservés à la Bibliothèque municipale de Lyon, accessibles dans la salle du fonds ancien pour les années 1880 et dans celle du fonds régional pour les années postérieures. Mais la plupart du temps, les collections sont incomplètes et beaucoup de titres sont absents, en particulier les périodiques en rapport avec la société de Marie. Nous avons consulté le *Bulletin de la Société de géographie de Lyon* (tome 10, 1891) et surtout, *La Controverse* (janvier 1882 à avril 1884) devenue *La Controverse et le Contemporain* (mai 1884 à avril 1889) et par la suite *La Revue de l'Université catholique* (1894-1914). Comme le montre cet exemple, l'une des difficultés posées par ce type de source est le changement fréquent de titre qui s'ajoute aux lacunes dans les collections conservées dans les bibliothèques. De plus, beaucoup disparaissent rapidement ou changent à plusieurs reprises d'imprimeur et/ou d'éditeur. Il n'est donc pas facile de reconstituer l'histoire complète d'un titre, même quand Emmanuel Vitte en a assuré l'édition

Droits d'auteur réservés.

sur une longue période. Si nous avions eu plus de temps, nous aurions pu compléter notre étude avec les collections de périodiques conservées à la Bibliothèque nationale de France.

- Certains ouvrages édités par Emmanuel Vitte et qui concernent la société de Marie. Ils ont été consultés à la Bibliothèque municipale de Lyon.
- Des catalogues généraux et des catalogues de livres scolaires (« classiques ») regroupés dans le fonds Q10 de la Bibliothèque nationale de France (site de Tolbiac) et allant de 1879 à 1927. Bien que le manque de temps ne nous ait pas permis d'intégrer tous les titres de ces catalogues à notre liste, ils nous ont apporté de nombreuses informations sur l'évolution de la maison d'édition et sa stratégie commerciale.
- Huard, Adrien-Henri (avocat). Tribunal civil de la Seine, 3e chambre. *Géographies-atlas Foncin, Armand Colin et Cie de Paris contre Vitte et Perrussel, de Lyon.* Disponible à la Bibliothèque nationale de France, ce rapport porte sur le procès intenté par P. Focin à Vitte et Perrussel pour contrefaçon de ses manuels de géographie édités chez Armand Colin.
- Les indicateurs lyonnais, période 1878-1970 (indicateur Henry, indicateur Fournier et annuaire « Tout Lyon »). Ils permettent de suivre en partie l'histoire de la maison d'édition et d'obtenir des renseignements d'ordre biographique ou familial. Ils comprennent en général un annuaire alphabétique « des personnes les plus importantes » (le fait qu'Emmanuel Vitte y apparaisse est déjà en soi une information), un annuaire topographique, un annuaire par profession, ainsi que des renseignements d'ordre varié (administratifs, culturels...).

  Ce type de source pose néanmoins quelques problèmes :

- La collection disponible à Lyon n'est pas complète. Même en confrontant les différents annuaires et les différentes collections (Bibliothèque municipale de Lyon et Archives municipales), il reste

Droits d'auteur réservés.

des années non représentées, en particulier la période 1887-1894, pourtant capitale dans la constitution de la maison Vitte.

- Le prénom des personnes n'est jamais mentionné : en général figurent l'initiale du prénom et parfois la profession.
- La fiabilité des informations n'est pas assurée : en effet, une information manquante peut tout à fait provenir d'une négligence ou d'un oubli (Emmanuel Vitte oubliant par exemple telle année de se faire répertorier comme imprimeur lithographe et réapparaissant l'année suivante sous cette rubrique) et non pas d'une cessation d'activité ou d'un décès.

3.2. Sources disponibles aux Archives municipales[25]

- *Plan de Lyon et de l'exposition*, gravure de Delaye, Lyon, imprimé par E.Vitte, 1894. Echelle 1/10000. Le plan comporte le nom des rues. Il inclut aussi le plan de l'exposition internationale et coloniale et des réclames commerciales dont certaines pour la maison Vitte[26].
- *La Sainte Colline de Fourvière*, similigravure de Delaye, Lyon, imprimée par E. Vitte, 1894, en noir et blanc. Une croix rouge manuscrite indique l'emplacement de l'imprimerie Vitte, rue de la Quarantaine. « Epreuve tirée en présence et en l'honneur de S.G. Monseigneur Coullié, archevêque de Lyon et de Vienne, Primat des Gaules, lors de la bénédiction de l'imprimerie E. Vitte, le 10 décembre 1894 [27]».
- Librairie générale catholique et classique. *Rapports de MM. Ebrard, Barral et Cottin. Commissaires désignés pour la vérification des apports de MM. Vitte et Perrussel fondateurs*, 1882. Ce rapport réalisé au moment de la transformation de la maison Vitte et Perrussel en

25 Il existe aussi aux Archives municipales un document manuscrit : *« Voirie urbaine – permis de construire administratif : construction d'une palissade pour entourer des jeux de boules, boulevard des Belges et rue Montgolfier, pour Monsieur Vitte, par messieurs Noirclerc et Fénétrier »,* cote 0344WP122PCA192301. Ce monsieur Vitte était propriétaire du 60 bd des Belges, et il s'agit très vraisemblablement d'un homonyme.

26 Archives municipales, cote 0002 S 00340. Voir ce plan reproduit en annexe.

27 Archives municipales, cote 0002 S 01300.

Droits d'auteur réservés.

société anonyme apporte des informations très précises sur la situation financière et les activités de la maison d'édition[28] à cette date.

- Ligue populaire lyonnaise pour le repos du dimanche. *Liste des magasins et ateliers de Lyon dont les patrons se font un devoir de fermer toute la journée des dimanches et fêtes*, deuxième édition, Lyon, mars 1895.

3.3. Sources disponibles aux Archives départementales

- Dans la série des périodiques (série PER) le *Bulletin des maîtres imprimeurs typographes et lithographes de Lyon* n°210 (novembre 1909) a été consulté. E. Vitte n'est pas mentionné mais cette revue contient un article de M. J. Deslis qui résume les griefs des imprimeurs à l'égard des obligations du dépôt légal qu'ils jugent trop contraignantes. Selon l'auteur, ce dépôt devrait être effectué par l'auteur ou son ayant-droit, c'est-à-dire l'éditeur.
- Barbier (Elisabeth). *Imprimerie, librairie, presse et archives dans le Rhône, an VIII-1940*. Lyon, 2000. Ce répertoire des sous-séries 2T (librairie, imprimerie et presse) et 3T (service des archives) est indispensable pour se repérer dans cette partie des archives qui a fait l'objet d'une réorganisation en 1999[29]. Une introduction présente le contexte dans lequel la librairie et l'imprimerie ont évolué au cours du XIXe siècle. Ce répertoire contient, outre le détail de l'ensemble des deux sous-séries, une table alphabétique des dossiers imprimeurs et une table alphabétique des dossiers libraires. Ces dossiers sont souvent très succincts.
- Dans la sous-série 2T nous avons consulté :
  - 2T48 (dossiers libraires) : un dossier Vitte et Lutrin sur la création d'une librairie en 1876 ;
  - 2T37 (dossiers imprimeurs, 1870-1875) et 2T39 (dossiers imprimeurs, 1881-1885) : un dossier Perrussel (1875) et un

[28] Voir Partie 2, 1.2.3.

Droits d'auteur réservés.

dossier Vitte et Perrussel (1883) indiquant le rachat du fonds Pélagaud ;

- 2T126 (1903-1921) : réclamations du ministère de l'Intérieur au sujet du dépôt légal imprimeur, correspondance avec la préfecture du Rhône. Ces réclamations sont classées par année. E. Vitte apparaît assez peu ;
- 2T127 (1904-1921) : réclamations de la préfecture du Rhône au sujet du dépôt légal imprimeur. Comme dans le précédent les réclamations sont classées par année et là encore E. Vitte apparaît assez peu ;
- 2T137 (bulletins de dépôt légal) : cette liasse regroupe des bulletins de dépôt adressés par les imprimeurs. Ils sont classés par nom d'imprimeur. Il y a un dossier « Vitte et Perrussel » qui conserve quelques bulletins allant de 1884 à 1894 ;
- 2T139 (1881) à 2T146 (1910-1915) : ces registres répertorient le dépôt légal des périodiques par les imprimeurs. Ils sont tenus avec beaucoup de soin en début de période mais par la suite ils sont d'un niveau de précision inégal. Cependant, ils donnent une idée de la production de périodiques par la maison Vitte et de la grande régularité avec laquelle cette imprimerie fait le dépôt de certains de ses titres.

Le repérage des sources utiles pour l'étude de la maison Vitte s'est accompagné de leur dépouillement qui nous a permis d'aborder cette étude sous différents angles, dont en premier lieu, la personnalité du fondateur.

[29] Voir en annexe la table de concordance entre les anciennes et les nouvelles cotes.

Droits d'auteur réservés.

Partie 1

Emmanuel Vitte

Bien que peu de sources abordent de manière spécifique la question de l'homme Emmanuel Vitte, il apparaît essentiel de s'y arrêter tant l'itinéraire personnel et les convictions d'Emmanuel Vitte façonnent l'identité de sa librairie. Ecrivain à ses heures, ses ouvrages sont riches d'enseignement sur sa vision du métier de libraire-éditeur-imprimeur.

1. Biographie

Emmanuel Vitte est un homme discret, qui n'a pas volontiers parlé de lui ni de sa famille, même dans son oeuvre écrite. La principale source d'informations dont nous disposons pour retracer sa biographie est le recueil d'éloges prononcés ou écrits à l'occasion de sa messe de funérailles, à la paroisse Saint-François de Sales de Lyon, le 10 mars 1928, suivie de son inhumation au cimetière de Cormoz.

Emmanuel Vitte[30] est né à Cormoz (Ain) le 12 mars 1849, dans une vieille famille de la Haute-Bresse. Il est le plus jeune de cinq enfants. Ses parents sont Jean-Marie Philibert Vitte et Aimée Bouchoux ; son oncle paternel, Monseigneur Marie-Ferdinand Vitte[31], vicaire apostolique de la Nouvelle-Calédonie et membre de la société de Marie. Il grandit dans un environnement catholique, étudie chez le curé Deluye puis entre au séminaire de Meximieux, où son nom apparaît sur le tableau d'honneur du Palmarès de 1862. Sa santé fragile le détournant des études et

[30] Son vrai prénom serait Pierre-Emmanuel (*In Memoriam*, p. 16).
[31] Il apparaît aussi sous le patronyme de « Pierre-Ferdinand Vitte » (*ibid.*, p. 11), voire "Fernand" selon http://www.saur-wbi.de/

Droits d'auteur réservés.

de la vie à la campagne[32], il s'installe à Lyon, et après un essai dans la soierie, devient commis chez l'imprimeur Briday, avenue de l'archevêché. Pendant la guerre, en 1870-1871, il est lieutenant des Mobiles de l'Ain, puis il reprend son travail chez Briday jusqu'en 1875-1876. En 1877, il épouse Emma Greffe. Ils auront six enfants[33]. Deux d'entre eux meurent cependant avant lui : Emmanuel Vitte est en particulier très affecté par la disparition de son fils aîné, Joseph, jeune séminariste, qui meurt au combat en 1916. Il l'exprime dans l'un de ses poèmes[34], l'un des rares où il évoque sa vie personnelle et sa famille. Le second fils, Marc, fait également la Grande Guerre (il est soldat à la 14e section des secrétaires d'Etat-Major en 1917). C'est lui qui succède à son père à la tête de la librairie en 1928, en association avec son beau-frère, Jamen.

Nous ne savons presque rien de la vie de la famille Vitte. Quelques informations recueillies dans les indicateurs lyonnais nous permettent de suivre ses changements de résidence personnelle[35]. Le premier domicile répertorié (depuis une date inconnue, entre 1877 et 1882, jusqu'en 1895 ou 1896) se situe 6 rue du Plat (dans le deuxième arrondissement). M. Greffe, beau-père d'Emmanuel, habite lui aussi à cette adresse. Ensuite, et jusqu'en 1902 ou 1903, la famille s'installe 6 rue Saint Joseph (l'actuelle rue Auguste Comte, toujours dans le deuxième arrondissement). M. Greffe habite lui aussi à cette adresse jusqu'en 1900. De 1902-1903 à 1914, la famille s'établit au 32 rue Sala puis, de 1914 à 1926, au 11 rue de la Charité, toujours dans le même périmètre. Enfin, à partir de 1926, la famille est installée au 3 place Bellecour, au-dessus de la librairie. Signalons aussi qu'une « habitation d'été » au 22 chemin de la Garde[36] est également mentionnée dans les indicateurs ; elle appartient (c'est le cas déjà en 1881) à M. Greffe, « coiffeur-propriétaire ».

Le portrait d'Emmanuel Vitte[37] confirme la description donnée par Joseph Serre : Emmanuel Vitte était « un Bressan robuste à la forte carrure, aux épaisses

---

[32] *In Memoriam*, p. 16-20.
[33] Nous n'avons pas pu retrouver les noms de ces six enfants, si ce n'est ceux de Joseph et de Marc. En novembre 1927, à l'occasion de leurs noces d'or, M. et Mme Vitte reçoivent une bénédiction spéciale du pape ; on sait qu'ils ont alors douze petits-enfants (*ibid.*, p. 18-19).
[34] Voir annexes.
[35] Voir plan en annexe.
[36] Dans le 5e arrondissement actuel, entre la Demi-Lune et les Aqueducs.
[37] Voir annexes.

Droits d'auteur réservés.

moustaches, aux sourcils broussailleux » ; un homme « calme, un peu froid d'aspect qui se réserve pour les expansions intérieures[38] ». Si l'on en croit les témoignages rassemblés dans *In Memoriam*, c'était « un chef remarquable et un irrésistible entraîneur : patron modèle, prêchant d'exemple, laborieux, énergique autant que bon, indulgent et aimable[39] ». Les témoignages privés rappellent aussi le cœur loyal, généreux et délicat, la distinction, la simplicité et la bonté du défunt[40]. En résumé, Emmanuel Vitte fut « un homme de bien, un excellent Français, un vrai poète, un Bressan de race, un bon père de famille et un parfait catholique[41] ».

2. Œuvre littéraire et professionnelle

Emmanuel Vitte est volontiers décrit comme un homme fin et cultivé, oubliant les soucis de son entreprise dans la poésie. Cependant, il n'en reste pas moins absorbé par son travail comme en témoignent ses ouvrages professionnels.

2.1. Œuvre littéraire

Emmanuel Vitte écrit quatre recueils de poèmes qu'il édite lui-même sauf mention contraire :

- *L'Heure du rêve*, 1911. Préface de Joseph Serre. In-16, 268 p. ;
- *Heures tragiques*, 1914. Opuscule répandu au profit des œuvres d'assistance militaires. In-16, 32 p. ;
- *Les voix profondes*, 1917. In-16, 288 p., Paris : Librairie Plon-Nourrit et Cie, 8 rue Garancière ;
- *Visions de guerre*, 1921. Complément des *Voix profondes*. In-16, 78 p. Lyon et Paris.

On peut aussi y ajouter une œuvre écrite en collaboration, ainsi décrite dans *In Memoriam* : « *Selene*, poèmes de Fleury Vindry, Antoine Barbier et Emmanuel

---

[38] *In Memoriam*, p. 13.
[39] *ibid.* p. 25 (hommage du Conseil d'administration de la Librairie Catholique Emmanuel Vitte).
[40] *ibid.* p. 27-28.
[41] *ibid.* p. 19 (extrait de la *Semaine religieuse de Belley*, du 19 avril 1928).

Droits d'auteur réservés.

Vitte, illustré de 64 compositions originales de Madeleine Guilhot, A . Barbier et F. Cachoud ; splendide vol. in-8° raisin ; imprimé en deux couleurs sur papier de luxe, offert par tous les collaborateurs au Comité de secours au Corps expéditionnaire d'Orient[42] ».

Selon Joseph Serre, dans sa préface à *L'Heure du rêve*, Emmanuel Vitte est un fin lettré, le « digne frère des modernes et des romantiques[43] », qui puise son inspiration dans « la Foi, la Nature, la Famille[44] » . Ainsi sa « poésie du terroir et du clocher[45] » est-elle empreinte de ferveur régionaliste, chrétienne et patriotique[46]. La modestie de l'auteur transparaît dans « Au lecteur », placé au début du recueil *L'Heure du rêve* :

« Qui sait ? Peut-être, à mon insu,

En quelques pages de ce livre,

A côté d'un vers mal conçu,

Et, sans doute, indigne de vivre,

Ai-je mis un peu de beauté ?

Et mon œuvre sera moins vaine,

Si, par elle, un peu de clarté

Va réjouir une âme humaine. »

2.2. Œuvre professionnelle

Emmanuel Vitte est aussi un professionnel du livre très consciencieux, qui s'intéresse tout autant aux techniques de fabrication des ouvrages qu'au contexte dans lequel évolue le monde de l'édition. Il a écrit trois ouvrages relatifs à l'imprimerie et à la librairie.

---

[42] *ibid.*, p. 30.
[43] *L'Heure du rêve*, préface, p. 9.
[44] *ibid.*
[45] *ibid.*
[46] Voir annexes.

Droits d'auteur réservés.

2.2.1 *Courtes réflexions d'un libraire de province sur la crise de la librairie* (1892).

Nous n'avons pas pu localiser ce document pourtant mentionné dans *In Memoriam* (mais sans le nom de l'éditeur, probablement Emmanuel Vitte lui-même), pas plus que dans le Système universitaire de documentation ou dans les catalogues de la Bibliothèque nationale de France. Il est possible qu'il ait été publié dans un périodique ou un recueil. Vu son format modeste (in-octavo, seize pages), cela peut être aussi une brochure diffusée en un nombre d'exemplaires limité et non déclarée au dépôt légal par Emmanuel Vitte.

2.2.2 *Notions élémentaires de typographie et de librairie à l'usage des auteurs*[47] (1897).

Dans l'avertissement placé en tête de son ouvrage et daté du 27 octobre 1897, Emmanuel Vitte affirme son intention de présenter les règles et opérations typographiques qui doivent être connues de tout imprimeur. Cependant, plus qu'à ses collègues, c'est aux auteurs qu'il s'adresse ici. Les cinq premiers chapitres[48] sont donc des chapitres techniques dans lesquels Emmanuel Vitte, soucieux de clarté, explique le vocabulaire du typographe et s'appuie sur des illustrations. Ces dernières présentent le matériel utilisé et donnent des exemples de caractères typographiques. Dans le dernier chapitre, il aborde des questions relatives à la publication des ouvrages[49]. Même s'il s'appuie sur sa propre expérience, Emmanuel Vitte rappelle à plusieurs reprises qu'il ne s'agit pas pour lui de faire de la publicité en faveur de son entreprise.

Ces *Notions élémentaires de typographie et de librairie à l'usage des auteurs* démontrent le goût d'Emmanuel Vitte pour son métier d'imprimeur. Très minutieux dans la description des opérations typographiques, il a le goût du travail bien fait[50] et un grand respect pour le métier de typographe. Attaché à la

---

[47] Vitte, Emmanuel. *Notions élémentaires de typographie et de librairie à l'usage des auteurs*. Lyon : Vitte, 1897.

[48] Chapitre 1 : Les caractères typographiques, chapitre 2 : De la composition typographique et de ses accessoires, chapitre 3 : De l'illustration du livre, chapitre 4 : De l'impression du livre.

[49] Nous y reviendrons quand nous aborderons la stratégie éditoriale de la maison Vitte (voir Partie 2).

[50] « Contrairement à la plupart des autres industries, la typographie s'adresse beaucoup moins à la force physique qu'à l'esprit d'investigation et à l'intelligence des ouvriers. Il n'en est point, peut-être, qui confine plus à l'art et qui éveille

Droits d'auteur réservés.

présentation matérielle du livre, il est partisan de la sobriété, notamment en ce qui concerne les caractères employés. Il déplore le recours trop fréquent aux caractères de fantaisie soumis aux caprices de la mode. Il leur préfère des caractères plus sobres et utilisés en nombre limité. Par exemple, il approuve la tendance à la restriction de l'emploi des italiques utilisés par le passé pour souligner une expression ou une phrase destinées à frapper le lecteur. Emmanuel Vitte considère cela comme parfaitement inutile et fait confiance au lecteur pour saisir la pensée de l'auteur. Son goût pour « cette harmonieuse simplicité qui est la marque suprême de l'art[51] » apparaît aussi dans le chapitre qu'il consacre aux illustrations. Conscient de l'importance croissante de l'illustration, il reconnaît sa capacité à frapper la mémoire du lecteur, à faciliter la compréhension du texte et à propager l'amour du beau par la reproduction d'œuvres d'art. Une certaine nostalgie de la qualité des anciennes vignettes par rapport aux vignettes modernes ne l'empêche pas de s'intéresser aux techniques modernes de gravure . Il souligne en particulier l'intérêt de la photogravure bon marché et qui assure une grande fidélité à l'original[52]. Tout en restant attaché à la gravure sur bois, il n'hésite pas à expérimenter dans son imprimerie les procédés les plus récents tels que la chromophotogravure. Cette technique de photogravure en trois couleurs exige un matériel perfectionné et présente encore des difficultés. Elle peut néanmoins donner des résultats remarquables. Emmanuel Vitte s'intéresse aussi à la réalisation de cartes de géographie dont il souligne la complexité. Il conseille beaucoup de minutie : le papier utilisé doit subir un traitement préalable, il faut maintenir dans l'atelier une température constante. Il précise qu'il a étudié cette question à l'occasion de l'édition d'un cours de géographie composé de quatre volumes et doté de cent soixante-et-une cartes polychromes.

Par ailleurs, cet ouvrage témoigne des relations entretenues par Emmanuel Vitte avec les auteurs[53]. Il souhaite leur faire prendre conscience de la somme

---

au même degré l'instinct d'ingéniosité », *Notions élémentaires de typographie et de librairie à l'usage des auteurs, op. cit.*, p. 56.

[51] *ibid.,* p. 40.

[52] « Autant de qualités qui conviennent admirablement à notre époque de démocratie, où toutes les industries semblent avoir pour but de produire vite, beaucoup et à bon marché, et qui devaient avoir pour résultat cette immense création de publications illustrées qui encombrent les vitrines des libraires et des kiosques des marchands de journaux », *ibid.,* p. 43.

[53] Voir aussi Partie 2, 3.1.

Droits d'auteur réservés.

d'efforts que représente la fabrication d'un livre[54]. Même si en la matière l'auteur doit faire confiance au savoir-faire et à l'expérience de l'imprimeur, il peut, pour faciliter le travail de ce dernier et dans son propre intérêt, prêter davantage attention à un certain nombre de détails. Ainsi doit-il soigner la rédaction de la copie transmise à l'imprimeur afin de limiter les corrections postérieures : il lui faut employer des feuillets numérotés, plutôt grands que petits, laisser des marges suffisantes et indiquer clairement toutes ses intentions. Il est donc utile que l'auteur maîtrise le vocabulaire de base du typographe. Par la suite, il doit se montrer tout aussi attentif dans la lecture des épreuves[55]. Emmanuel Vitte recommande enfin aux auteurs de choisir avec beaucoup de soin leur éditeur, acteur essentiel du succès de leur œuvre. Dans le dernier chapitre de son ouvrage, il présente rapidement la législation en vigueur qui permet de protéger le droit d'auteur. Il insiste sur les obligations des auteurs catholiques à l'égard de *l'imprimatur*[56], permis d'imprimer accordé par les autorités ecclésiastiques. Tout ouvrage sur les Saintes Ecritures, la théologie sacrée, l'histoire ecclésiastique, le droit canonique, la théologie naturelle, l'éthique ou plus généralement tout écrit dans lequel il est question de « la religion et de l'honnêteté des mœurs[57] » doit être soumis à la censure. Un membre du clergé ne peut publier des livres traitant d'arts et de sciences naturelles sans consulter au préalable ses ordinaires. De même, il lui est interdit d'accepter la direction d'une publication périodique sans la permission de l'ordinaire. Toute nouvelle édition d'un ouvrage approuvé exige une approbation nouvelle. Emmanuel Vitte se montre très soucieux de respecter à la fois la législation en vigueur et, en tant qu'éditeur catholique, les procédures de *l'imprimatur*.

---

[54] « Peut-être aussi auront-ils une plus juste et une plus haute opinion des modestes collaborateurs chargés de donner à leur pensée les ailes et le vêtement qui lui permettront de voyager à travers le monde et d'y faire bonne figure. », *ibid.,* p. 59.

[55] Emmanuel Vitte rappelle que deux épreuves au minimum sont envoyées à l'auteur. La première, dite « épreuve en placards », se présente sous la forme d'un texte disposé par colonnes sur un seul côté du papier. Après lecture et corrections, l'auteur la renvoie à l'imprimeur qui intègre les modifications demandées à la deuxième épreuve qui, elle, est livrée en pages. Après lecture de cette deuxième épreuve, si l'auteur est satisfait il renvoie l'épreuve avec la mention « bon à tirer » et sa signature. Dans le cas contraire, il demande une troisième épreuve.

[56] *Notions élémentaires de typographie et de librairie à l'usage des auteurs, op. cit.,* p. 68-70. Emmanuel Vitte renvoie aussi à une note publiée à ce sujet dans la *Semaine religieuse de Lyon* (12 février 1897).

[57] Emmanuel Vitte cite ici l'article 41 du chapitre troisième de la Constitution apostolique du 8 février 1897.

Droits d'auteur réservés.

2.2.3 *De l'Impression des labeurs, notions et conseils pratiques* (1906)[58].

Ce texte est destiné à « la clientèle de [l'imprimerie Vitte] qui compte un grand nombre d'auteurs plus ou moins bien renseignés sur les règles, us et coutumes de l'art typographique[59] ». Il donne l'image d'un homme attaché à son travail et désireux d'offrir aux lecteurs de « bonnes éditions[60] ». Emmanuel Vitte s'y présente d'ailleurs comme un « imprimeur soucieux de sa réputation et amoureux de son art[61] ». Divisé en trois parties, « De la copie : Importance de sa bonne préparation », « Caractères. – Justification » et « Des épreuves. Corrections typographiques – Corrections d'auteur », il doit faciliter le travail de l'imprimeur en éduquant l'auteur, à l'égard duquel Emmanuel Vitte exprime quelques réticences : il évoque ainsi « quelques auteurs, trop impatients » qui « ont l'habitude de livrer leur travail à l'imprimeur par fragments, au fur et à mesure qu'il sort de leur plume », ce qui produit « une œuvre inégale et défectueuse[62] ». Il reprend donc dans cet ouvrage certains thèmes précédemment évoqués dans ses *Notions élémentaires de typographie et de librairie à l'usage des auteurs.* Manifestement, Emmanuel Vitte considère que les auteurs n'ont pas lu assez attentivement les recommandations qu'il avait exprimées neuf ans auparavant.

A travers ses textes professionnels, Emmanuel Vitte apparaît attaché à l'idée d' « atteindre ce degré de perfection que chaque auteur doit rechercher, et qui est l'idéal de l'imprimeur soucieux de sa réputation et amoureux de son art[63] ».

3. Valeurs et engagements

Les auteurs des différents éloges funèbres rassemblés dans *In Memoriam* s'accordent à reconnaître la modestie et la discrétion d'Emmanuel Vitte, présenté

---

[58] Vitte, Emmanuel. *De l'Impression des labeurs, notions et conseils pratiques*. Lyon : Vitte, 1906.
[59] *ibid.*, p. 1.
[60] *ibid.*, p.2.
[61] *ibid.*, p. 15.
[62] *ibid.*, p. 2.
[63] *ibid.,* p. 15.

Droits d'auteur réservés.

comme un « sensible qui tait ses souffrances[64] », un homme à la « richesse de tempérament », mais qui « ne se livrait pas[65] » et qui n'a guère laissé de traces personnelles. Il est aussi admiré comme « libraire consciencieux et probe, éditeur averti, imprimeur de goût[66] », « bien connu en France et à l'étranger[67] », et doué d' « évidentes aptitudes commerciales[68] ». Ce tempérament « modéré et plutôt timide[69] » n'a pas poussé Emmanuel Vitte à s'illustrer dans la vie politique de son temps. Aussi ne lui connaît-on pas d'engagements autres que religieux et professionnels, dans lesquels il fait preuve d'un ardent prosélytisme : il ne « sépare jamais le matériel du moral[70] », il est « toujours prêt à faire profiter la religion de ses efforts[71] ». La maison est ainsi décrite comme « une grande œuvre de moralisation, de christianisation de la pensée[72] », ce qui transparaît nettement dans les ultimes recommandations d'Emmanuel Vitte. En effet, dans ses « Conseils et vœux suprêmes à remettre à mon conseil d'administration à mon décès », il déclare souhaiter « que le caractère et le titre de [sa] société soient maintenus scrupuleusement, pour qu'elle puisse longtemps après [lui] servir l'idéal catholique et rester, dans les mêmes conditions de prudence et de générosité, une entreprise nettement propagandiste[73] ».

Pour autant, il est difficile de déduire des engagements éditoriaux et religieux d'Emmanuel Vitte des engagements idéologiques concernant les grandes questions de son époque : on ignore par exemple sa position personnelle sur les problèmes du ralliement, de l'infaillibilité pontificale, de l'*Index*, ou sur l'affaire Dreyfus. En revanche, sa production éditoriale témoigne de son implication dans la défense de l'enseignement libre et dans la propagande hostile à la franc-maçonnerie.

---

64 *In Memoriam*, p. 13.
65 *ibid.,* p. 15
66 *ibid.*, p. 6.
67 *ibid.*, p. 10.
68 *ibid.,* p. 12.
69 *ibid.,* p. 16.
70 *ibid.,* p. 13.
71 *ibid.,* p. 19.
72 *ibid.,* p. 13.
73 *ibid.,* p. 26.

Droits d'auteur réservés.

3.1. La Ligue pour le repos dominical

C'est pour l'essentiel à travers son activité professionnelle d'éditeur et d'imprimeur qu'Emmanuel Vitte s'engage et se positionne en tant que fervent catholique, défenseur de l'Eglise face aux nombreuses menaces qui pèsent sur elle. Son appartenance à la Ligue populaire lyonnaise pour le repos du dimanche en témoigne.

Nous ignorons la date précise de son entrée dans la Ligue qui le compte parmi ses membres dans la liste qu'elle publie en 1895[74]. Le mouvement en faveur du repos dominical naît en 1889 lors du congrès international qui se tient au moment de l'Exposition universelle de Paris. La Ligue prétend réunir plusieurs milliers de membres en 1895 dont mille environ à Lyon[75]. Elle regrette que beaucoup hésitent à s'engager par crainte de perdre des acheteurs au profit de concurrents qui restent ouverts le dimanche et les jours fériés. Certains magasins inscrivent sur leur devanture la mention « FDF » (fermé les dimanches et fêtes). La Ligue propose gratuitement l'inscription à ceux qui la lui demandent.

Cet engagement a une signification très forte pour les catholiques : ils y voient un moyen de défendre symboliquement les valeurs chrétiennes auxquelles ils sont attachés. Ainsi la Ligue déplore-t-elle que la « France seule semble avoir trop oublié que le repos hebdomadaire est nécessaire à la conservation de la famille, à la restauration des forces humaines, aux véritables intérêts économiques et à la dignité du citoyen[76] ».

3.2. Le syndicat des libraires

Etant l'un des éditeurs les plus importants de Lyon, Vitte n'a pas pu échapper à un certain engagement au sein de la profession.

Les cercles et associations professionnelles plus ou moins officieux ont toujours existé mais, à partir de 1884, la loi Waldeck-Rousseau autorise à nouveau

---

[74] Ligue populaire lyonnaise pour le repos du dimanche. *Liste des magasins et ateliers de Lyon dont les patrons se font un devoir de fermer toute la journée des dimanches et fêtes*, deuxième édition, Lyon, mars 1895. Document consultable aux Archives municipales de Lyon, cote 307025.

[75] Emmanuel Vitte figure au côté de quatorze autres libraires lyonnais : L. Brun, .J. Chanard, A. Côte, Briguet Delhomme, L. Crozier, J. Ducros, Gasignol, H. Georg, Mlle Grégoire, Regard, Rivoire, Roux, Ruban et Sauton. Aucun ne fait partie du comité de la Ligue.

Droits d'auteur réservés.

les groupements professionnels et syndicats. Le premier syndicat de libraires est créé à Lyon en 1891 à l'initiative d'Antoine Roux. En 1892 naît l'Union des syndicats, dirigée par la Chambre syndicale des Libraires de France dont l'organe de diffusion est le *Bulletin des Libraires. In memoriam* indique qu'Emmanuel Vitte aurait participé à la fondation du premier Syndicat national des Libraires : il a été « l'un des membres fondateurs du premier syndicat des libraires aux côtés de M. Antoine Roux, et nous l'avons toujours compté parmi ceux dont le concours était acquis aux périodes un peu difficiles[77] ». Cependant, aucune trace dans les sources ne confirme son activité syndicale. Dans les ouvrages concernant la naissance des syndicats et associations, tant de libraires que de typographes, lyonnais ou nationaux, le nom de Vitte n'est jamais cité. Il s'agissait sans doute plus d'un soutien amical que d'une réelle volonté d'action : l'auteur de l'article affirme que « sans participer en personne à [leurs] travaux corporatifs il s'y intéressait vivement et leur manifestait souvent sa sympathie[78] ».

3.3. La bibliothèque Emmanuel Vitte

Cette bibliothèque fait l'objet d'une publicité sur la quatrième de couverture du catalogue de Livres classiques 1909-1910. Son règlement y est détaillé[79]. Fondée en 1906, cette bibliothèque prolonge l'activité éditoriale d'Emmanuel Vitte et notamment sa volonté de faire circuler de « bons livres » auprès du plus grand nombre[80]. Les livres ainsi mis en circulation n'ont pas un caractère uniquement religieux : dans sa présentation, Emmanuel Vitte évoque « les meilleures publications historiques, philosophiques, religieuses, sociales et littéraires ». Il n'est pas précisé si les livres mis en circulation par la bibliothèque ont tous été publiés par la maison Vitte. En revanche, tous les livres sont soumis « à l'appréciation d'un comité de lecture, dont les membres sont recrutés parmi les

---

[76] *Liste des magasins et ateliers de Lyon dont les patrons se font un devoir de fermer toute la journée des dimanches et fêtes*, *op. cit.,* p.3.
[77] *In Memoriam*, p. 20, extrait du *Bulletin des libraires*, mars 1928.
[78] *ibid.*
[79] Voir annexes.
[80] Cette bibliothèque prend peut-être la suite de l'Œuvre des Bons Livres, à moins qu'elle n'en forme une imitation. Voir note 83.

Droits d'auteur réservés.

rédacteurs du *Moniteur Bibliographique* », revue éditée par Emmanuel Vitte lui-même.

Comme en ce qui concerne son activité éditoriale, Emmanuel Vitte fait apparaître dans le règlement de sa bibliothèque le désir d'allier l'édification de son prochain à l'équilibre commercial de sa maison : le prêt des livres n'est en effet pas gratuit, et le choix offert entre plusieurs types de prêts (un abonnement, dont le montant est proportionnel au nombre d'ouvrages empruntables, ou un paiement forfaitaire par document emprunté) atteste d'une réflexion commerciale aboutie.

3.4. L' association des patrons catholiques lyonnais[81]

Selon Louis de Vaucelles, Emmanuel Vitte était membre de l'Association Catholique des Patrons de Lyon[82]. Cette association, dont le siège est au 17 rue Sainte Catherine (premier arrondissement), est fondée au lendemain de la défaite de 1871, avec la volonté de rapprocher le patron de l'ouvrier, d'établir dans le labeur commun « les principes chrétiens qui doivent régner dans le monde du travail et de l'industrie[83] ». Pour atteindre ce but, l'association a mené différentes actions :

- La fondation de l'Union Corporative de la Fabrique Lyonnaise (répartie en trois groupes : fabricants, employés, tisseurs) ;
- La création du syndicat mixte des patrons et employés du commerce et de l'industrie ;
- La création d'écoles du soir ;
- La création de « bibliothèques de bons livres[84] » (10 000 volumes, 5 000 abonnés) ;
- La création d'un bureau de placement gratuit pour les employés et domestiques.

---

[81] Vachet, Adolphe (Chanoine). *Lyon et ses oeuvres*, Lyon : E. Vitte, 1900, p. 148.
[82] Vaucelles, Louis de. *Le Nouvelliste et la défense religieuse. 1879-1889.* Paris : les Belles Lettres, 1971, p. 31.
[83] Vachet, Adolphe (Chanoine). *Lyon et ses oeuvres*, *op.cit.*, p. 148.
[84] L'Œuvre des bons livres, créée en 1826 et approuvée en 1828, est placée sous l'autorité de l'archevêque de Lyon qui en nomme tous les membres du conseil. La cotisation de 6 francs par an donne droit à l'emprunt de 3 livres à la fois que l'on peut garder de une à quatre semaines. Le chanoine Vachet la décrit ainsi : « Cette œuvre est des plus importantes. Tout le monde sait et veut lire […, mais] la presse et la littérature multiplient leurs productions pimentées et quelquefois révoltantes. De cet état de choses découlait la nécessité de créer une bibliothèque de bons livres, une œuvre pour leur propagation ». *ibid.*, p. 262-263. Voir aussi Barault, Julien. *Manuels de l'œuvre des bons livres de Bordeaux : à l'usage*

Droits d'auteur réservés.

L'association des patrons catholiques lyonnais soutient également la cause du repos dominical et entretient plusieurs écoles libres. Elle a aussi contribué à la création du *Nouvelliste*, journal lyonnais catholique et populaire fondé en 1879[85].

Emmanuel Vitte consacre l'essentiel de son existence à la création et à la consolidation d'une des dernières et des plus importantes maisons d'édition catholiques lyonnaises dont nous avons cherché à retracer l'histoire.

---

des associés ; à l'usage des directeurs, examinateurs & bibliothécaires. Introduction et postface par Noë Richter. Bassac : Ed. Plein chant, 1996.

[85] Voir Partie 3, 2.3.

Droits d'auteur réservés.

Partie 2

Histoire de la maison d'édition : 1876-1928

La maison Vitte se constitue progressivement, en s'appuyant sur des héritages successifs. Emmanuel Vitte, au départ commis chez l'imprimeur Briday, s'impose finalement, par le biais d'associations et de rachats, comme le successeur de grandes maisons catholiques lyonnaises, Ballanche et Rusand, et comme le repreneur de Pélagaud.

1. Les collaborations

L'année 1876 marque une date importante dans la carrière d'Emmanuel Vitte puisque celui-ci, commis chez Briday depuis 1867[86], s'établit à son compte en tant que libraire puis en tant qu'éditeur. Il a successivement deux associés : Auguste Lutrin puis Joseph-Marie (?) Perrussel pour lesquels on dispose de fort peu de renseignements biographiques.

1.1. Vitte et Lutrin : 1876-1879

Les débuts d'Emmanuel Vitte en tant que libraire indépendant sont mal connus. D'Auguste Lutrin on ne sait que peu de choses. Né à Arandon (canton de Morestel, département de l'Isère) le 3 février 1848, de François Lutrin et de Thérèse Guébet[87], il fait sans doute la connaissance d'Emmanuel Vitte au séminaire

[86] Il y entra à l'âge de dix-huit ans. On le chargea en particulier des voyages. *In Memoriam*, p. 11 et 17.
[87] Archives départementales du Rhône, 2T48 : Préfecture du Rhône, service de la librairie, dossiers individuels de libraires, dossier Vitte et Lutrin.

Droits d'auteur réservés.

de Meximieux où ils ont été élèves tous les deux[88]. En revanche, on ignore s'ils sont venus ensemble tenter leur chance à Lyon et l'activité professionnelle de Lutrin avant 1876 n'est pas connue.

Les seuls éléments certains nous sont apportés par le bref dossier conservé aux Archives départementales[89] au sujet de la création de la maison Vitte et Lutrin. Il se compose de la déclaration écrite faite, conformément à l'article 2 du décret du 10 septembre 1870, par Emmanuel Vitte et Auguste Lutrin à la préfecture et dans laquelle ils informent le préfet de leur intention d'ouvrir une librairie au 7 rue Mercière, avec pour raison sociale « Vitte et Lutrin ». Le cachet de la préfecture porte la date du 11 octobre 1876. Celle-ci transmet la déclaration au ministère de l'Intérieur[90] qui l'en remercie en date du 19 octobre de la même année. En s'installant rue Mercière, Emmanuel Vitte et Auguste Lutrin se trouvent au cœur du Lyon des libraires et des imprimeurs, concentrés pour la plupart entre la place Bellecour et les Terreaux. Nous n'avons pas pu retrouver qui occupait le 7 rue Mercière auparavant. Les indicateurs lyonnais sont très succincts au sujet de cette librairie et nous ne disposons pas des années antérieures à 1878. Pour 1878, Vitte et Lutrin sont recensés comme libraires à l'adresse mentionnée dans leur déclaration. L'année suivante ils sont recensés à la même adresse comme libraires-éditeurs.

En effet, Emmanuel Vitte et Auguste Lutrin ajoutent à leur activité de libraire celle d'éditeur, peut-être dès la fin 1876, de manière certaine à partir de 1877. Les divers catalogues consultés en conservent la trace[91]. Le nombre de titres y figurant reste faible. Cependant, la spécialisation de la maison dans le livre religieux apparaît déjà clairement. Si l'on se réfère aux notices de Bn-Opale Plus et du CCFr, la mention portée sur les ouvrages est d'abord « Vitte et Lutrin » puis en 1879, « Vitte, Lutrin et compagnie ». Pourtant, la collaboration entre Vitte et Lutrin cesse au cours de cette même année 1879 : certains ouvrages seraient déjà

---

[88] Cette information se trouve dans l'hommage funèbre paru dans la *Semaine religieuse de Belley* (19 avril 1928). Joseph Serre, quant à lui, dans son éloge publié dans *Le Salut public* (20 mars 1928) ne mentionne même pas l'existence de ce premier associé d'Emmanuel Vitte. *In Memoriam*, p. 11 *sq*.

[89] Archives départementales, 2T48 (voir note 86). Dans la déclaration, Emmanuel Vitte et Auguste Lutrin indiquent leur âge (respectivement 27 et 28 ans), la date et le lieu de leur naissance, l'identité de leur parents et l'adresse de leur librairie.

[90] Ministère de l'Intérieur, direction générale de la Sûreté Publique, imprimerie et librairie, quatrième bureau.

[91] Voir le catalogue des monographies éditées par Emmanuel Vitte en annexe.

Droits d'auteur réservés.

édités par « Vitte et Perrussel ». Peut-être Perrussel est-il entré dans la maison « Vitte, Lutrin et compagnie » ou bien s'est-il associé à Emmanuel Vitte après la disparition de la maison Vitte et Lutrin. Nous avons trop peu d'éléments à ce sujet : Auguste Lutrin est-il décédé ou décide-t-il de se retirer de l'affaire ? En tout cas, qu'il s'agisse des indicateurs lyonnais ou des notices des catalogues de la Bibliothèque nationale, à partir de 1880, seul le nom de Perrussel est associé à celui de Vitte.

1.2. Vitte et Perrussel : 1880-1890

La collaboration entre Emmanuel Vitte et Joseph-Marie (?) Perrussel marque une étape majeure dans l'émergence de la maison d'édition Vitte comme l'une des plus actives de Lyon, en particulier dans le domaine du livre religieux. La décennie 1880 voit en effet le rachat de fonds qui permettent un enrichissement du catalogue mais aussi des déménagements et agrandissements, une diversification de l'activité et l'acquisition d'une imprimerie.

1.2.1 Joseph-Marie Perrussel avant sa collaboration avec Emmanuel Vitte

Nous n'avons pu recueillir aucun renseignement biographique au sujet de Perrussel. Il s'agit probablement de Joseph-Marie Perrussel dont on retrouve la trace dans les Archives départementales du Rhône à l'époque où Emmanuel Vitte est encore commis chez Briday. Dans une lettre du 28 mars 1874[92], Joseph-Marie Perrussel informe le préfet de son intention d'installer un atelier d'imprimerie en lettres dans les bureaux du *Courrier de Lyon (journal politique, industriel et littéraire)* afin de réaliser la composition typographique de ce journal dont il est le directeur gérant. Cet atelier prendrait le nom d' « imprimerie du *Courrier de Lyon* » et serait dirigé par un certain Bonneton. Le tirage continuerait de s'effectuer chez M. Vingtrinier au 14 rue Bellecordière. Conformément à la

[92] Archives départementales du Rhône, 2T37 : dossiers individuels imprimeurs, 1870-1875. Dossier Joseph-Marie Perrussel. Les bureaux du *Courrier de Lyon* étaient situés au 30 rue de Lyon. L'atelier serait installé au premier, au-dessus de l'entresol.

Droits d'auteur réservés.

procédure, la préfecture transmet cette lettre au ministère de l'Intérieur[93] qui l'en remercie dans un courrier du 11 avril 1874.

Cependant, Joseph-Marie Perrussel renonce très vite à son projet puisque dès le 20 avril 1874[94] il écrit à la préfecture pour lui annoncer qu'il abandonne la création de l'imprimerie. Sans donner plus d'explications, il indique que l'imprimeur du *Courrier de Lyon* est M. de Martonne, successeur de M. Vingtrinier au 14 rue Bellecordière.

1.2.2 Les débuts de la maison Vitte et Perrussel

1880 voit la première mention dans les indicateurs lyonnais de la maison Vitte et Perrussel, aux 7 et 12 rue Mercière ainsi qu'au 3 place Bellecour.

Le 7 rue Mercière correspond à la librairie Vitte et Lutrin. Avec l'arrivée de Perrussel s'ajoute le numéro 12 de la même rue, sans que l'on sache si ce local lui appartenait ou s'il a été acheté par la maison Vitte et Perrussel[95]. Il est probablement utilisé comme entrepôt. Le 3 place Bellecour enfin correspond au siège social de la maison Josserand[96] dont Vitte et Perrussel font l'acquisition en 1880. Cet achat leur apporte un ensemble d'ouvrages de fonds dont l'un des commissaires chargés de l'expertise de la maison Vitte et Perrussel en 1882, Gabriel Ebrard, souligne l'intérêt : selon lui, la majorité des ouvrages de fonds de Vitte et Perrussel provient du fonds Josserand et beaucoup d'entre eux sont « d'une vente excellente[97] ». D'après les indicateurs lyonnais, Vitte et Perrussel ont dès 1880 un rayon d'ornements d'église au 3 place Bellecour. Il provient sans doute lui aussi du fonds Josserand. Cependant, il faut attendre 1882 pour que Vitte et Perrussel lui donnent une plus grande importance en ouvrant un magasin d'ornements et de lingerie d'église au 5 place Bellecour. Dans le même temps, les

---

[93] Voir note 89.

[94] Archives départementales du Rhône, 2T37 : dossiers individuels imprimeurs, 1870-1875. Dossier Joseph-Marie Perrussel.

[95] Le 12 rue Mercière n'apparaît pas dans le catalogue de remise de prix de 1880 (BnF, fonds Q10) ou dans les indicateurs lyonnais de 1882. En revanche, le rapport sur la constitution de la société anonyme (Archives municipales de Lyon, cote 705.443, voir *infra*) le mentionne en indiquant qu'il y a rue Mercière un magasin et un entrepôt, de même que le catalogue de remise des prix de 1882 (BnF, fonds Q10).

[96] Savart, Claude. *Les Catholiques en France au XIXe siècle : le témoignage du livre religieux*, *op. cit.*, p. 129. Rappelons qu'après la mort d'André Périsse (1864), la librairie Ruffet à Paris garde seule la propriété des ouvrages autrefois édités par Périsse à Lyon et qu'à la suite de la vente du magasin de la rue Mercière, elle prend pour dépositaire à Lyon la librairie Josserand dont elle est elle-même dépositaire à Paris.

[97] Archives municipales de Lyon, cote 705.443.

Droits d'auteur réservés.

magasins de la rue Mercière sont définitivement transférés place Bellecour aux numéros 3 et 5[98].

1882 est une année importante pour la maison Vitte et Perrussel car l'extension de la librairie place Bellecour s'accompagne de la constitution de l'entreprise en société anonyme.

1.2.3 La création de la Librairie générale catholique et classique

La dénomination de la maison dans les indicateurs lyonnais est dès 1880 « Librairie catholique et classique », ce qui l'inscrit dans la filiation des plus prestigieux éditeurs lyonnais de livres religieux[99]. Mais elle ne prend son nom définitif de « Librairie générale catholique et classique » qu'en 1882. Tout en conservant un caractère généraliste, elle indique ainsi ses deux orientations privilégiées : les ouvrages religieux et les livres scolaires à destination des écoles libres[100].

La Librairie générale catholique et classique est la transformation en société anonyme de la librairie Vitte, Perrussel et Josserand. Son siège social se situe au 3 place Bellecour et son capital s'élève à 900 000 francs. Ses directeurs, Vitte et Perrussel, dans un avis paru dans *La Controverse*[101], s'adressent aux lecteurs de cette revue pour leur expliquer l'intérêt de ce changement de statut. Il leur donne de nouveaux moyens, notamment financiers, pour faire face plus aisément au « développement d'affaires considérable et progressif » auquel la maison Vitte et Perrussel est confrontée. C'est l'occasion de rappeler la vocation de cette firme à lutter contre « les funestes effets de la mauvaise presse par la diffusion large et étendue de publications saines et irréprochables ». Ce texte rappelle les publics visés en priorité par Vitte et Perrussel[102], qui justifient le nom officiel de la société anonyme.

---

[98] Vitte et Perrussel l'annoncent aux lecteurs de *La Controverse* n°45 (1er septembre 1882) : le magasin d'ornements et de lingerie d'église offre « dès à présent un joli choix d'ornements, d'une exécution irréprochable et à des prix modérés ». Sur cette revue, voir Partie 3, 2.2.

[99] Savart, Claude. *Les Catholiques en France au XIXe siècle : le témoignage du livre religieux*, *op. cit.,* p.129 : sous le Second Empire, la firme Périsse et Ruffet s'intitule sur ses catalogues « librairie catholique et classique ».

[100] Voir Partie 4.

[101] *La Controverse* n°41, 1er juillet 1882 , deuxième de couverture : c'est à partir de ce numéro que l'intitulé « librairie générale catholique et classique » apparaît en une de cette revue, remplaçant l'intitulé « librairie Vitte et Perrussel ».

[102] *ibid.* : « […] la Librairie générale catholique et classique peut offrir à des conditions vraiment exceptionnelles :

Droits d'auteur réservés.

Emmanuel Vitte et Joseph-Marie Perrussel lancent l'appel à souscription relatif à l'émission de la Librairie générale catholique et classique au cours du premier semestre 1882. La souscription se termine en mai[103]. *La Controverse* nous apporte de précieuses informations sur son déroulement. En avril 1882, Emmanuel Vitte et Joseph-Marie Perrussel insèrent dans un numéro de la revue[104] un prospectus à ce sujet. Ils emploient à la fois un argument financier, la sûreté du placement, et un argument moral, le soutien à « une œuvre présentant un caractère foncièrement catholique et conservateur[105] », argument auquel les abonnés de *La Controverse* ne peuvent qu'être sensibles. Le prix de l'action s'élève à 250 francs payables en quatre fois : 50 francs au moment de la souscription, 75 francs le 20 avril, 75 francs le 1er septembre et 50 francs le 1er janvier 1883. Chaque action donne droit à une part proportionnelle de l'actif social, à un intérêt annuel de 5 % payable tous les six mois et enfin à 60 % dans la répartition des bénéfices. L'adhésion doit être envoyée à la librairie Vitte et Perrussel. Les versements sont déposés à la Banque de France jusqu'à la constitution de la société[106]. Une fois la société créée, Vitte et Perrussel se proposent comme intermédiaires entre les personnes qui souhaiteraient acheter des actions et d'éventuels vendeurs[107].

Le 3 juin 1882, les actionnaires nomment trois experts, Gabriel Ebrard, Louis Barral et Philippe Cottin, chargés de vérifier les apports d'Emmanuel Vitte et Joseph-Marie Perrussel. Leurs rapports[108] insistent tous les trois sur la bonne santé de la maison Vitte et Perrussel. Le bilan comptable mené par Philippe Cottin

---

- aux élèves des grands séminaires et au clergé tous les ouvrages de théologie, philosophie, droit canon… édités en France et à l'étranger ;
- aux petits séminaires et aux institutions libres tous les classiques grecs, latins, français et étrangers quelque soit l'éditeur et un choix immense de bons livres pour la distribution des prix ;
- aux bibliothèques paroissiales, scolaires et autres le choix le plus varié et le plus scrupuleux de publications intéressantes et d'une lecture instructive et profitable ;
- au public instruit les grands ouvrages encyclopédiques et les meilleures publications modernes (histoire, hagiographie, biographie, livres d'étrennes et de grand luxe ; ouvrages scientifiques, littéraires, romans, contes et nouvelles) ;
- aux fidèles l'assortiment le plus complet qui se puisse imaginer en paroissiens, manuels de piété, recueils de prières… ;
- Messieurs les curés trouveront aussi dans le magasin de la Librairie générale, catholique et classique un grand choix d'ornements d'église d'une exécution irréprochable et à des prix très modérés ».

[103] *La Controverse* n°37, 1er mai 1882 : selon ce numéro il ne reste plus que quelques jours pour souscrire.

[104] *La Controverse* n°35, 1er avril 1882 : malheureusement, le prospectus est absent de l'exemplaire conservé à la Bibliothèque municipale de Lyon mais il est annoncé en deuxième de couverture.

[105] *ibid.*

[106] *La Controverse* n°36, 15 avril 1882, deuxième de couverture.

[107] *La Controverse* n°45, 1er septembre 1882, troisième de couverture.

[108] Librairie générale catholique et classique. *Rapports de MM. Ebrard, Barral et Cottin. Commissaires désignés pour la vérification des apports de MM. Vitte et Perrussel fondateurs*. Archives municipales de Lyon, cote 705.443.

Droits d'auteur réservés.

aboutit à un actif net de 600 000 francs. Il signale une créance qui n'a pas pu être prise en compte car elle porte sur une société en faillite, l'Union générale, encore en jugement : elle s'élève à 10 923,55 francs. Gabriel Ebrard souligne la pertinence des fondateurs dans le choix de leurs livres d'assortiment autant que de leurs ouvrages de fonds. Les premiers sont acquis à 35 % et comptent très peu d'ouvrages démodés. Quant aux ouvrages de fond, beaucoup se vendent très bien. Selon Louis Barral, la maison Vitte et Perrussel est propriétaire d'environ quatre-vingt-dix ouvrages. Elle a en dépôt cent-vingt livres. Il prend l'exemple d'une œuvre de Chaffanjon, *Le Mois de Marie et du Sacré Cœur*[109], dont la maison Vitte et Perrussel aurait vendu en un mois six cents exemplaires avec un bénéfice net de 450 francs. Par ailleurs, il évalue les propriétés littéraires (soixante-huit titres) à partir de la vente moyenne annuelle de chaque ouvrage et des bénéfices en provenant. Trois titres émergent : *La Religion en face de la science* de l'abbé Arduin (édité dès 1877 par la maison Vitte et Lutrin), les *Œuvres philosophiques* de Zigliara et la *Botanique* de Cariot. Ce dernier titre est le seul ouvrage non religieux de la liste figurant dans le rapport de Louis Barral. Vitte et Perrussel en ont l'exploitation exclusive de dix mille exemplaires. Chaque exemplaire donnerait un bénéfice net de 6 francs par volume. Le commissaire l'estime à 22000 francs, somme qui représenterait le tiers du bénéfice que ce titre rapportera. Pour l'ouvrage de l'abbé Arduin, Vitte et Perrussel ont aussi l'exploitation exclusive de dix mille exemplaires. Chaque exemplaire rapporterait 5, 50 francs. Cette propriété est estimée à 20000 francs. Concernant l'ouvrage de Zigliara, on peut compter sur une vente annuelle de huit cents exemplaires qui laisseront un bénéfice de 4000 francs. Enfin, Louis Barral évalue les ventes au comptant de la librairie à environ quatre cents francs par jour. Philippe Cottin quant à lui, fait allusion à la composition de l'assemblée des actionnaires qui compte des ecclésiastiques « renommés pour leur savoir ou leurs vertus sacerdotales », ainsi que des représentants de la noblesse et de l'administration.

Cependant, nous ne disposons ni de la liste des actionnaires ni des statuts de la société anonyme. Seul un numéro de *La Controverse* annonçant la prochaine

[109] Voir le catalogue des monographies éditées par la maison Vitte en annexe.

Droits d'auteur réservés.

assemblée générale[110], indique qu'il faut posséder au moins cinq actions pour siéger à cette assemblée. Nul doute que la création de la société anonyme apporte à ses fondateurs un capital qui lui permet de réaliser un achat d'importance : celui du fonds Pélagaud.

1.2.4 Le rachat du fonds Pélagaud

Dans une lettre du 3 mars 1883[111], Emmanuel Vitte et Joseph-Marie Perrussel informent la préfecture de leur achat du fonds d'imprimeur-éditeur exploité par Jean-Benoît Pélagaud au 58 rue Sala.

Par cet achat, Vitte et Perrussel se placent une nouvelle fois dans le prolongement des grands éditeurs religieux de Lyon puisque la maison qui s'éteint en 1883 a derrière elle une longue histoire. Elle est fondée en 1706 ou au plus tard au milieu du XVIIIe siècle[112]. A la veille de la Révolution le chef en est Mathieu-Placide Rusand. Sous la Restauration il est à la tête de deux imprimeries, l'une au 8 rue Mercière et l'autre, dite imprimerie des Halles de la Grenette, à l'angle de la rue du même nom avec l'actuelle rue de Brest, qu'il acquiert en 1814. Il a aussi une librairie au 26 rue Mercière. C'est en 1835 qu'une association se constitue entre Victor-Jean-Baptiste Crozet, Louis-Alexis Lesne et Jean-Benoît Pélagaud pour acheter à Rusand ses trois établissements et les exploiter en société. Jean-Benoît Pélagaud succède à Rusand dans son brevet de libraire mais se voit refuser la création d'un brevet d'imprimeur. Après quelques péripéties, la société est dissoute en 1842. En 1844, Lesne rend à Jean-Benoît Pélagaud son brevet d'imprimeur et la firme prend pour raison sociale « J.-B. Pélagaud et Cie ». A partir de 1850 au plus tard, son imprimerie a deux adresses, le 9 rue de la Sphère (actuelle rue François Dauphin) et le 58 rue Sala qui sont sans doute les deux entrées d'un même terrain. La clientèle de Jean-Benoît Pélagaud se constitue pour

---

[110] *La Controverse* n°62, 15 mai 1883, deuxième de couverture : l'assemblée générale est prévue le 2 octobre dans les bureaux de la Banque générale de Lyon (8 et 10 rue de la Bourse). L'ordre du jour est le suivant : approbation des comptes de l'exercice écoulé, fixation du dividende à distribuer et tirage au sort des actions remboursables à cinq cents francs, pour être transformées en actions de jouissance.

[111] Archives départementales , 2T39, dossiers individuels, 1881-1885 et 2T137, bulletins dépôt légal imprimeurs : voir la reproduction de ces documents en annexe. Le bulletin de dépôt légal daté du 3 janvier 1885 est rédigé sur du papier portant encore l'en-tête « Imprimerie de J.-B. Pélagaud à Lyon », en-tête rayé et remplacé par « Vitte et Perrussel ». Le bulletin du 29 décembre 1885 en revanche est rédigé sur du papier ayant pour en-tête « Imprimerie de la Librairie générale catholique et classique, Vitte et Perrussel directeurs ».

Droits d'auteur réservés.

l'essentiel des établissements d'enseignement et d'un public catholique. Parmi ses plus grands succès figurent Joseph de Maistre[113], dont Rusand s'était assuré l'exclusivité, et le jésuite Benoît Valuy. En 1868, Jean-Benoît Pélagaud confie son brevet de librairie à son fils, Henri. En revanche, il conserve encore quelques années son imprimerie. Par la suite, la maison périclite rapidement et Henri Pélagaud se débat avec des difficultés financières qui le poussent à la faillite. Il fait alors attribuer à sa femme la propriété de sa librairie mais cela ne fait que retarder l'échéance. Finalement, Vitte et Perrussel saisissent cette opportunité en 1883. Ils récupèrent ainsi le fonds éditorial de cette maison et le monopole de la vente des livres liturgiques à l'usage du diocèse de Lyon, privilège dont jouissaient Pélagaud père et fils. La société Vitte et Perrussel devient ainsi l'imprimeur officiel de l'archevêché[114].

Par ailleurs, l'achat du fonds Pélagaud permet à Vitte et Perrussel d'ajouter à leur activité de libraires-éditeurs celle d'imprimeur. Jusqu'à cette date, ils s'adressent à différents imprimeurs. Par exemple, les catalogues de remise des prix de 1879 à 1882 sont imprimés par l'imprimerie Contant-Laguerre à Bar-le-Duc[115]. Quant à *La Controverse*, fondée et éditée par Vitte et Perrussel, elle est d'abord imprimée par Waltener au 14 rue Bellecordière à Lyon. Vitte et Perrussel en assurent l'impression à partir de 1884[116]. La revue porte désormais pour titre *La Controverse et le Contemporain*. Elle fait de la publicité[117] en faveur de l'imprimerie récemment acquise par Vitte et Perrussel. Grâce à la transformation de leur matériel, ils peuvent satisfaire tous les travaux d'impression, des livres de plain-chant aux billets de naissance ou de mariage. L'imprimerie « se recommande particulièrement aux administrations diocésaines, aux congrégations religieuses, aux confréries, aux maisons d'éducation et aux paroisses, pour les imprimés qui

---

[112] Sur l'histoire de la maison Pélagaud voir Savart, Claude. *Les Catholiques en France au XIXe siècle : le témoignage du livre religieux*, *op. cit.*, p.130-135.
[113] La maison Vitte entreprend l'édition des œuvres complètes de Joseph de Maistre. Voir Partie 2, 3.3.2.
[114] Voir Partie 4, 1.1. Voir aussi la place occupée par les livres en relation avec l'archevêché dans le catalogue de la maison Vitte (en annexe).
[115] BnF, fonds Q10.
[116] Voir en annexe le tableau récapitulatif sur les périodiques en relation avec la maison Vitte.
[117] *La Controverse et le Contemporain*, tome 1, 10 mai-15 août 1884, quatrième de couverture.

Droits d'auteur réservés.

leur sont nécessaires ». En 1886, Vitte et Perrussel achètent l'imprimerie Paris et Philippona au 30 rue de Condé[118].

L'association entre Emmanuel Vitte et Joseph-Marie Perrussel assure donc à l'entreprise un réel développement. On ignore la date exacte de la fin de cette collaboration et si elle coïncide avec le décès de Joseph-Marie Perrussel mais on trouve des ouvrages édités par « Vitte et Perrussel » jusqu'en 1890.

2. Histoire et évolution de la maison Vitte : 1889-1928

2.1. Déménagements, extensions et nouveaux rayons

A partir de 1889-1890, Emmanuel Vitte reste le seul directeur d'une maison qui continue son expansion autour des deux boutiques de la place Bellecour.

2.1.1 L'imprimerie

En 1893, Emmanuel Vitte achète un bâtiment au 18 rue de la Quarantaine, sur la rive droite de la Saône, où il installe son imprimerie[119]. Celle-ci est bénie officiellement le 10 décembre 1894 par Monseigneur Coullié, archevêque de Lyon et de Vienne. Cette imprimerie demeure dans ces locaux plus de quarante ans, jusqu'en 1934[120] ; elle effectue des travaux typographiques mais aussi lithographiques, comme en témoigne la gravure de *La Sainte Colline de Fourvière* conservée aux Archives municipales de Lyon.

En 1906, l'opuscule *De l'Impression des labeurs*[121] donne quelques indications sur l'imprimerie Emmanuel Vitte un quart de siècle après sa création. Emmanuel Vitte y indique que « déjà, dans maints ateliers – les [siens] sont de ce nombre – la machine à composer a fait son apparition ». Il précise également qu'il

---

[118] *In Memoriam*, p.11 : selon Joseph Serre. On sait que par le passé le 30 rue de Condé avait été occupé par l'imprimerie générale de Lyon dirigée par Albert.

[119] Par la suite dans les indicateurs sont parfois mentionnés les n°s 16 et 20 comme faisant partie de l'imprimerie. Il est probable qu'il s'agissait plutôt d'entrepôts.

[120] Le 10 décembre 1934 (soit plus de six ans après la mort d'Emmanuel Vitte) a lieu la bénédiction par le cardinal Maurin, primat des Gaules, de la nouvelle imprimerie Vitte à Lyon, 177 avenue Félix Faure (3ème arrondissement).

[121] Vitte, Emmanuel. *De l'Impression des labeurs, op. cit.*

Droits d'auteur réservés.

s'agit d'un outil qui permet de produire *sept mille* à *dix mille* lettres à l'heure[122] ». Ce texte indique encore que, pour la composition des labeurs, l'imprimerie Vitte emploie principalement deux types de caractères : l'un, moderne, est proche du caractère *Didot*, l'autre du caractère *Elzévir*.

2.1.2 Les rayons annexes

Le rayon « ornements et lingerie d'église » existe depuis l'époque Vitte et Perrussel ; il est sans doute un héritage direct de la maison Josserand et dispose d'une boutique distincte dès 1883. Dans les indicateurs lyonnais, la maison Vitte apparaît fréquemment sous des rubriques diverses, telles que « chasubliers » ou « lingerie d'Eglise ». Même si ces rubriques disparaissent et qu'il n'est plus fait mention de la boutique du 5 place Bellecour à partir du début des années 1900, il est incontestable que l'activité perdure. Ainsi, le catalogue de livres classiques 1902-1903 présente en quatrième de couverture une publicité pour le rayon ornements et lingerie d'église, détaillant ainsi le fonds :

> *« Chasubles. – Chapes. – Dalmatiques. – Dais. – Bannières. – Oriflammes. – Echarpes de bénédiction. – Voiles épistoliers. – Conopées. – Bourses. – Tapis d'autel. – Etoles pastorales. – Draps mortuaires. – Mitres. – Garnitures et nappes d'autel. – Amicts. – Aubes. – Rochets et surplis, etc., etc. – Bronzes d'église. – Vases sacrés. – Chapelles de mission, etc., etc. »*

Ce rayon est complété entre 1903 et 1905 par un commerce de papeterie, fournitures scolaires, imagerie religieuse et « articles pour récompense et récréation[123] ».

Enfin, dans le catalogue d'ouvrages de fonds de 1922, une activité « reliure » est mentionnée. Même si elle ne fait pas l'objet de publicité dans les

---

[122] *ibid.*, p. 2-3.
[123] Voir en annexe la liste de ce rayon, extraite du catalogue de livres classiques de 1927.

Droits d'auteur réservés.

catalogues précédents, cette activité existe probablement dès les débuts de l'imprimerie de la rue de la Quarantaine : sur le *Plan de Lyon et de l'exposition* (1894), une réclame pour des ouvrages venant de paraître à la librairie Vitte propose une « reliure demi-chagrin plats toile » qui se paie « en sus 5 francs[124] ». La maison Vitte a su diversifier ses activités et acquérir une dimension nationale.

2.1.3 La succursale parisienne

L'extension de la maison Vitte se fait aussi à Paris, grâce à l'achat en 1901 du fonds Xavier Rondelet, situé au 14 rue de l'abbaye, dans le sixième arrondissement. Xavier Rondelet était lui-même le successeur de la maison Gaume fondée en 1821, dont les publications étaient ouvertement engagées au service des courants intransigeants et ultramontains. Le catalogue d'ouvrages de fonds de 1903 présente l'adresse lyonnaise comme le siège social de la maison, l'adresse parisienne constituant une succursale.

Par la suite, la succursale parisienne déménage et s'agrandit probablement, puisqu'elle comporte en 1922 deux bâtiments adjacents, 5 rue Garancière et 1 place Saint-Sulpice, toujours dans le sixième arrondissement.

2.2. Quelques points de repères économiques

Nous savons peu de choses sur la santé économique de la maison Vitte, et ne possédons pas de rapports comparables à celui établi par MM. Ebrard, Barral et Cottin en 1882. Emmanuel Vitte se plaint en 1892 de la crise de la librairie dans un opuscule que nous n'avons pas pu localiser. Il semblerait effectivement que la maison Vitte ait connu quelques périodes difficiles, en particulier les années 1900 : ainsi la société ne distribue-t-elle plus de dividendes entre 1904 et 1907, « à la suite de la crise aiguë du livre et des méfaits de la politique antireligieuse[125] ». Toutefois, le capital de départ de la librairie générale catholique et classique (900 000 francs) a augmenté et s'élève en 1922 à 1 350 000 francs.

---

[124] *Plan de Lyon et de l'Exposition*. Archives municipales de Lyon. Voir annexes.
[125] *In Memoriam*, p. 24.

Droits d'auteur réservés.

Le développement de la maison Vitte s'appuie en particulier sur une solide stratégie commerciale.

3. Stratégie commerciale

L'un des éloges funèbres parus dans *In Memoriam* fait mention du talent d'Emmanuel Vitte pour « développer la publicité catholique sous toutes ses formes[126] » et vanter les mérites de la religion. Il a en effet le souci constant de concilier recherche d'une rentabilité suffisante pour assurer l'avenir de sa maison et fidélité à son engagement d'éditeur catholique. Afin de limiter, sans pouvoir le faire complètement disparaître, le risque de mévente, cet éditeur élabore une véritable stratégie commerciale qui s'appuie sur une argumentation réfléchie et régulièrement renouvelée[127] ainsi que sur des outils divers (catalogues, compte-rendus sous différentes formes, prospectus, etc.). Elle recouvre ses relations avec les auteurs et avec les autres éditeurs catholiques, la mise en valeur dans ses ouvrages et périodiques de sa propre production éditoriale et enfin, l'ouverture vers des activités autres que la vente de livres.

3.1. Les relations avec les auteurs

Si Emmanuel Vitte se plaint de la méconnaissance des auteurs à l'égard des contraintes qui pèsent sur le travail d'imprimeur et d'éditeur[128], cela n'empêche pas la Librairie générale catholique et classique d'offrir aux auteurs un certain nombre de garanties.

En tant qu'imprimeur et éditeur, Emmanuel Vitte propose aux auteurs des conditions comparables à celles des autres maisons d'édition. Il en dresse la liste en 1897[129]. Les ouvrages sortis des presses de la maison Vitte sont entreposés sans

---

[126] *In Memoriam*, p. 18-19.
[127] Dans ses *Notions élémentaires de typographie et de librairie à l'usage des auteurs*, *op. cit.,* p.59-60, Emmanuel Vitte emploie l'expression « publicité méthodique ». Selon lui, elle ne peut être développée que par des maisons d'édition expérimentées et disposant de relations nombreuses.
[128] Voir Partie 1, 2.2.2.
[129] *Notions élémentaires de typographie et de librairie à l'usage des auteurs*, *op.cit.*, p. 63-64.

Droits d'auteur réservés.

frais pour les auteurs . Ils sont assurés contre l'incendie. En revanche, l'éditeur ne garantit pas les avaries dont il ne serait pas responsable, en particulier des exemplaires détruits à l'occasion d'une guerre ou d'une émeute.

Pour la vente, les ouvrages en dépôt sont assimilés aux publications d'Emmanuel Vitte. Ils sont inscrits sur les mêmes catalogues. Ils bénéficient de la même publicité sans autre frais pour l'auteur que la remise gratuite de cent à deux cents exemplaires pour obtenir des compte-rendus dans les journaux. Le compte des exemplaires vendus est arrêté tous les ans et réglé dans les trois mois qui suivent. Il se fonde sur le prix d'annonce de l'ouvrages diminué de 40 à 50 % qui représentent la remise accordée au public, les frais de vente et autres (1/13e) et la commission pour la maison Vitte. Un ouvrage dont la vente est à peu près nulle au bout de la deuxième année peut être rendu au déposant. Enfin, l'auteur ne peut retirer ses exemplaires avant deux ans sans rembourser les frais de publicité engagés. Il ne peut céder ses droits au profit d'un autre libraire sans en informer la librairie Vitte. Sauf de très rares exceptions, la maison Vitte n'accepte pas en dépôt les ouvrages qu'elle n'a pas imprimés. Elle n'autorise personne, à moins d'une entente préalable, à mettre la firme Vitte en couverture des ouvrages imprimés dans d'autres maisons.

Les catalogues de la maison Vitte confirment le fait qu'elle édite à compte d'auteur et que ces ouvrages sont, en ce qui concerne la vente, traités comme les ouvrages qu'elle publie[130]. Emmanuel Vitte est attentif à la mise en valeur de tous les types d'ouvrages qu'il met en vente, ce qui suppose d'établir des collaborations avec des éditeurs présentant le même profil que la maison Vitte.

3.2. Les relations avec les autres maisons d'édition catholiques

La librairie Vitte a l'ambition de proposer à ses clients un éventail complet de ce qui s'édite en matière de livres religieux. Pour ce faire, elle collabore avec de nombreuses maisons d'édition.

---

[130] Dans les catalogues de 1903, 1905, 1908 et 1910 apparaît la mention suivante : « Indépendamment de nos propres publications, nous nous chargeons, pour le compte des auteurs, de l'impression et de la vente de tous les ouvrages entrant dans le cadre de notre librairie.
Nous leur offrons, comme Imprimeur, les meilleures conditions de prix, d'exécution et de célérité, et comme Editeur, nous assurons gratuitement à leurs œuvres une large publicité et de grandes chances de vente, en les assimilant, en tout et pour tout, à nos ouvrages de fonds (…) ».

Droits d'auteur réservés.

Dans sa librairie en effet, Emmanuel Vitte ne commercialise pas uniquement les ouvrages qu'il édite lui-même : une publicité insérée dans le catalogue d'ouvrages de fonds de l'année 1905[131], en deuxième de couverture, précise qu' « en dehors de [ses] propres ouvrages », la librairie « [possède], à Lyon, un assortiment considérable des meilleures publications des éditeurs catholiques et, notamment, des librairies Lethielleux, Poussielgue, Lecoffre, Retaux, Plon, etc. » On retrouve les grands noms de l'édition catholique à Lyon, Paris, voire à l'étranger[132]. De même, dans *La Controverse,* les pages consacrées aux nouveautés présentent régulièrement des ouvrages de ces éditeurs. Poussielgue, Gaume et Palmé apparaissent très fréquemment. La mise en valeur des ouvrages publiés par ces éditeurs peut prendre la forme d'une liste de titres venant de paraître mais aussi de compte-rendus. La plupart des périodiques tels que *La Controverse* possèdent une rubrique de compte-rendus à partir d'une sélection de nouveautés. Ainsi Emmanuel Vitte s'engage-t-il à annoncer dans sa revue la parution de tout ouvrage dont on lui aura adressé deux exemplaires et à faire figurer un compte-rendu « pour ceux qui présenteraient un intérêt pour les lecteurs de la revue[133] ». Il considère en effet que le compte-rendu est un outil pour faire connaître une nouveauté.

De plus, ces éditeurs proposent de s'abonner aux mêmes titres de revues. C'est le cas par exemple de Vitte et de Gaume[134] au sujet des *Lettres chrétiennes, revue d'enseignement, de philologie et de critique. La Controverse* fait à plusieurs reprises au cours de l'année 1882[135] de la publicité pour cette revue. Le sommaire du numéro de mars-avril est reproduit avec des articles qui rejoignent les thèmes développés dans *La Controverse* comme « L'enseignement secondaire libre : imminence du péril, moyens de salut » par M. Duilhé de Saint-Projet.

---

[131] BnF, fonds Q10.

[132] Le catalogue de livres classiques 1909-1910 comporte une autre publicité qui précise également que « la librairie catholique E. Vitte (…) se charge de procurer rapidement et à de bonnes conditions tous les ouvrages édités en France et à l'étranger. »

[133] *La Controverse* n°39, 1er juin 1882.

[134] Rappelons que Vitte rachète en 1901 le fonds Rondelet, lui-même acquéreur de la maison Gaume.

[135] *La Controverse* n°37, 1er mai 1882 et numéros suivants. Les *Lettres chrétiennes* sont un bimensuel édité par l'imprimerie de Saint-Augustin, Desclée de Brouwer à Lille. L'abonnement annuel est de 18 francs pour la France et 22 francs pour l'étranger. On peut s'abonner aux bureaux de la revue à Lille, 5 rue de Poissonceaux ; à Paris chez M. Gaume, 3 rue de l'Abbaye ; à Lyon chez Vitte et Perrussel.

Droits d'auteur réservés.

Enfin, Emmanuel Vitte, dès ses débuts avec Auguste Lutrin, pratique la coédition pour un certain nombre d'ouvrages. C'est le cas par exemple avec l'éditeur parisien Jules Vic établi au 11 rue Cassette. En 1877, ils ont coédité *La Religion en face de la science, leçons sur l'accord entre les données de la révélation biblique et les théories scientifiques modernes* de l'abbé Arduin et un *Cours complet et détaillé de catéchèse pour l'instruction des enfants de la classe inférieure des écoles* de Gustave Mey[136]. Par conséquent, Emmanuel Vitte a conscience de l'importance d'entretenir de bonnes relations avec ses concurrents. S'il relaie la production éditoriale d'un Poussielgue ou d'un Gaume, on peut penser que ces derniers font en retour la même chose. Qu'il s'agisse de ses propres publications ou de celles d'autres éditeurs, Emmanuel Vitte a recours à différents procédés pour leur assurer la meilleure vente possible.

3.3. Les outils publicitaires

Ils peuvent être étudiés à travers les périodiques édités par Emmanuel Vitte et ses catalogues paraissant chaque année.

3.3.1 La publicité dans les périodiques

Les périodiques constituent un outil publicitaire privilégié pour les ouvrages édités par Emmanuel Vitte.

Comme pour les ouvrages parus chez d'autres éditeurs, il utilise des procédés classiques pour mettre en valeur sa production. En quatrième de couverture de *La Controverse,* il place fréquemment une liste de nouveautés avec titre complet, présentation matérielle, auteur et prix. Régulièrement en deuxième ou troisième de couverture une « bibliographie » est proposée au lecteur : pour deux ou trois titres, une brève présentation accompagne les indications de prix et de titre. Pour certains ouvrages dont l'édition revêt une importance particulière toute une page leur est consacrée. Le texte défendant l'ouvrage n'est que rarement signé. La présentation des *Œuvres philosophiques* du cardinal Zigliara dans *La*

[136] Voir en annexe le catalogue des monographies éditées par E.Vitte.

Droits d'auteur réservés.

Controverse[137] est un exemple tout à fait intéressant des arguments de vente employés par Emmanuel Vitte. D'une part, il met en avant la qualité de l'ouvrage sur le plan intellectuel en reproduisant un article d'Arsène Virly, professeur de philosophie qui en fait l'éloge. D'autre part, il souligne la qualité de l'impression et du travail éditorial : il affirme que « les éditeurs n'ont rien négligé pour rehausser encore, s'il est possible, la valeur de ce remarquable ouvrage. Correction parfaite de l'exécution typographique, habile et intelligente disposition des matières, élégance des caractères, beauté du papier ». Cet ouvrage de Zigliara fait l'objet par la suite de nombreuses rééditions.

Par ailleurs, Emmanuel Vitte met en valeur des titres qui sont parus déjà depuis un moment afin de relancer des ventes qui menacent de s'essouffler ou qui se sont révélées décevantes. Il s'agit aussi d'ouvrages faisant l'objet d'une réédition régulière et dont la vente semble plus assurée. *La Controverse* propose des sélections thématiques, parfois sur des sujets un peu inattendus par rapport aux orientations de la revue, tels que la botanique[138]. En effet, Emmanuel Vitte réédite régulièrement la *Botanique* de Cariot, membre de la Société de botanique de Lyon. Il exploite aussi les possibilités offertes par le calendrier liturgique. *La Controverse* opère ainsi une sélection d'ouvrages pieux pour le Carême[139], la Communion, le Mois de Marie[140]. Ce type de regroupement thématique apparaît aussi dans les ouvrages édités par Emmanuel Vitte. Ainsi, toute publication en relation avec la société de Marie[141] présente en début ou en fin d'ouvrage une liste de publications maristes disponibles chez le même éditeur, qu'il s'agisse de monographies ou de périodiques.

La Controverse permet de pratiquer des effets d'annonce. Pour fidéliser ses lecteurs, sa couverture annonce le sommaire du numéro suivant et parfois un supplément qu'elle n'a d'ailleurs pas toujours été en mesure de fournir par la suite.

---

[137] *La Controverse* n°33, 1er mars 1882, deuxième de couverture : *Œuvres philosophiques* du cardinal Zigliara. Traduction de l'abbé Murgue. Trois volumes gr. in-8° imprimés en caractères elzéviriens sur papier vergé. Prix : 20 francs.

[138] *La Controverse* n°34, 16 mars 1882, troisième de couverture : présentation de l'*Etude des fleurs. Botanique élémentaire, descriptive et usuelle*, par l'abbé Cariot. Il est fait aussi mention d'une *Flore des muscinées*, par M.-L. Debat, président de la Société de botanique de Lyon.

[139] *La Controverse* n°32, 16 février 1882, troisième de couverture.

[140] *La Controverse* n°36, 16 avril 1882, troisième de couverture.

[141] Voir Partie 4, 3.

Droits d'auteur réservés.

Ainsi, en janvier 1882[142], *La Controverse* évoque le projet d'un supplément gratuit intitulé *Les Mélanges scientifiques et littéraires* publiés par des professeurs des Facultés catholiques de Lyon. En février, le premier fascicule devait être livré mais *La Controverse* indique que la parution a pris du retard en raison de « circonstances imprévues[143] ». Des lecteurs écrivent pour demander la date de parution effective et en juillet[144] un avis leur répond que le projet est renvoyé à une date indéterminée. *La Controverse* anticipe aussi sur la parution d'un nouvel ouvrage qu'elle annonce à l'avance. Un supplément gratuit reproduit par exemple la table des matières de l'ouvrage en question. C'est le cas pour *La Religion en face de la science* de l'abbé Arduin : un supplément[145] de trois pages reproduit la table abrégée des trois volumes. Parfois, cet effet d'annonce s'accompagne d'une proposition de vente à prix réduit.

3.3.2 La vente à conditions préférentielles

Emmanuel Vitte utilise les appels à souscription et pratique des remises pour certains types d'ouvrages.

L'appel à souscription est un moyen d'encourager la vente d'un ouvrage se composant d'un grand nombre de volumes et dont le prix est élevé. En février 1882, Emmanuel Vitte lance une souscription pour l'édition d'une *Sainte Bible avec introductions générale et particulière* en vingt-trois volumes. La souscription permet d'acheter chaque volume à un prix inférieur au prix d'achat et la remise est plus intéressante si l'on achète l'ensemble des volumes. L'éditeur précise que « le souscripteur qui s'engage à recevoir et à payer les volumes au fur et à mesure de la mise en vente ne court aucun risque car il ne reçoit et ne paie que des parties complètes et indépendantes, et il a l'avantage de payer moins cher[146] ». Une souscription est lancée aussi en 1883 pour l'édition des *Œuvres complètes* de Joseph de Maistre. Cette édition en douze volumes (parution d'un volume par mois

---

[142] *La Controverse* n°29, 1er janvier 1882, première de couverture : ce supplément paraîtra en fascicules de 66 à 80 pages.
[143] *La Controverse* n°32, 16 février 1882, première de couverture.
[144] *La Controverse* n°42, 16 juillet 1882, deuxième de couverture.
[145] *La Controverse* n°51, 1er décembre 1882 : ouvrage en vente à la Librairie générale, catholique et classique à Lyon et chez Jules Vic, 11 rue Cassette à Paris.
[146] Souligné dans le texte original. *La Controverse* n°32, 16 février 1882.

Droits d'auteur réservés.

à partir de mai 1883) contient un grand nombre de lettres inédites. Pour les cinq cents premiers souscripteurs, le prix d'un volume sera de 4,25 francs au lieu de 5 francs. Chaque volume est imprimé sur beau papier et contient cinq cent soixante pages. Les éditeurs soulignent l'importance de ce projet : ils indiquent que « plus que jamais, les circonstances donnent une grande opportunité à cette publication, et la propagation de tels ouvrages doit être considérée comme une œuvre de bien public[147] ». Un argument idéologique soutient cet appel à souscription : participer à cette souscription est un moyen de participer à la diffusion des idées catholiques.

Par ailleurs, Emmanuel Vitte pratique toutes sortes de remises. Il peut s'agir de remises sur des livres d'occasion. *La Controverse* annonce par exemple la vente des œuvres complètes de Bossuet en dix volumes pour 40 francs et des œuvres complètes de Bourdaloue en quatre volumes pour 12 francs[148]. Emmanuel Vitte offre aussi des remises spécifiques pour des catégories de clients privilégiées, en particulier les écoles libres et le clergé. Dans le catalogue de livres classiques pour l'année scolaire 1909-1910[149], la collection d'ouvrages, « L'Ecole libre[150] », publiée sous le patronage de l'association du même nom, est proposée aux écoles avec une aide de 10% payable par la librairie Vitte : pour en bénéficier, le directeur de l'école signe le bon de participation qui se trouve en première page de chaque volume de la collection et le renvoie à la librairie en juin ou juillet. Le bon donne droit à une participation de 10 % pour l'école mais aussi de 5 % pour l'association à laquelle elle appartient. Emmanuel Vitte soutient ainsi la cause de l'enseignement libre. Les membres du clergé bénéficient aussi de remises sur des catégories d'ouvrages qui leur sont particulièrement destinées, comme les livres de prédication[151]. La maison propose donc différentes types de remise qui sont destinées à encourager les ventes, tout comme le sont les collections créées par Emmanuel Vitte.

---

[147] *La Controverse* n°56, 16 février 1883, quatrième de couverture : les *Œuvres complètes* se composent de douze volumes : tome 1, Considérations sur la France. Trois fragments sur la France. Essai sur le principe générateur. Etude sur la souveraineté ; tome 2, Le pape ; tome 3, Les soirées de Saint-Petersbourg ; tome 4, Appendice sur les sacrifices. Délais de la justice divine dans la punition des coupables ; tome 5, Examen de la philosophie de Bacon ; tome 6, Opuscules (1ère partie) ; tome 7, Opuscules (2e partie). Tomes 8 et suivants, Correspondance.
[148] *La Controverse* n°47, 1 octobre 1882, troisième de couverture.
[149] BnF, fonds Q10.
[150] Voir Partie 4, 2.2.
[151] *La Controverse* n°62, 1er octobre 1883.

Droits d'auteur réservés.

3.3.3 Les collections

Le regroupement des ouvrages sous la forme de collections est considéré par Emmanuel Vitte comme un moyen efficace de limiter le risque de mévente[152]. Il a ainsi formé sous le nom générique de « Bibliothèque variée » diverses collections où peuvent trouver place des ouvrages d'histoire, littérature, sciences, arts, voyages, etc. Les volumes de chaque série ont la même apparence et sont soumis aux mêmes conditions de vente. Cela facilite leur écoulement en grand nombre dans les établissements d'enseignement où ils sont recherchés pour les distributions de prix. Un ouvrage qui, isolé, aurait eu du mal à se vendre peut ainsi trouver des acheteurs en bénéficiant de la notoriété de la collection.

En effet, Emmanuel Vitte crée tout particulièrement des collections de propagande à destination des écoles. Selon le catalogue de livres classiques de 1909-1910, la « Petite Bibliothèque céleste[153] » comprend de « gracieux opuscules » de soixante-quatre pages, avec couverture en couleur et encadrement rouge à chaque page. Chaque opuscule est vendu dix centimes. Vitte propose soixante-dix exemplaires pour cinq francs, cent cinquante pour dix francs, cinq cents pour trente-deux francs et mille pour soixante francs. Le catalogue cite une critique parue dans *L'Ami du clergé* à propos de cette collection :

> *« Ces opuscules sont vraiment délicieux, c'est la piété dans tout ce qu'elle a d'admirable et solide, de simple et de fort. La sève évangélique et apostolique y circule dans toute sa pureté, vierge de tout alliage de vanité et d'intérêt.*
>
> *Et à cette piété l'éditeur a fait la plus attirante parure : couverture historiée, gravure à la première page, papier chiné, pages encadrées de rouge…bon marché extrême… Pour distribuer aux enfants et répandre parmi les âmes pieuses, vous chercheriez en*

[152] *Notions élémentaires de typographie et de librairie à l'usage des auteurs, op. cit.,* p.59-70.
[153] Voir la liste des titres en annexe.

Droits d'auteur réservés.

vain quelque chose de plus pratique et de plus aimable ».

S'y ajoute la « Petite Bibliothèque édifiante » qui regroupe des biographies de saints et de personnages historiques[154]. Comme pour la « Petite Bibliothèque céleste » Emmanuel Vitte détaille la présentation matérielle de la collection : elle se compose d'« élégants opuscules » in-16 avec couverture polychrome, vendus vingt centimes l'unité. Aux conditions de propagande, la maison propose sept exemplaires pour1,20 franc, quinze pour 2,40 francs, soixante-dix pour 10 francs, cent cinquante pour 20 francs. Le catalogue de livres classiques 1909-1910 inclut encore une collection de chansons, romances, bluettes, chansonnettes, duos, etc., à l'usage des écoles et des familles, « Les Heures charmantes ». Les séries se divisent en trois séries pour filles, trois séries pour garçons et deux séries pour enfants[155]. La publicité en faveur de ces collections se fait surtout dans les catalogues de la librairie.

3.3.4 Les catalogues

Emmanuel Vitte accorde une grande importance aux catalogues qui chaque année présentent à sa clientèle sa production éditoriale et les autres ouvrages disponibles dans sa librairie.

En réalité, Emmanuel Vitte édite différents catalogues. Le plus important est le catalogue général des ouvrages de fonds qui est disponible en décembre. Ainsi *La Controverse*[156] annonce-t-elle en 1882 sa parution le 5 décembre ; pour ses abonnés, il sera envoyé gratuitement sur simple demande écrite. Il est complété par un catalogue de livres classiques à destination des écoles. Les remises proposées ne s'appliquent qu'à des achats d'ouvrages en nombre suffisant. Emmanuel Vitte offre aux enseignants la possibilité de recevoir des spécimens de manuels scolaires

---

[154] Voir la liste en annexe.

[155] Catalogue de livres classiques, 1909-1910 : 8 séries de 12 pièces. Prix de la série avec chant : 2,50 francs. Par exemple, la série A pour les filles regroupe les titres suivants : *Adieu mes hirondelles ! Apparition d'ange. Petit cloche du couvent. Enfin, je suis marraine ! Papillons blancs, papillons bleus ! Les rondes d'hirondelles. Le parloir. Je voudrais rester petite. Une grève redoutée. Si ma poupée pouvait parler. Parisienne et paysanne. Poète et musicienne.*

[156] *La Controverse* n°51, 1er décembre 1882, troisième de couverture.

Droits d'auteur réservés.

franco contre le paiement de la moitié du prix catalogue[157]. Les catalogues sont envoyés *franco* sur demande. A destination des écoles, Emmanuel Vitte édite aussi un catalogue de livres pour les remises de prix. Ce dernier se fait à partir d'une sélection d'ouvrages dans le catalogue général, classés par séries et proposés au rabais. En plus des livres de prix figurent des couronnes de laurier[158]. En 1903 et 1905 paraît un catalogue de « livres liturgiques romano-lyonnais et autres » qui s'adresse, quant à lui, au clergé.

Emmanuel Vitte diffuse également des catalogues spécifiques pour l'annexe de sa librairie créée en 1880 et qui connaît un fort développement.

3.4. Des activités complémentaires

Emmanuel Vitte est avant tout imprimeur, éditeur et libraire mais, comme beaucoup de ses concurrents, il ne vend pas seulement des livres et ne néglige pas le profit que peuvent apporter d'autres activités. D'ailleurs, *La Controverse* comporte des encarts publicitaires non seulement en faveur des rayons de papeterie et d'ornements d'église de la librairie Vitte mais aussi pour diverses entreprises lyonnaises. Ainsi, apparaissent dans cette revue la Banque générale des intérêts français, la compagnie d'assurance sur la vie appelée « Le temps » et la société de l'Union générale[159].

3.4.1 Le rayon papeterie

Depuis 1903, la librairie Vitte possède un rayon papeterie. En 1905 et 1922, un catalogue spécifique est d'ailleurs consacré aux fournitures scolaires.

Le catalogue de livres classiques de 1927 comporte en quatrième de couverture une publicité pour ce rayon[160]. Les clients peuvent y trouver diverses collections de « bons points » ou images édifiantes, du matériel de bureau et des jeux. Ces jeux se répartissent en deux catégories : jeux de plein air et jeux

---

[157] Voir Partie 4, 2.2 : le catalogue de livres classiques se divise en deux parties, ouvrages de fonds et ouvrages d'assortiment.

[158] BnF, fonds Q10, catalogue de la librairie générale, catholique et classique, 1883 : la librairie propose quatre types de couronnes : couronne chêne ou laurier feuilles vertes (4 francs), couronne chêne ou laurier argent et vert (10 francs), couronne chêne ou laurier feuilles or et vert (10 francs), couronne chêne ou laurier feuilles tout or ou tout argent (20 francs).

[159] *La Controverse* n°29, 1er janvier 1882, deuxième et quatrième de couverture.

Droits d'auteur réservés.

d'intérieur instructifs. Dans cette dernière catégorie rentre une « géographie amusante » vantée par *La Controverse* en 1882[161]. Récompensée par une mention honorable à l'Exposition nationale de géographie de Lyon en 1881, elle se compose d'un billard sur lequel est collée une carte de France. Le texte de présentation insiste sur le caractère instructif de ce billard : l'enfant « apprend rapidement la géographie de la France, des notions d'arithmétique, à lire différentes sortes d'écritures. Le jeu lui donne l'habitude de feuilleter le dictionnaire. En outre, c'est un jeu d'adresse, l'enfant gagnant et perdant selon qu'il joue bien ou mal ». Dans l'annexe de la librairie, cependant, c'est le rayon d'ornements d'église qui occupe la plus large place.

3.4.2 Le rayon ornements d'église

Les catalogues de la librairie et les périodiques édités par Emmanuel Vitte évoquent régulièrement l'existence d'un rayon très riche d'ornements d'église[162] place Bellecour, qui s'adresse au clergé et aux familles.

En effet, ce rayon propose de la lingerie d'église : tenues pour les prêtres, les enfants de chœur, nappes d'autel et bannières diverses. Les prêtres peuvent y trouver aussi des objets en bronze et de l'orfèvrerie : ostensoirs et autres candélabres.

Par ailleurs, certains articles peuvent intéresser non seulement les membres du clergé mais aussi les familles. C'est le cas des images pieuses et des tenues de communiants. Le rayon présente des statuettes pieuses et des bijoux : médailles diverses, chapelets, croix plus ou moins richement ornés et à tous les prix.

La multiplication des catalogues concernant ce rayon témoigne de son succès. En 1903 et 1905 Emmanuel Vitte diffuse un seul catalogue intitulé « catalogue d'ornements, lingerie et bronze d'église ». En revanche, en 1922, il y a trois catalogues qui recouvrent les trois grandes catégories d'articles présentes : un catalogue de chasublerie et lingerie d'église, un catalogue d'orfèvrerie et bronzes

---

[160] Voir le document reproduit en annexe.

[161] *La Controverse* n°29, 1er janvier 1882, troisième de couverture : il existe deux modèles de cette « géographie amusante ». Le grand (hauteur : 0.55 cm, largeur : 51 cm) est au prix de 14 francs, le petit (hauteur : 0.31 cm, largeur : 0.31 cm) au prix de 8 francs.

[162] Voir en annexe la publicité parue dans le catalogue de la librairie en 1922. Le catalogues de livres classiques de 1903 présente lui aussi le rayon de même que *L'Université catholique* n°75 (janvier à juin 1914).

Droits d'auteur réservés.

d'église et enfin un catalogue de bijouterie religieuse (médailles, chapelets, croix, etc.).

Par des techniques commerciales variées et modernes, la maison Vitte a ainsi réussi en quelques décennies, malgré des aléas, à asseoir sa réputation auprès d'un public constitué de membres du clergé, d'écoles libres et de fidèles. Pour ce public elle est une maison de confiance qui offre un panorama complet et soigneusement sélectionné de ce qui se fait de mieux en matière d'édition catholique en France et à l'étranger.

Droits d'auteur réservés.

Partie 3

La production éditoriale de la Librairie Générale Catholique et Classique

La production éditoriale de la maison Vitte comprend à la fois des monographies et des périodiques. Son analyse repose, pour les monographies, sur la réalisation d'un catalogue récapitulatif des titres édités par Emmanuel Vitte et repérés dans différentes bibliothèques. Pour les périodiques, elle prend appui sur les informations contenues dans les registres du dépôt légal des Archives départementales et dans les indicateurs lyonnais.

1. Les monographies

Le catalogue des monographies éditées par la maison Vitte de 1877 à 1928 permet d'étudier la production éditoriale du point de vue quantitatif mais aussi du point de vue du contenu. En effet, nous avons établi une typologie, afin d'opérer un classement thématique et de repérer les grandes tendances éditoriales de la Librairie générale catholique et classique.

1.1. Evaluation quantitative de l'édition de monographies

Il convient de relativiser les chiffres obtenus à partir de notre catalogue : en effet, celui-ci n'est pas exhaustif ; de plus, certaines rééditions apparaissent comme des premières éditions, en raison de lacunes dans les catalogues

Droits d'auteur réservés.

rétroconvertis, et des doublons n'ont pas manqué de nous échapper. Néanmoins, l'importance numérique du catalogue que nous avons reconstitué nous autorise à formuler quelques hypothèses quant à l'évolution quantitative de l'édition d'ouvrages de fonds (nous avons en effet exclu les livres classiques, qui font l'objet d'une étude séparée). Si le nombre de nouveautés varie de façon importante, comme le montrent les chiffres que nous avons obtenus, le catalogue de la librairie reste stable, avec environ mille cinq cents titres.

Le graphique ci-dessous rend compte de l'évolution annuelle de la production de la maison Vitte, en se fondant sur le nombre d'ouvrages que nous avons comptabilisés.

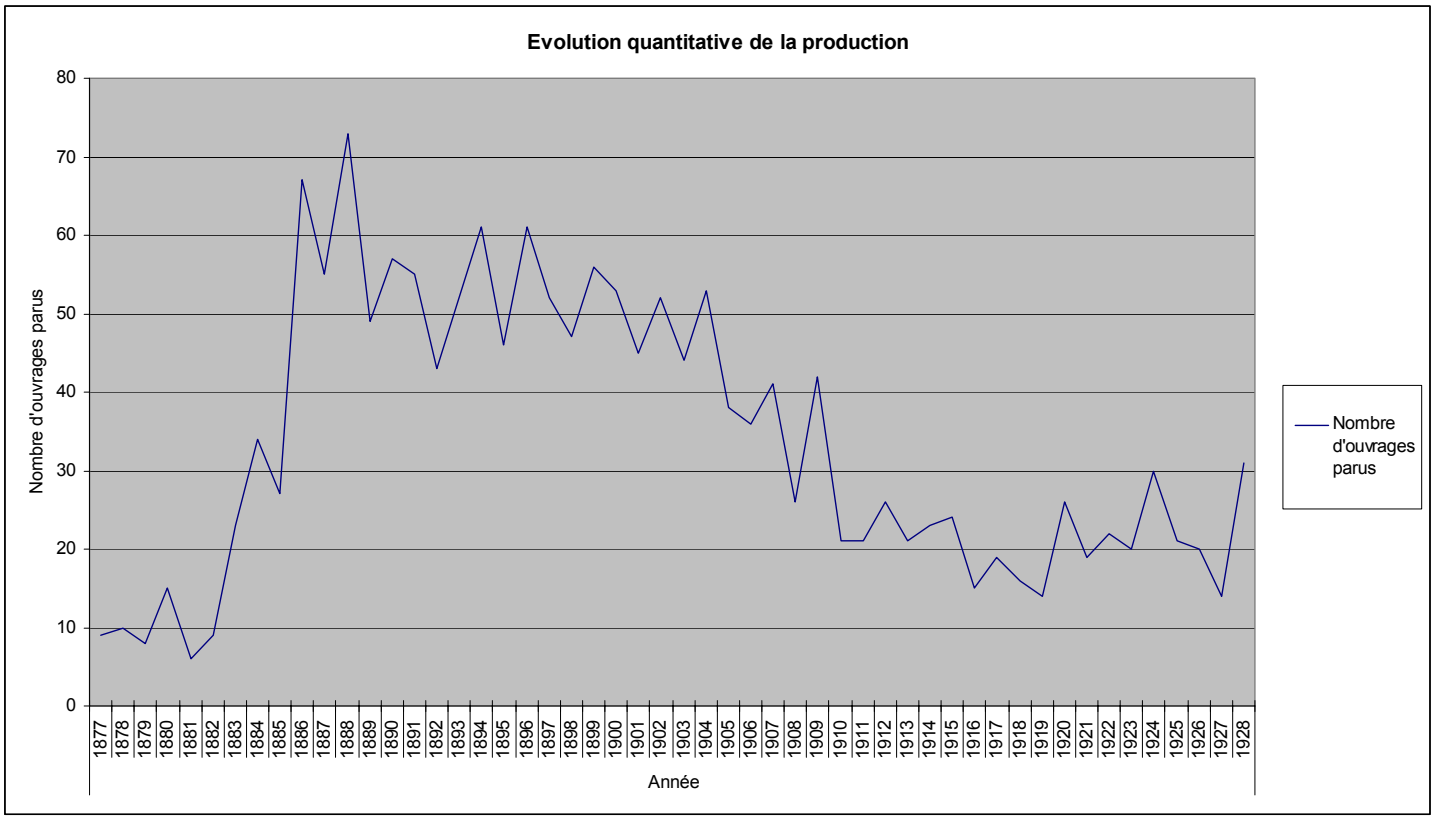

Droits d'auteur réservés.

Ce graphique révèle une évolution très nette : après des débuts assez lents entre 1877 (ou peut-être 1876) et 1881, la production augmente très rapidement dès la fondation de la société anonyme (1882) et surtout le rachat du fonds Pélagaud (1883). Puis elle reste à un niveau élevé jusqu'au début du XXe siècle. Ensuite survient un premier tassement du nombre d'ouvrages publiés, dès que la loi de séparation de l'Eglise et de l'Etat se précise et bien que celle-ci ait probablement nuit principalement à la production scolaire de la maison Vitte. C'est ensuite la Première Guerre Mondiale qui atteint la maison d'édition : dans les années 1910, la production s'effondre brutalement, divisée par trois ou quatre par rapport aux meilleures années, et ne reprend que modestement une fois la guerre terminée.

1.2. Principales caractéristiques de la production de la maison Vitte

1.2.1 Un éditeur représentatif du cas de Lyon

Le panorama de l'édition lyonnaise dressé par l'*Histoire de l'édition française*[163] montre qu'Emmanuel Vitte est assez représentatif de son temps : seul un créneau spécialisé, celui de la religion, permet à Lyon d'attirer quelques auteurs célèbres. Grâce à la reprise du fonds Rusand et du fonds Pélagaud, Vitte a ainsi effectué plusieurs rééditions des œuvres de Joseph de Maistre, ainsi qu'une édition abrégée des œuvres de Chateaubriand. Sa réédition de deux grands succès de librairie du XIXe siècle, *L'Imitation de Jésus-Christ* et les œuvres de saint François de Sales, constitue probablement également un héritage d'un des fonds rachetés par Vitte.

Cependant, la Librairie générale catholique et classique s'écarte quelque peu des observations de Claude Savart[164] sur les particularités des éditeurs catholiques : il remarque qu'il est rare qu'une autre maison d'édition publie un ouvrage religieux, et que ces éditeurs spécialisés ne s'écartent de leur créneau que « pour produire des romans édifiants ou les manuels de l'enseignement

---

[163] Martin, Henri-Jean et Chartier, Roger (sous la dir. de). *Histoire de l'édition française*. Tome 3, « Du romantisme à la Belle Epoque ». Paris : Fayard, Cercle de la librairie, 1990. Deuxième partie : Auteurs et éditeurs, librairies et bibliothèques, II : Le monde des éditeurs, « Le cas de Lyon ».
[164] *ibid.*, Quatrième partie : Des livres pour tous, II : Le livre religieux, Claude Savart.

Droits d'auteur réservés.

catholique » : si l'essentiel de la production de la maison a effectivement un lien direct avec le catholicisme et l'édification, Vitte a également publié un certain nombre d'essais historiques, scientifiques, philosophiques et économiques.

1.2.2 La production religieuse[165]

Les ouvrages religieux, tous types confondus, constituent entre 1877 et 1928 environ 60 % de la production éditoriale de la maison Vitte[166] ; si l'on y ajoute les livres édifiants et les essais consacrés aux débats contemporains en matière de religion, cette proportion passe à 70 %. Dans les années 1890, les plus fastes pour la maison Vitte, ce pourcentage est plus élevé encore : l'éditeur affirme de plus en plus sa spécialisation.

Les livres religieux d'usage courant, généralement publiés par ordre de l'archevêque de Lyon – livres liturgiques, recueils de prières et catéchismes, auxquels nous pouvons ajouter les chants religieux – ne représentent que 10 % de l'ensemble de la production religieuse, alors que Claude Savart estime cette proportion à un tiers tout au long du XIXe siècle. Néanmoins, en terme de nombre de tirages, leur part était probablement bien plus importante.

Vitte édite de nombreux ouvrages destinés à soutenir la vie spirituelle des catholiques, notamment des vies de saints dans la collection « Petite bibliothèque édifiante », qui est rattachée aux livres classiques. En revanche, les méditations et exercices, qui entrent selon la classification de Claude Savart dans cette même catégorie, sont rares dans notre catalogue.

Les ouvrages de caractère doctrinal – travaux théologiques, ouvrages de pastorale ou de catéchèse, écrits apologétiques, etc. – représentent moins de 10 % de la production religieuse (contre un tiers pour l'ensemble de l'édition religieuse, selon Claude Savart). Les ouvrages théoriques sont cependant nombreux au sein du fonds Vitte, mais ils s'écartent de la théologie : biographies de membres du clergé, histoire religieuse et débats contemporains (religion et société, religion et science, religion et politique, etc.) représentent

---

[165] Tous les chiffres avancés proviennent du catalogue que nous avons reconstitué.

[166] A l'époque, les ouvrages religieux représentent 10 à 12 % de l'ensemble de la production éditoriale en France. Martin, Henri-Jean et Chartier, Roger (sous la dir. de). *Histoire de l'édition française*, *op. cit.*, Quatrième partie, II.

Droits d'auteur réservés.

plus de 40 % des ouvrages offrant un lien direct avec la religion. Les ouvrages polémiques reflètent les débats de l'époque et témoignent certainement des convictions d'Emmanuel Vitte : l'abbé Elie Blanc, l'un de ses auteurs les plus prolixes, a ainsi consacré plusieurs ouvrages à l'hypnotisme[167] ; Vitte a également participé aux controverses sur le Saint Suaire de Turin ou sur l'authenticité de Notre-Dame de Lorette, et attaqué à plusieurs reprises les francs-maçons[168].

Enfin, Vitte attache une grande importance à la vie religieuse lyonnaise dans son ensemble : la plupart des membres du clergé qui font l'objet d'une biographie sont des prêtres de la région. Une part de sa production se rapporte à la vie religieuse lyonnaise et notamment aux cérémonies liées à la basilique de Fourvière. En outre, nombre des auteurs qu'il édite sont des membres du clergé de la région de Lyon, comme l'abbé James Condamin (pseudonyme de J. de Beauregard), docteur ès théologie, auteur d'une trentaine d'ouvrages publiés par Emmanuel Vitte. Cette dimension régionaliste est typique des éditeurs provinciaux qui, pour se démarquer de Paris, mettent l'accent sur la vie locale[169].

1.2.3 Le reste de la production

La production éditoriale non religieuse des maisons successives d'Emmanuel Vitte se caractérise tout d'abord par l'absence d'ouvrages littéraires, à l'exception de quelques pièces de théâtre et recueils de poésie édifiants. Nous n'avons relevé qu'un seul roman, *Le Roman d'une loueuse de chaises*[170], qui, à en juger par les autres œuvres de son auteur, est très probablement édifiant. La production non religieuse est donc massivement constituée d'essais dans différents domaines de la connaissance.

- Sciences : La production scientifique est concentrée dans les années 1880 et 1890 : par la suite, Emmanuel Vitte n'édite pratiquement plus

---

[167] Par exemple : Blanc, Elie (Abbé). *La Suggestion hypnotique est-elle licite ou illicite, naturelle ou diabolique ?* 1898.
[168] L'ouvrage suivant a été réédité à plusieurs reprises : Copin-Albancelli, Paul. *Le Drame maçonnique. Le pouvoir occulte contre la France*. 1908.
[169] Martin, Henri-Jean et Chartier, Roger (sous la dir. de). *Histoire de l'édition française*, *op. cit.*, Deuxième partie, II, « Le cas de Lyon ».
[170] Large, Henriette. *Le Roman d'une loueuse de chaises*. 1885.

Droits d'auteur réservés.

d'ouvrages scientifiques. L'essentiel de cette production concerne la médecine : Vitte a ainsi publié plusieurs médecins lyonnais, comme Jean Garel, oto-rhino-laryngologiste pratiquant à l'Hôtel-Dieu de Lyon, Victor Augagneur, chirurgien et maire de Lyon de 1900 à 1905, et Alexandre Lacassagne, père de la médecine légale moderne. La plupart de ces ouvrages ont d'abord été publiés dans un périodique, *La Province médicale* ou *L'Echo médical*.

- Histoire-géographie : Ces deux disciplines représentent une part importante de la production non-religieuse de la maison Vitte. En ce qui concerne la géographie, la plupart des ouvrages relatent des voyages (il s'agit en général de publications émanant de la Société de géographie de Lyon). Pour ce qui est de l'histoire, il est parfois difficile de démêler ce qui relève ou non du religieux : certains ouvrages annoncent ainsi une « étude historique et religieuse » de tel pays. La production rattachée à l'histoire s'enrichit au moment de la Première Guerre Mondiale : plusieurs ouvrages cherchent à expliquer la guerre[171] ou à en tirer des leçons[172]. Là encore, religion et approche historique se mêlent : il s'agit souvent d'entretenir le patriotisme et la foi des catholiques.

- Littérature profane : Hormis une réédition de Lamartine, cette rubrique comporte essentiellement des ouvrages de critique littéraire, qui appliquent souvent une approche liée à la religion à un auteur célèbre[173]. Une grande partie de cette production est constituée de recueils de texte probablement destinés aux futurs bacheliers. Le principal auteur de critique littéraire édité par Emmanuel Vitte, Edmond Biré, jouit aujourd'hui encore d'une petite notoriété pour son approche de l'œuvre de Victor Hugo.

---

[171] *Pourquoi la guerre ?* 1915 ; Laplanche, Emile. *Comprenons la vie : nous comprendrons la guerre, l'esprit boche et l'esprit français, les conditions de la victoire : pensées et réflexions*. Extraits du carnet de campagne d'un médecin inconnu. 1918.

[172] Bouvier, Claude-Eugène (Abbé). *Aux âmes chrétiennes. Leçons de la guerre*. 1915.

Droits d'auteur réservés.

Emmanuel Vitte a également édité un certain nombre d'ouvrages pratiques, principalement dans les domaines de l'agriculture[174], de l'économie et de la comptabilité, ainsi que quelques manuels destinés à la ménagère.

2. Les périodiques

A une époque où journaux, revues et autres bulletins en tous genres prolifèrent, Emmanuel Vitte ne peut négliger ce type de publications dans sa triple activité d'imprimeur, éditeur et libraire. Nous avons choisi d'approfondir deux exemples : celui de *La Controverse* que l'on a la chance de pouvoir suivre sur une longue période et celui du *Nouvelliste*, important organe de « défense religieuse » à Lyon et en France.

2.1. La production générale de périodiques de la maison Vitte[175]

Malgré les difficultés posées par les sources, l'échantillon dont nous disposons est suffisant pour dégager quelques tendances qui confirment les thèmes privilégiés par Emmanuel Vitte dans sa production de monographies.

2.1.1 Des sources incomplètes et parfois discordantes

A l'exception du *Nouvelliste* les autres titres de périodiques ont été repérés dans deux sources, les indicateurs lyonnais et les registres du dépôt légal imprimeur conservés aux Archives départementales, qui ne sont ni l'une ni l'autre exhaustives.

Les indicateurs lyonnais donnent le titre du périodique, sa périodicité et l'adresse de son éditeur. Cependant, la comparaison avec les registres des Archives départementales amène à relativiser la fiabilité des renseignements

---

[173] Grillet, Claudius. *La Bible dans Victor Hugo : d'après de nombreux tableaux de concordance*. 1910.

[174] Josserand, P.-N. *La Culture du pommier à cidre et la fabrication du cidre : nouveau guide sommaire et pratique*. 1890.

[175] Voir en annexe le tableau sur la production de périodiques : il met en perspective les informations fournies par les indicateurs lyonnais et celles du dépôt légal imprimeur.

Droits d'auteur réservés.

fournis par les indicateurs. Des erreurs sont commises au sujet de la date ou de la périodicité : *Le Moniteur bibliographique à l'usage du clergé* par exemple, est un périodique bimestriel et non pas mensuel. Tous les titres édités par Emmanuel Vitte ne sont pas mentionnés : au total, les indicateurs font référence à vingt-quatre titres alors que les registres du dépôt légal mentionnent au moins quarante-sept titres que l'on peut attribuer avec certitude à Emmanuel Vitte.

Cependant, les sources conservées aux Archives départementales présentent elles aussi des limites liées à la question du dépôt légal. Les registres du dépôt légal imprimeur apportent de précieuses informations sur les titres de périodiques : en plus du titre et de l'adresse de l'imprimeur figurent l'ancienneté du périodique, sa présentation matérielle (format, nombre de feuilles) et son tirage. Ce dernier élément est particulièrement intéressant pour mesurer l'importance d'un périodique et son évolution. Les Archives départementales ne conservent ces registres que pour la période 1878 à 1914. Pour la période 1914-1928 nous ne disposons donc que des éléments relevés dans les indicateurs lyonnais. Par ailleurs, comme le suggère la présence dans les indicateurs de titres qui n'apparaissent pas dans les registres de la préfecture[176], Emmanuel Vitte ne déclare sans doute pas tous les titres de périodiques qu'il imprime. Néanmoins, au vu des réclamations faites par la préfecture[177] aux imprimeurs, les infractions commises par Emmanuel Vitte dans ce domaine semblent limitées : sur la période 1903-1921 on comptabilise onze réclamations au sujet de titres de périodiques et huit concernant des monographies. Certaines d'entre elles portent sur des publications vendues par Emmanuel Vitte mais pas imprimées par lui[178]. La réponse faite par l'imprimerie Vitte à une réclamation du 12 juin 1915 au sujet de *L'Université catholique* (numéros parus durant le deuxième semestre 1914), nous apprend que cette revue a cessé de paraître depuis le début de la guerre. On peut supposer que ne sont pas déposées les publications les plus engagées. Par exemple, un ensemble de brochures[179], dites de circonstance et qui relèvent de la propagande politique, proposées dans le catalogue général de la

---

[176] *Les Notes d'art et d'archéologie* et *L'Association catholique* sont absentes des registres de la préfecture.
[177] Archives départementales, 2T 126 (1903-1921) et 2T 127 (1904-1921).
[178] 2T126 : par exemple, le 19 juillet 1905, la préfecture fait une réclamation à l'imprimerie Vitte à propos d'un *Jésus messie et fils de Dieu* par Lepin. Il a été imprimé par Letouzey et Ané à Paris.
[179] Voir la liste en annexe.

Droits d'auteur réservés.

librairie en 1883, ne font pas systématiquement l'objet d'un dépôt. Concernant les périodiques, beaucoup de titres sont déposés très régulièrement par l'imprimerie Vitte.

La confrontation entre les indicateurs lyonnais et les registres de dépôt légal incite à la prudence. Un titre qui n'apparaît plus dans les registres du dépôt légal n'a pas forcément disparu. A l'inverse, la date à laquelle il apparaît pour la première fois dans le registre ne correspond pas forcément au premier numéro imprimé par Emmanuel Vitte.

2.1.2 Evolution quantitative de la production de périodiques

De 1878 à 1928, les indicateurs lyonnais mentionnent vingt-quatre titres de périodiques édités par Emmanuel Vitte tandis que les registres du dépôt légal citent soixante-cinq titres. Cependant, sur ces soixante-cinq titres, seuls quarante-sept ont été imprimés régulièrement par Emmanuel Vitte, même sur un nombre d'années limité. Les autres[180] n'ont été déclarés qu'une seule fois par l'imprimerie Vitte. Plusieurs explications sont possibles. Pour beaucoup de ces titres il semble qu'Emmanuel Vitte ait assuré exceptionnellement l'impression d'un numéro pour venir en aide à un confrère qui reprend ensuite l'impression du périodique. Ainsi déclare-t-il en mars 1889 l'impression du *Moniteur du tissage mécanique des soieries* et du *Vrai Français* habituellement imprimés par Waltener. Il peut également s'agir d'un titre lancé par Emmanuel Vitte mais auquel il renonce rapidement : c'est peut-être le cas par exemple de *La Mascarade* (créé en 1888), du *Carillon électrique* et du *Messager des étrennes* (créés en 1889). *L'Aigle* et *Les Annales de la propagation de la foi* constituent deux cas particuliers. Le premier, dont c'est la première année de parution, est déclaré par Vitte et Perrussel en octobre 1884. Le registre précise « publication suspendue » sans autre explication. Quant aux *Annales*, Vitte et Perrussel tentent de reprendre leur impression en mai 1883 après le rachat du fonds Pélagaud. Tirées à 162 000 exemplaires en version française (il existe aussi une version en italien et une version en espagnol), elles sont reprises dès le mois d'août par

[180] Voir le tableau en annexe : les périodiques mentionnés une seule fois sont en italiques.

Droits d'auteur réservés.

Pitrat. Aucun des périodiques édités par Vitte n'atteint un tirage aussi important. Ils dépassent rarement les 10 000 exemplaires. Le tirage le plus important est celui du *Moniteur bibliographique à l'usage du clergé* avec 16 000 exemplaires.

Durant la période qui précède l'acquisition de leur première imprimerie par Vitte et Perrussel en 1883, leur production de périodiques reste modeste. Les deux plus anciens périodiques édités par Vitte remontent à 1878 avec *La Semaine religieuse* et *Les Annales du Saint Sacrement et du Sacré Cœur de Jésus.* Vitte et Perrussel ajoutent à ces deux titres *La Controverse*, *Le Bulletin hebdomadaire du diocèse de Lyon* et *Le Dimanche catholique*. Au total en 1882, Vitte et Perrussel éditent cinq titres de périodiques.

La production de périodiques connaît par la suite un fort développement qui se concentre pour l'essentiel sur deux périodes : la période 1888-1891 et la période 1901-1905. En 1889, Emmanuel Vitte assume l'impression de vingt titres. Au cours des années 1890 ce nombre se réduit et il faut attendre 1905 pour qu'il remonte à dix-huit titres. En moyenne, de la fin des années 1880 à 1914, Emmanuel Vitte imprime chaque année une douzaine de titres. Ces titres correspondent soit à des rachats soit à des créations par la maison Vitte. Celle-ci réussit à conserver certains titres très longtemps : par exemple, elle reprend en 1886 *L'Adoration nocturne* qu'elle édite encore en 1914. Le *Bulletin des facultés catholiques* paraît régulièrement de 1885 à 1914. En revanche, d'autres titres n'apparaissent que quelques années, voire quelques mois, sans que l'on sache si l'imprimerie Vitte a cessé d'en faire le dépôt, si elle l'a cédé à un autre imprimeur ou si ce titre a disparu. Il est révélateur de constater que les titres conservés sur une longue période par Emmanuel Vitte sont en majorité des périodiques religieux.

2.1.3 Une production dominée par les périodiques religieux

L'identité catholique de la maison Vitte est tout aussi marquée dans la production de périodiques que dans la production de monographies. Certes, d'autres thèmes apparaissent mais ils occupent une place beaucoup plus réduite

Droits d'auteur réservés.

puisque sur quarante-sept titres attribués de façon certaine à Emmanuel Vitte, vingt-huit sont des périodiques catholiques[181].

En tant qu'imprimeur officiel de l'archevêché[182] depuis 1883, il s'occupe des périodiques du diocèse de Lyon. En 1878 déjà, Vitte et Lutrin éditent *La Semaine catholique.* En 1880, *La Revue hebdomadaire du diocèse de Lyon* remplace *La Semaine catholique* et *Les Annales catholiques*, les deux revues du diocèse. Elle paraît chaque vendredi sous le patronage de l'archevêque de Lyon. Seul organe de l'autorité diocésaine, elle a à ce titre une grande influence sur le clergé du diocèse. En 1882, elle compterait 1 500 abonnés[183]. Chaque année, les numéros paraissent en deux tomes qui sont « deux magnifiques volumes de 700 pages chacun, contenant un résumé de tous les actes et faits religieux et politiques intéressant le monde chrétien[184] ». En 1893, la *Revue* prend le titre de *Semaine religieuse du diocèse de Lyon.* A partir de 1901, Emmanuel Vitte déclare aussi un *Bulletin historique du diocèse de Lyon*. *Le Bulletin de l'œuvre des vocations sacerdotales,* édité par Emmanuel Vitte au moins de 1894 à 1925, a été dirigé par Monseigneur Dadolle, puis par son successeur Monseigneur Lavallée. Dans le *Bulletin* sont reproduits un grand nombre de leurs discours qu'Emmanuel Vitte publie ensuite sous forme de volumes[185].

De plus, Emmanuel Vitte édite toutes sortes de périodiques catholiques. Certains se rattachent à la diffusion du culte eucharistique comme *L'Adoration nocturne* ou *Les Annales du Saint Sacrement et du Sacré Cœur de Jésus*. Les *Annales* ont été créées en 1859 par un « pieux écrivain[186] » et encouragées par Monseigneur de Ségur. Plusieurs évêques et archevêques approuvent cette revue. Selon une présentation faite dans *La Controverse*, Pie IX lui aurait consacré un bref. D'autres se rattachent à l'enseignement libre : *L'Ecole libre*[187],

---

[181] Pour les périodiques relatifs à l'enseignement libre et aux maristes, voir Partie 4, 2. et 3.
[182] Voir Partie 4, 1.1 sur les liens entre Emmanuel Vitte et l'archevêché.
[183] *Rapports de MM. Ebrard, Barral et Cottin. Commissaires désignés pour la vérification des apports de MM. Vitte et Perrussel.* 1882. p.11.
[184] *La Controverse et le contemporain*, tome 2, 15 septembre-15 décembre 1884, quatrième de couverture : publicité en faveur de trois périodiques édités par Emmanuel Vitte (*Revue hebdomadaire du diocèse de Lyon*, *Annales du Saint Sacrement et du Sacré Cœur de Jésus* et *Journal des enfants de Marie*). Le patronage de l'archevêque est un argument de vente auquel Emmanuel Vitte a régulièrement recours.
[185] Brémond, Henri (Abbé), *Manuel illustré de littérature catholique de 1870 à nos jours*. Paris : 1925. p. 84 et suivantes. De monseigneur Dadolle, Emmanuel Vitte a par exemple publié *Le Prêtre* et les *Méditations pour l'année liturgique*. De monseigneur Lavallée, il a édité *Solitude et union à Dieu*.
[186] *La Controverse*, tome 2, 15 septembre-15 décembre 1884, quatrième de couverture.
[187] Voir Partie 4, 2.2.

Droits d'auteur réservés.

Le Bulletin du syndicat des instituteurs privés et *L'Institutrice*. *Le Bulletin des Facultés catholiques* et *L'Université catholique* témoignent de la collaboration d'Emmanuel Vitte avec les Facultés catholiques de Lyon. Enfin, des titres portent sur des congrégations ou des œuvres comme par exemple *Le Bulletin de l'œuvre du denier de Saint-Pierre*.

Cependant, dix-huit titres de périodiques ne traitent pas directement de thèmes catholiques. Certains titres, tels que *La Ruche syndicale* ou *L'Opinion, assurance et jurisprudence* ne permettent pas à eux seuls de cerner le profil du périodique et doivent être laissés de côté dans cette typologie des publications périodiques d'Emmanuel Vitte. Des points communs autres que la prédominance des sujets religieux sont repérables entre périodiques et monographies. Ainsi, Emmanuel Vitte édite *Le Bulletin de la Société de géographie de Lyon*, au moins de 1887 à 1891. Dans le même temps, il publie en volumes des articles extraits de cette revue[188]. Il procède de la même façon dans le domaine médical avec des articles de *L'Echo médical* ou de *La Province médicale*. A partir de 1907 s'ajoute *Le Bulletin de la pharmacie de Lyon.* De plus, Emmanuel Vitte imprime au total cinq périodiques en rapport avec le commerce ou la comptabilité. *La Comptabilité passée au crible* par exemple, prendrait en 1906 la succession de *Banque et commerce.* En revanche, à l'exception de *La Controverse*, Emmanuel Vitte ne possède pas de périodiques ayant des prétentions littéraires. En mai 1888, il fait une tentative dans ce domaine en déclarant l'impression d'un bimensuel qu'il vient sans doute de créer, *L'Avenir scientifique et littéraire de Lyon*, tiré à 500 exemplaires. Mais celui-ci disparaît des registres du dépôt légal dès 1889.

Emmanuel Vitte, par rachat ou création, se dote d'un ensemble de périodiques qui sont le complément indispensable de sa production de monographies[189] : ils permettent de faire connaître la production éditoriale, ils l'alimentent et ils participent à l'action militante d'Emmanuel Vitte en tant qu'éditeur catholique. Cette dernière dimension est évidente dans une revue telle que *La Controverse*.

---

[188] Voir en annexe le catalogue de la production de monographies.
[189] Voir Partie 2, 3.3.1. sur l'utilisation des périodiques comme vitrine de la production éditoriale de la maison Vitte.

Droits d'auteur réservés.

2.2. Un exemple : *La Controverse*

La consultation du CCFr permet de retrouver la trace d'un certain nombre de titres de périodiques édités par Emmanuel Vitte. Mais ils n'apparaissent pas tous et les collections conservées par la Bibliothèque nationale sont en général incomplètes. Par manque de temps, elles n'ont pas pu être consultées. Cela pourrait constituer un prolongement intéressant à l'étude que nous avons menée sur *La Controverse* de 1880 à 1914, à partir des numéros conservés à la Bibliothèque municipale de Lyon[190]. Ce titre est un cas intéressant par son histoire et par son caractère très engagé qui persiste au travers des changements importants subis par la revue.

2.2.1 Histoire de *La Controverse*

Bien que la collection conservée à la Bibliothèque municipale de Lyon comporte des lacunes importantes, elle permet de se faire une idée précise de l'évolution de cette revue.

Fondée en 1880, *La Controverse. Revue des objections et des réponses en matière de religion* est d'abord imprimée par Waltener puis par Emmanuel Vitte à partir de 1883. En 1882, Louis Barral l'estime à 35 000 francs. Elle compterait 1500 abonnés. Selon lui, cette revue serait source de bénéfices sérieux[191]. Elle paraît le 1er et le 16 de chaque mois, sous la direction de J.-B. Jaugey. A partir de 1884, elle devient mensuelle. On peut s'abonner à *La Controverse* en France chez Vitte et Perrussel mais aussi chez V. Lecoffre à Paris[192]. Un supplément présente la revue en 1884[193]. Elle propose des articles de fond suivis d'une revue de la presse française et étrangère et d'une sélection d'ouvrages accompagnés d'une présentation. L'objectif de la revue est « d'offrir à bas prix un résumé clair mais surtout très solide et impartial des objections faites aujourd'hui contre la vérité religieuse et des solutions qui leur sont données ». Il s'agit donc d'aborder les questions religieuses du moment du point de vue catholique. Dans

---

[190] Voir Partie Méthodologie, 3.1.

[191] *Rapports de MM. Ebrard, Barral et Cottin. Commissaires désignés pour la vérification des apports de MM. Vitte et Perrussel*. 1882. p.11.

[192] En Belgique, il faut s'adresser à J. Albanel, 12 rue des Paroissiens à Bruxelles. En Angleterre, on s'abonne auprès de Burns et Oates, 18 Portman Street (Londres) et au Canada auprès de Rolland frères (Montréal).

Droits d'auteur réservés.

le même temps, *La Controverse* revendique un caractère d'érudition. Elle fait donc appel à un nombre restreint d'auteurs qui sont des professeurs de l'université de Louvain (MM. de Harlez, Ph. Gilbert), des pères jésuites de l'université d'Innsbruck (R.PP. de Bonniot, Brucker, Desjacques, Haté, Müllendorf), le doyen de la Faculté catholique de Lyon (M. Walson) et des frères Prêcheurs (Hervé-Bazin).

En mai 1884, *La Controverse* devient *La Controverse et le Contemporain. Revue mensuelle religieuse, littéraire, politique et scientifique*, sous la direction de J.-B. Jaugey et Cazajeux. Emmanuel Vitte est mentionné comme gérant du périodique. La fusion avec *Le Contemporain*, « publication très ancienne et très honorablement connue[194] » permet d'ajouter à la partie scientifique une partie littéraire avec des récits historiques et des nouvelles ainsi qu'une rubrique intitulée « chronique politique » sur l'actualité ; cette dernière disparaît en 1886. Le nombre de pages s'accroît : il passe de 112 à 176 tandis que le prix augmente du tiers : l'abonnement annuel passe de 15 à 20 francs. Deux tomes regroupent les numéros parus dans l'année. Le tirage atteint les 2 000 exemplaires avant de revenir à 1 500 exemplaires, ce qui était le tirage de *La Controverse*.

En 1887, tout en conservant son titre, *La Controverse et le Contemporain* est rachetée par les Facultés catholiques de Lyon[195] qui souhaitent depuis longtemps avoir leur propre revue[196]. Les propriétaires de *La Controverse et le Contemporain* cèdent leurs droits moyennant une indemnité dont le montant n'est pas précisé. Désormais, elle est publiée sous la direction d'un comité de professeurs des Facultés catholiques de Lyon présidé par le recteur de l'Université assisté du R.P. Dumas, doyen de la faculté de théologie. En 1887, les secrétaires du comité sont Elie Blanc et M. Gairal. Le but de la revue est plus que jamais la défense et la propagation de la foi catholique conformément aux doctrines romaines même si des articles littéraires et scientifiques ne sont pas exclus. Les anciens collaborateurs de *La Controverse et le contemporain* restent

---

[193] *La Controverse* n°65, 1er janvier 1884.
[194] *La Controverse* n°68, 1er avril 1884, deuxième de couverture.
[195] *La Controverse et le contemporain*, tome IX, 15 janvier-15 mai 1887 : dans le numéro du 15 janvier un avis aux lecteurs leur explique le rachat de la revue par les Facultés catholiques.
[196] Elles ont aussi un trimestriel : *Le Bulletin des Facultés catholiques de Lyon*.

Droits d'auteur réservés.

fidèles à la revue mais une place plus large est désormais accordée aux professeurs des Facultés catholiques de Lyon. C'est en 1889 que *La Controverse et le Contemporain* change pour la dernière fois de nom : elle devient *L'Université catholique* et la maison Vitte continue à l'éditer après 1928.

2.2.2 Une revue engagée

Le but essentiel de la revue reste la défense du catholicisme non seulement à travers les articles de fond mais aussi à travers la présentation d'ouvrages récemment parus chez Emmanuel Vitte ou chez d'autres éditeurs de même tendance. Ces textes de présentation illustrent de manière très significative les principaux thèmes qui agitent la propagande catholique des années 1880 à 1914.

La revue propose à plusieurs reprises un compte-rendu sur des ouvrages qui s'attaquent parfois en termes très violents à la franc-maçonnerie. L'exemple le plus révélateur est *Le Secret de la franc-maçonnerie* par Monseigneur Fava, paru chez Oudin à Paris en 1882[197]. La présentation rédigée par l'abbé Petetin dénonce le complot franc-maçonnique qui vise « la destruction du christianisme et son remplacement par le rationalisme ». Selon l'auteur, ce projet ne peut qu'échouer car il est « ennemi de la liberté religieuse, contraire aux bonnes mœurs, antisocial, antifrançais, antihumanitaire, parce que [la franc-maçonnerie] lutte à la fois contre la nature humaine et contre Dieu ». Tous les éditeurs catholiques publient des ouvrages sur ce thème.

Une autre question préoccupe Emmanuel Vitte : tout ce qui touche à la défense de l'enseignement libre dans le contexte des lois scolaires de Jules Ferry (1881-1882). Ainsi Vitte et Perrussel publient-ils en 1882 une brochure rédigée par l'abbé Dufaut et intitulée *La Loi scolaire du 28 mars 1882 et la conscience*[198]. Comme pour toutes les brochures de propagande, ils offrent une remise en cas d'achat groupé : vendue à l'unité 25 centimes, elle est proposée à 2,75 francs la douzaine. Le texte condamne la loi Ferry sur la laïcité en considérant qu'elle s'oppose « à la loi naturelle, à la loi divine et à la loi

---

[197] *La Controverse* n°48, 16 octobre 1882, deuxième de couverture.
[198] *La Controverse* n°40, 16 juin 1882, deuxième de couverture.

Droits d'auteur réservés.

ecclésiastique ». L'auteur s'adresse en priorité aux parents. Quelques mois plus tard, *La Controverse*[199] présente une brochure parue chez Gaume à Paris : *M. Patience, instituteur en rupture de neutralité* par C. Portelette, agrégé des classes supérieures de lettres. Elle regroupe des lettres « sur les embarras causés aux instituteurs honnêtes par la nouvelle loi ». Différents ouvrages abordent l'enseignement de la religion catholique maintenant qu'elle est exclue de l'école. *Le Catéchisme de la famille chrétienne* de M. Martin fait en particulier appel aux mères : « Une lecture de cinq minutes vous suffira pour allaiter pendant huit jours l'âme de vos enfants. […] Mère chrétienne, l'avenir et le salut de la France sont entre vos mains. Le berceau qui portait Moïse sur les eaux du Nil, portait la délivrance du peuple de Dieu ». La laïcité est vécue comme une menace pour le catholicisme.

Dans le domaine de l'enseignement, Emmanuel Vitte s'intéresse beaucoup par ailleurs aux manuels d'éducation civique, matière devenue obligatoire dans l'enseignement primaire des écoles publiques et des écoles libres. En 1882, les frères Poussielgue publient à Paris *L'Instruction civique à l'usage des écoles primaires* de C.F. Audley dont *La Controverse*[200] se fait l'écho dans un texte très politique qui rejette la plupart des manuels existants car ils distingueraient dans l'histoire de France deux périodes : avant 1789 une période « digne de la haine et de tous les mépris » et après 1789 une période « méritant l'amour et l'admiration sans borne ». Les éditeurs de *La Controverse* considèrent cette vision de l'histoire comme « antipatriotique » et « antireligieuse » et défendent ardemment l'ouvrage de C.-F. Audley où « toute la puissance sacrée de Dieu, tous les droits de la famille, de l'Etat, de la Patrie seraient à la fois enseignés et respectés ». En 1883, ils poursuivent le combat en éditant *Les Manuels d'éducation civique et de morale et la condamnation de l'Index* par le Père Burnichon[201]. L'*Index* a condamné quatre manuels. Dans la présentation de l'ouvrage, Vitte et Perrussel évoquent l'œuvre perfide « des sectes maçonniques » et insistent sur le caractère militant de leur action : « le prix a été réduit à un chiffre qui prouve assez que toute idée de spéculation

---

[199] *La Controverse* n°49, 16 octobre 1882, deuxième de couverture.
[200] *La Controverse* n°45, 1er septembre 1882, deuxième de couverture.
[201] *La Controverse* n°58, 16 mars 1883, deuxième de couverture.

Droits d'auteur réservés.

commerciale est étrangère à cette publication. Les éditeurs s'estiment heureux de contribuer ainsi pour leur part à l'œuvre patriotique de résistance qui doit unir tous les catholiques sur le terrain de la religion et de la liberté ». Cette publication semble rencontrer un certain succès puisque le premier tirage s'est épuisé en quelques semaines.

Emmanuel Vitte voit donc dans une revue comme *La Controverse* un moyen de résister aux menaces qui pèsent sur le catholicisme. Son éventuelle participation à la fondation du *Nouvelliste* témoignerait elle aussi de cet engagement.

2.3. Un journal militant : *Le Nouvelliste*

A Lyon, les courants antireligieux sont particulièrement vivaces depuis la fin du Second Empire. Le principal quotidien populaire et républicain est *le Petit Lyonnais*, qui affiche volontiers une tendance radicale et anticléricale, se montre très attentif aux conditions de vie des travailleurs et aux problèmes sociaux. Cette « feuille impie » selon les catholiques imprime de 100 000 à 120 000 exemplaires par jour en 1879[202].

Dans son éloge funèbre, *La Semaine religieuse de Belley* présente Emmanuel Vitte comme l'un des fondateurs du *Nouvelliste*[203] ; selon Louis de Vaucelles, Vitte s'occupe juste, avec son associé Lutrin, des « problèmes techniques[204] ». En tous cas, toujours selon Louis de Vaucelles, c'est l'association des patrons catholiques de Lyon (dont est membre Emmanuel Vitte), par le biais de l'union corporative de la fabrique lyonnaise, qui manifeste la première l'intention de fonder un journal catholique et populaire pour concurrencer l'influence du *Petit Lyonnais* ; elle fait appel pour cela à Joseph Rambaud en 1879.

Le Nouvelliste se veut le porte-drapeau de la « défense religieuse » à Lyon, de l'ordre moral, afin de lutter contre l'œuvre de déchristianisation. C'est un organe d'information catholique et conservateur mais qui refuse son appui à

---

[202] Vaucelles, Louis de. *Le Nouvelliste de Lyon et la défense religieuse : 1879-1889*, o*p. cit*., p. 14.
[203] *In Memoriam*, p. 19.
[204] Vaucelles, Louis de. *Le Nouvelliste de Lyon et la défense religieuse : 1879-1889*, o*p. cit*., p. 31

Droits d'auteur réservés.

tout parti monarchiste[205] et se situe au-dessus des options politiques qui divisent les catholiques. *Le Nouvelliste* est très lié aux jésuites et aux maristes[206], mène des campagnes passionnées contre les républicains, au pouvoir à Paris et à Lyon, affirme son caractère conservateur, mais refuse le qualificatif de réactionnaire : il ne manifeste pas de nostalgie de l'Ancien Régime ni de volonté de voir l'autorité civile sous la tutelle de l'autorité religieuse ; il ne fait pas non plus l'apologie de l'infaillibilité pontificale, se distinguant par là des journaux et des courants néo-ultramontains. Quel qu'ait été le degré d'implication d'Emmanuel Vitte dans la création puis le soutien à ce journal, il semblerait que *Le Nouvelliste* ait assez bien représenté ses convictions politiques et religieuses et son intention d'exercer sur les ouvriers un « patronage bienveillant[207] » pour servir la cause de l'ordre public et celle de l'Eglise.

A travers l'activité éditoriale de la Librairie générale catholique et classique qui se fait l'écho des convictions de son fondateur, celui-ci tisse un réseau de relations privilégiées avec les plus importantes des institutions catholiques lyonnaises.

---

[205] *ibid.*, p. 17.
[206] *ibid.*, chap. 7.
[207] *ibid.*, p. 9.

Droits d'auteur réservés.

Partie 4

Les liens de la Librairie Générale Catholique et Classique avec les institutions catholiques

1. Les liens avec le clergé

L'archevêché et, plus largement, l'ensemble du clergé du diocèse de Lyon, représentent l'une des clientèles les plus fidèles de la Librairie générale catholique et classique.

1.1. La maison Vitte, éditeur officiel de l'archevêché.

Le caractère religieux des maisons Vitte successives a toujours été marqué et revendiqué, mais il s'est fait encore plus nettement sentir à partir de 1883, date à laquelle Vitte et Perrussel ont acquis le fonds Pélagaud[208]. Vitte et Perrussel (puis Vitte seul à partir de 1888) sont donc devenus « imprimeur(s) de l'archevêché et éditeur(s) des livres liturgiques ». Dès le rachat de la maison Pélagaud, « l'esprit de notre maison, son caractère, sa spécialité, sa clientèle, étaient déterminés : elle serait la librairie catholique par excellence, toute dévouée à l'enseignement libre et l'éditeur officiel du diocèse de Lyon[209] ». Au moins deux des imprimeries d'Emmanuel Vitte et de ses successeurs ont été bénies par l'archevêque de Lyon, la

[208] Voir Partie 2, 1.2.4.
[209] *In Memoriam*, p. 24.

Droits d'auteur réservés.

cérémonie ayant donné lieu à une publication commémorative[210]. La dénomination « Librairie Catholique », présente dès 1880, a subsisté au moins jusque dans les années 1960, et le fronton de la librairie place Bellecour indiquait « Librairie Emmanuel Vitte, librairie et imprimerie de l'archevêché et des Facultés catholiques[211] »

.

1.2. La maison Vitte, éditeur de livres liturgiques (1876-1928)

Forte de son titre d'éditeur officiel de l'archevêché, la maison Vitte a en effet été entre 1876 et 1928 le principal éditeur de livres liturgiques du diocèse de Lyon, à destination du clergé, mais aussi des fidèles[212].

1.2.1 Les livres à l'usage du clergé diocésain

La production liturgique destinée au clergé diocésain lyonnais est principalement constituée de bréviaires, missels, rituels, cérémoniaux et surtout de messes et d'offices notés. Sur un total de cinquante-huit titres édités entre 1876 et 1928, onze seulement ne sortent pas de la maison Vitte ou Vitte et Perrussel ; et sept de ces onze titres viennent en fait de la maison Pélagaud, que Vitte et Perrussel acquièrent en 1883. On peut donc bien parler d'un quasi monopole de Vitte et Perrussel puis d'Emmanuel Vitte dans le domaine des livres liturgiques à destination du clergé diocésain lyonnais, puisque seules trois autres maisons (pour quatre titres) sont représentées : Mame (un titre), et à Lyon Briday (un titre) et Nouvellet (deux titres). Pour les offices et messes notés, ce monopole est total : Vitte et Perrussel puis Vitte impriment les vingt titres concernés sur la période.

1.2.2 Les livres à l'usage de communautés religieuses ou paroissiales

L'hégémonie de la maison Vitte est moins nette en ce qui concerne les livres à l'usage des communautés. A la suite de Pélagaud, elle édite notamment

---

[210] Une gravure, *La sainte colline de Fourvière*, pour la bénédiction de l'imprimerie rue de la Quarantaine en 1894 ; une brochure pour la bénédiction de l'imprimerie inaugurée en 1934 (donc après la mort d'Emmanuel Vitte), au 177 avenue Félix Faure.
[211] D'après M. Goirand, dernier gérant de la librairie.
[212] Ce début d'inventaire a été établi sur la base de Robert Amiet. *Inventaire général des livres liturgiques du diocèse de Lyon*, 1979.

Droits d'auteur réservés.

L'Office de la Sainte Vierge et des Morts, à l'usage des sœurs de Saint Charles en 1887 (Vitte et Perrussel) puis en 1911 (Vitte). En revanche, c'est Mame qui imprime le *Cérémonial des sœurs de Saint Charles de Lyon* en 1923 (c'est en fait la réédition de celui de Pélagaud de 1864). D'autres maisons lyonnaises sont également présentes dans ce domaine : Briday (pour la paroisse Saint Polycarpe, en 1879), l'imprimerie Saint Jean (pour la Providence du Prado, en 1888) mais aussi la maison mère des religieuses de Saint Joseph (pour les religieuses de Saint Joseph en 1886 et 1910).

Vitte édite également plusieurs titres à l'occasion de cérémonies lyonnaises, comme la bénédiction de la grosse cloche de Fourvière (en 1891).

1.2.3 Les livres à l'usage des fidèles

La période allant de 1876 à1882 voit le monopole de Pélagaud qui imprime la totalité des quatorze *Paroissiens complets ou heures à l'usage du diocèse de Lyon selon le rit romano-lyonnais, approuvé par NSP le Pape Pie IX, imprimées par ordre de S. E. Monseigneur le Cardinal de Bonald ....* Ce sont des rééditions de celle de 1869.

Logiquement, suite à la reprise du fonds Pélagaud par Vitte et Perrussel, le monopole passe à ces derniers pour la période 1884-1891 (huit *Paroissiens complets…imprimés par ordre de S.E. Monseigneur le Cardinal Caverot*). Dans *La Controverse*, de la publicité est faite en faveur du nouveau paroissien de 1884[213] : Vitte et Perrussel se présentent comme « les nouveaux éditeurs de la liturgie lyonnaise ». Ils proposent ce nouveau paroissien au clergé et aux fidèles, soit dans une édition de luxe sur beau papier, avec illustrations et encadrements, soit dans une édition plus modeste mais à un prix inférieur. De 1893 à 1923 : Vitte imprime quatorze titres sur quinze, essentiellement des *Paroissiens complets…* imprimés sur les ordres successifs de S.E. Monseigneur le Cardinal Foulon, de S.E. Monseigneur le Cardinal Coullié, de S.E. Monseigneur Sevin puis de S.E. Monseigneur Maurin. Enfin, de 1929 à 1962 la maison Vitte imprime encore treize titres sur vingt.

---

[213] *La Controverse* n°65, 1er janvier 1884, supplément.

Droits d'auteur réservés.

De manière générale, Emmanuel Vitte parvient à maintenir sa prééminence dans le secteur des livres liturgiques. Cependant, la production quantitative - du moins en nombre de titres - baisse à partir des années 1900 et ce aussi bien pour les livres à destination du clergé que pour ceux destinés aux fidèles.

En plus du clergé, les écoles libres, sur la défensive du fait des lois scolaires de 1881-1882, constituent elles aussi une clientèle régulière de la maison Vitte.

2. L'enseignement libre

L'une des vocations de la maison Vitte est d'être une « librairie classique » et à ce titre, elle travaille régulièrement avec les écoles libres dont la cause ne peut laisser indifférent Emmanuel Vitte.

2.1. Emmanuel Vitte, défenseur de l'école libre

Emmanuel Vitte est particulièrement attaché à l'enseignement libre et tente en permanence de lui apporter son soutien. Un texte publié dans le catalogue d'ouvrages de fonds 1903, qui tient à la fois de la tribune et de la publicité, atteste de son indignation face à la volonté de séparer l'Eglise et l'Etat :

> *« La guerre faite aux idées religieuses dans l'enseignement impose à l'heure présente, aux parents et aux maîtres chrétiens, l'obligation de veiller avec un soin scrupuleux sur les livres à mettre entre les mains des enfants, de même qu'elle crée aux éditeurs catholiques des devoirs spéciaux. C'est à eux, en effet, qu'il incombe de mettre à la disposition des élèves et des maîtres des classiques tout pénétrés de l'esprit chrétien, et de nature à nourrir et à développer les sentiments religieux dans l'âme des enfants..*[214] *»*

Droits d'auteur réservés.

La volonté de Vitte de mettre au service des écoles catholiques des manuels scolaires adaptés l'a fait accuser de contrefaçon. Les « sacrifices » dont il fait mention évoquent sans doute ses démêlés avec la justice. En 1893, l'éditeur Armand Colin l'attaque en justice pour contrefaçon. La seule trace que nous avons de cet épisode est la plaidoirie rédigée par l'avocat d'Armand Colin, conservée à la Bnf. Il y décrit dans le détail les motifs de la plainte, à savoir le contenu des ouvrages plagiés. Il s'agit de manuels scolaires de géographie élaborés par M. P. Foncin, édités par Armand Colin. L'usage des deux premiers volumes est très répandu dans les écoles, toutes tendances confondues. C'est au troisième volume que Vitte et les catholiques se sont opposés. Dans une brochure intitulée « Les Écoles sans Dieu et les Écoles Chrétiennes » publiée par Vitte & Perrussel, citée par l'avocat, on trouve une mise à l'index de la géographie de Foncin car « la haine du catholicisme s'y étale sans vergogne [215] ». Le but de Vitte est de remplacer les livres de Foncin dans les écoles congréganistes. Il lui semble urgent d'éliminer ces manuels impies des 600 maisons de frères maristes. Mais, pour le faire dans des délais rapides, et sans dérouter les instituteurs ni leurs élèves, la solution a été la copie expurgée des éléments anti-catholiques.
Les manuels ainsi publiés par Vitte étaient signés « F.T.D ». Manifestement l'avocat a pensé qu'il s'agissait des initiales d'un auteur anonyme. En réalité, il s'agit du nom d'une collection de manuels édités par Vitte à destination de l'école libre.

En 1903 encore, il apporte son soutien d'éditeur aux écoles libres menacées : dans une lettre à une directrice d'école, glissée dans le catalogue de livres classiques 1902-1903, il assure que, « désireux de [se] rendre de plus en plus utile à l'Enseignement libre, [il a], à côté des approvisionnements considérables de [sa] librairie à Lyon, organisé, avec le concours de [sa] maison à Paris, un service de commission qui [lui] permet de fournir très rapidement et avec toutes les remises d'usage, tous les livres classiques usités dans les écoles catholiques, quels

---

[214] Librairie générale catholique et classique. Catalogue I, Ouvrages de fonds, 1903.
[215] Huard, Adrien-Henri (avocat). Tribunal civil de la Seine, 3e chambre. Géographies-atlas Foncin, Armand Colin et Cie de Paris contre Vitte et Perrussel, de Lyon. Paris : impr. de E. Capiomont, (1893). Tolbiac - Rez-de-jardin - magasin 8- FN- 1046 *support imprimé.*

Droits d'auteur réservés.

qu'en soient les éditeurs. » Un avis, ajouté à la fin de cette lettre, témoigne de ses inquiétudes :

> *« AVIS IMPORTANT – En présence des douloureuses incertitudes qui pèsent sur l'Enseignement libre, nous croyons devoir informer notre clientèle que nous serions tout disposé à accepter le retour des livres classiques de notre fonds qui seraient inutilisés par suite de fermetures d'écoles.*
>
> *Sous cette réserve, nous prions MM. les Directeurs et Directrices de nous faire parvenir sans retard leurs demandes, afin de faciliter notre service d'expéditions toujours fort surchargé pendant les deux mois qui précèdent les rentrées scolaires. »*

2.2. Un important éditeur scolaire

L'édition scolaire constitue une part importante de la production de la maison Vitte. Il édite notamment la collection « L'Ecole libre », sous le patronage de l'association du même nom.

Le catalogue annuel de livres classiques se répartit en deux parties :

- Ouvrages de fonds
  - Nouvelles publications
  - Pour l'enseignement primaire
  - Pour l'enseignement secondaire
  - Pédagogie, livres auxiliaires
  - Instruction religieuse et morale
  - Langue française (enseignement primaire)
  - Langue française (enseignement secondaire)
  - Langues latine et grecque
  - Langue allemande
  - Langue anglaise
  - Philosophie, économie sociale

Droits d'auteur réservés.

- Histoire
- Géographie, atlas
- Sciences mathématiques
- Comptabilité
- Sciences physiques et naturelles
- Enseignement ménager, agriculture, hygiène
- Plain-chant, musique, cantiques

- Ouvrages d'assortiment

Ils sont destinés aux écoles primaires ; le catalogue ne mentionne que les plus usités.

- Tableaux de lecture, syllabaires, 1ères lectures, lectures courantes et leçons de choses
- Manuscrits
- Langue française
- Analyse grammaticale et logique
- Recueil de dictées
- Dictionnaires français
- Style, composition, rédaction, littérature
- Auteurs français et morceaux choisis
- Instruction morale et civique
- Civilité, savoir-vivre
- Histoire
- Mythologie
- Géographie, atlas
- Arithmétique, algèbre, géométrie
- Physique, chimie, histoire naturelle
- Astronomie, cosmographie
- Comptabilité
- Brevets et certificat d'études
- Agriculture, botanique, hygiène, économie domestique, travaux manuels

Droits d'auteur réservés.

- Musique
- Musique religieuse
- Instruction religieuse
- Dessin
- Langues étrangères: allemand, anglais, italien

La maison Vitte publie également des périodiques liés à l'école. Le catalogue de 1902-1903 mentionne *L'Ecole française*, hebdomadaire ; les *Etudes pour jeunes filles*, mensuel ; et les *Devoirs dans la famille ou devoirs complémentaires à l'usage des écoles et pensionnats*, mensuel. En 1907-1908, le deuxième de ces titres a disparu, *L'Ecole française* est devenu bimensuel et la périodicité des *Devoirs* n'est plus précisée. En 1909-1910, seule paraît encore *L'Ecole française*, revue méthodique de l'enseignement secondaire, qui paraît le 1er et le 3e jeudi de chaque mois. Elle se divise en trois parties :

- Une partie scolaire donne des programmes trimestriels, avec exercices et leçons. Elle propose également des compositions mensuelles et des concours trimestriels.
- Une partie générale traite des sujets d'éducation ou de pédagogie, des sujets d'actualité, donne des variétés poétiques, des lectures historiques, géographiques, littéraires ou scientifiques. Les documents portant sur l'enseignement ménager sont communiqués par l'Ecole ménagère normale de la rue de l'Abbaye et les directions pour l'Ecole maternelle qui formaient auparavant un supplément spécial (*Les premiers pas*) sont insérés dans la partie générale.
- Un supplément pédagogique, présenté à part, vise la préparation aux examens (brevet élémentaire, brevet supérieur, professorat, certificat d'aptitude pédagogique).

Le catalogue de livres classiques inclut encore une collection de chansons, romances, bluettes, chansonnettes, duos, etc., à l'usage des écoles et des familles, « Les Heures charmantes ». Elle inclut huit séries de douze pièces ; la série, avec

Droits d'auteur réservés.

chant, coûte 2,50 francs[216]. Les séries se divisent en trois séries pour filles, trois séries pour garçons et deux séries pour enfants.

Emmanuel Vitte affirme dans un texte inséré dans le catalogue de livres classiques 1902-1903 avoir vendu en quelques années 400 000 exemplaires d'ouvrages scolaires. Les catalogues que nous avons consultés témoignent d'une certaine stabilité de son fonds entre 1902 et 1910 : Vitte fait paraître chaque année une vingtaine de nouveautés ou de réimpressions. Il propose plus de deux cents ouvrages de fonds. Les ouvrages d'assortiment ne figurent que dans les catalogues de 1907-1908 et 1909-1910 : on en compte environ neuf cents.

3. La maison Vitte et la société de Marie

L'hypothèse selon laquelle la maison Vitte aurait introduit l'imprimerie en Nouvelle-Zélande[217] conduisait à s'intéresser à l'histoire de l'évangélisation de l'Océanie et plus particulièrement aux liens que cet éditeur lyonnais pouvait entretenir avec la société de Marie[218], congrégation qui se consacrait aux missions dans cette région du monde. Malgré l'absence de sources attestant de manière directe l'existence d'un lien privilégié entre les maristes et la maison Vitte, nous avons pu identifier, dispersés dans les différents documents consultés, un certain nombre d'éléments allant dans ce sens.

3.1. Origines et vocation de la congrégation

Un rappel rapide de l'histoire de la société de Marie n'est pas inutile, ne serait-ce que parce qu'au XIXe siècle se multiplient les congrégations placées sous le patronage de la Vierge et portant son nom[219].

---

[216] Voir Partie 2, 3.3.3.
[217] Voir notre partie Méthodologie.
[218] Il serait sans doute intéressant de contacter le siège de la société de Marie transféré à Rome en 1923 pour disposer de renseignements sur leurs archives mais nous n'avons pas eu le temps de faire les démarches nécessaires.
[219] *La Société de Marie. Congrégation des pères maristes.* Paris : Letouzey et Ané, 1923, 5e édition.

Droits d'auteur réservés.

3.1.1 La fondation de la société de Marie

L'une des grandes figures maristes est celle du fondateur de la congrégation : le Révérend Père Jean-Claude Colin (1790-1875) [220], qui rédige les règles de la future congrégation entre 1818 et 1820. Colin adresse plusieurs lettres au Saint-Siège sans succès, jusqu'en 1822 où le pape lui fait une réponse encourageante. Grégoire XVI, élu en 1831, soutient les idées de la société de Marie à une époque où le Saint-Siège se préoccupe grandement de l'évangélisation des îles de l'Océanie. L'Océanie orientale est confiée à la congrégation des Saints-Cœurs de Jésus et de Marie et l'Océanie occidentale à la société de Marie. Celle-ci reçoit du pape le bref d'approbation en 1836.

Colin est proclamé supérieur général de la Société. Attaché aux doctrines romaines, il s'oppose au gallicanisme et les trois maîtres qu'il veut donner à sa société sont saint Thomas pour le dogme, saint Liguori pour la morale et saint François de Sales pour l'ascétisme. Le plan primitif de la société prévoit quatre branches : les pères, les frères créés par l'abbé Marcellin Champagnat, les sœurs fondées par Jeanne-Marie Chavoin[221] et le Tiers Ordre ouvert aux laïcs. Ce dernier attire en particulier des représentants de la bourgeoisie lyonnaise. Pour être membre du Tiers Ordre, il suffit de professer la foi catholique, de n'avoir pas causé de scandale ou de l'avoir réparé et de respecter la règle qui impose comme obligations des prières et méditations quotidiennes, l'assistance aux offices, la participation aux bonnes œuvres et la fuite du luxe et des divertissements dangereux. Il est possible qu'un homme comme Emmanuel Vitte en ait fait partie mais aucun document confirmant cette idée n'a été découvert.

3.1.2 Les missions en Océanie

La nécessité de trouver des missionnaires pour évangéliser l'Océanie occidentale motive l'approbation officielle de la société de Marie par le pape en 1836. Désormais la congrégation y envoie régulièrement des missions.

---

[220] Le décret pontifical du 9 décembre 1908 introduit la cause de béatification du père Colin et lui donne ainsi le titre de « vénérable ».

[221] Les sœurs fondèrent des établissements à Lyon, Meximieux, Lyon, Sainte-Foy-les-Lyon, et Collonge.. Dispersée en France après la suppression des congrégations religieuses enseignantes, la congrégation des sœurs maristes se répand

Droits d'auteur réservés.

Les maristes partant pour l'Océanie sont tous des volontaires qui ont bien pesé leur décision. Les moyens matériels dont disposent les missionnaires proviennent pour l'essentiel de la Propagation de la Foi, œuvre fondée en 1820, et qui continue de donner des aumônes même après le décès de Colin. Quant à la société de Marie elle apporte un soutien spirituel. La papauté crée progressivement de nouveaux vicariats qu'elle confie majoritairement à des maristes chargés de représenter le Saint-Siège et d'encadrer les actions d'évangélisation.

La société de Marie, malgré les difficultés rencontrées par les congrégations, reste active à l'époque où Emmanuel Vitte entreprend sa carrière de libraire-éditeur. En vertu des décrets de Jules Ferry (4 novembre 1880), les maisons des maristes sont fermées. Les religieux employés dans les collèges sont sécularisés et la société poursuit son activité. En revanche, la seconde expulsion de 1903 fait plus de dégâts : les maisons sont confisquées et vendues, les religieux se dispersent. Certains d'entre eux partent à l'étranger. Dans ce contexte, les convictions religieuses d'Emmanuel Vitte le conduisent à soutenir la société de Marie avec les moyens dont il dispose.

3.2. Des liens privilégiés entre la maison Vitte et les maristes

Emmanuel Vitte encourage l'activité des maristes, principalement dans le cadre de son activité d'éditeur et de libraire.

3.2.1 Des liens personnels

Emmanuel Vitte côtoie probablement des maristes dès son enfance. Son oncle[222], Marie-Ferdinand, fait partie de cette congrégation. Il a notamment occupé la fonction de vicaire apostolique de Nouvelle-Calédonie[223] mais nous n'avons pas retrouvé les dates exactes de ce vicariat. Nous n'avons pas non plus d'informations sur les liens qu'il a pu conserver avec sa famille et en particulier son neveu.

---

ensuite en Angleterre, Irlande, Belgique, Australie, Océanie . Elle se consacre à des tâches éducatives, médicales et d'évangélisation. Sur les actions de cette congrégation voir *Les sœurs missionnaires de la Société de Marie,* 1963.

[222] Voir partie 1, 1.

[223] L'Océanie compte jusqu'à six vicariats et une préfecture apostolique en 1923 : vicariat de Nouvelle-Calédonie, vicariat de l'Océanie centrale (Wallis et Futuna, archipel des Tonga), vicariat des Samoa, vicariat des Nouvelles-Hébrides (rattaché à celui de Nouvelle-Calédonie jusqu'en 1904), vicariat de Fidji, vicariat des Salomons méridionales (depuis 1912), préfecture apostolique des Salomons septentrionales.

Droits d'auteur réservés.

Cependant, à sa mort en 1883, il est enterré dans le cimetière du village d'origine d'Emmanuel Vitte, Cormoz. Ce n'est pas le premier mariste issu de cette bourgade puisque le Père Denis Maîtrepierre[224] par exemple est lui aussi né à Cormoz. Pendant vingt-deux ans, ce dernier s'occupe de la formation des novices et exerce une grande influence au sein de la congrégation. Auparavant, il a dirigé le séminaire de Meximieux, village où les Sœurs de Marie fondent une école. Ce n'est sans doute pas un hasard si Emmanuel Vitte fréquente, certes brièvement, ce séminaire dirigé par des maristes. Cette proximité est confirmée par le recueil d'hommages funèbres paru en 1928 à la mort d'Emmanuel Vitte[225] : parmi eux l'on trouve celui paru dans *La Semaine religieuse de Belley* (19 avril 1928) qui insiste sur les nombreux amis qu'Emmanuel Vitte compte dans ce diocèse, centre historique de la société de Marie.

Emmanuel Vitte connaît donc bien la société de Marie qui reste très présente dans la région lyonnaise et à laquelle il accorde une place de choix dans sa maison d'édition.

3.2.2 La place des maristes dans la production éditoriale d'E.Vitte[226]

Une évaluation de la part des ouvrages et périodiques édités par Emmanuel Vitte en rapport direct avec les activités de la société de Marie permet de constater qu'elle fait partie des congrégations les mieux représentées.

Dans le domaine des monographies, le catalogue contient soixante-six titres qui concernent directement les maristes. La catégorie dominante est celle de l'hagiographie[227]. Deux sœurs du Tiers Ordre régulier de Marie sont représentées : sœur Marie-Denyse et sœur Marie-Joseph. Cependant, les hagiographes s'intéressent surtout aux personnalités qui ont le plus compté dans l'histoire de la société de Marie, telles que l'abbé M. Champagnat et surtout le Révérend Père Colin et le Révérend Père Chanel[228]. Les *Vies* qui leur sont consacrées font partie des grand succès de la maison d'édition Vitte : ainsi la *Vie du bienheureux Pierre-*

---

[224] *La société de Marie. Congrégation des pères maristes, op.cit.*
[225] *In Memoriam*, p.16 *sq*.
[226] Voir la liste récapitulative en annexe.
[227] Une vingtaine de titres appartient à cette catégorie.
[228] A leur sujet voir Partie 4, 3.1.

Droits d'auteur réservés.

Louis Marie Chanel, prêtre de la société de Marie et premier martyr de l'Océanie par le Père Nicolet en est-elle à sa quatrième édition en 1923 tandis que la version abrégée qui l'a précédée en était déjà à sa sixième édition en 1889. Du même auteur, Emmanuel Vitte propose en 1891 *Quelques guérisons et grâces signalées, obtenues par l'intercession du bienheureux Pierre-Louis Marie Chanel, prêtre de la société* de *Marie et premier martyr de l'Océanie*. En ce qui concerne Colin, différentes *Vies* racontent l'histoire du fondateur de la congrégation, y compris en anglais[229]. Emmanuel Vitte porte une attention particulière à ces deux maristes pour lesquels la Société a fini par obtenir la béatification. Il soutient cette cause non seulement par des textes hagiographiques mais aussi en éditant les textes officiels de l'archevêché de Lyon sur ce thème.

Par ailleurs, Vitte édite des récits sur les missions conduites par les maristes en Océanie : ils mêlent considérations sur les populations autochtones et propagande en faveur de l'évangélisation. L'un des auteurs les plus prolixes en ce domaine dans les années 1890 est le Père Monfat : il s'intéresse en particulier à l'évangélisation des îles Samoa mais aussi à celle de la Nouvelle-Zélande, de la Mélanésie ou de l'archipel des Tonga. Sept titres attribués à cet auteur figurent dans le catalogue de la maison Vitte.

Vitte complète ces deux types de publications majoritaires par l'édition des statuts et autres règlements de la société et du Tiers Ordre régulier ainsi que des textes de spiritualité d'inspiration mariste. Par exemple, il fait paraître en 1899 des *Exercices spirituels de saint Ignace, interprétés conformément aux règles et à l'esprit de la société de Marie, à l'usage des prêtres maristes.* Il accorde une place particulière au Tiers Ordre : il édite un *Manuel du Tiers Ordre* qui en est à sa huitième édition en 1921 et dont il existe aussi une version en anglais (1926) et une version abrégée.

Enfin, Vitte édite des textes dans la langue des populations à évangéliser, notamment en samoan. Bien qu'ils soient difficiles à repérer dans les catalogues[230],

---

[229] Goyau, Georges. *The Venerable John Claud Colin (1790-1875) founder of the Society of Mary. The Part of humility in the foundation of an order, by Georges Goyau, of the French Academy*. Lyon : E. Vitte, 1924. Quant à la *Vie* de l'abbé Champagnat, elle existe en version française (nouvelle édition en 1896) et en version portugaise (1913).

[230] La notice porte fréquemment la mention « langue inconnue ».

Droits d'auteur réservés.

nous avons relevé sept titres entrant dans cette catégorie. Il s'agit la plupart du temps de catéchismes, de recueils de prières ou de textes bibliques[231].

Si l'on considère la production de périodiques[232] les maristes y sont représentés par trois titres, peut-être cinq. Tout d'abord, le *Journal des enfants de Marie, écho des congrégations de la Vierge*, est un mensuel créé en 1875 par le Révérend Père Huguet, mariste, et dont la Société poursuit la rédaction après sa mort. Vitte en reprend l'impression en 1884[233]. Sur les registres du dépôt légal périodiques[234], la première mention repérée est celle de janvier 1885. Vitte l'imprime à trois mille exemplaires. Par la suite, le nombre descend à deux mille exemplaires. Mais l'on perd rapidement sa trace : en effet, Vitte ne le déclare plus au dépôt légal à partir de novembre 1891, ce qui ne signifie pas forcément l'arrêt de la revue. La BnF conserve des numéros jusqu'en 1895.

Vitte imprime aussi de manière certaine les *Annales des missions de l'Océanie*, héritières des *Annales des missions de la Société de Marie*, au moins de 1886 à 1895[235], en cinq cents exemplaires puis en mille. D'après les indicateurs lyonnais, Vitte prend en charge cette publication depuis 1882. Après 1895 elle n'apparaît plus dans les sources consultées. Les trois derniers titres posent encore plus de problèmes. Vitte édite le *Bulletin pour les missionnaires maristes de l'Océanie* qu'il a probablement, à la différence des deux premiers, lancé en 1886. Les Archives départementales et les catalogues de la BnF ne le mentionnent que pour 1886. Cependant, Vitte l'édite plus longtemps, sans en faire la déclaration au dépôt légal puisque les indicateurs lyonnais le mentionnent à partir de 1888 et ce, jusqu'en 1901 ou 1902. Pour les deux derniers un doute subsiste quant à savoir si Vitte en assure l'impression. Ils figurent dans des ouvrages consacrés à la société de Marie, parmi des publications éditées par Vitte, mais ils sont absents à la fois des Indicateurs lyonnais et des registres de dépôt légal. Il s'agit des *Annales de la*

---

[231] En particulier une Bible bilingue : *Holy Bible. Telei-nke Kaikai (Buin),* Lyon : E. Vitte, 1925.

[232] Voir liste récapitulative en annexe et tableau général sur les périodiques. Sur les périodiques édités par Vitte et les difficultés pour suivre leur itinéraire voir Partie 3, 2.

[233] *La Controverse et le Contemporain*, tome 2 (septembre à décembre 1884), quatrième de couverture : ce journal est approuvé par l'autorité ecclésiastique et « imprimé avec soin ». L'abonnement est de 2,50 francs pour la France, la Belgique et l'Alsace ; 2,75 francs pour la Suisse et l'Europe. En 1875, le périodique est édité à Saint-Dizier par H. Briquet.

[234] Archives départementales, 2T140 et 2T141.

[235] Les *Annales* ont été fondées en 1861.

Droits d'auteur réservés.

société de Marie. Organe des œuvres des Pères Maristes[236] et des *Annales du culte de saint Joseph et de la Sainte Famille*[237]. Les deux sont imprimés à Lyon sans que l'on sache le nom de leur imprimeur.

Le cas particulier d'une brochure intitulée *Trois mois à Fidji* parue en 1904[238], vient confirmer l'existence de liens privilégiés entre la maison Vitte et la société de Marie. La préfecture du Rhône[239] réclame en novembre 1904 à l'imprimerie Vitte le dépôt des exemplaires des fascicules un, deux et trois de cette publication. Apparemment, Vitte a seulement fait le dépôt du quatrième fascicule. Les explications qu'il fournit à la préfecture sont instructives. Selon lui, les trois premiers fascicules ont été imprimés aux Fidji sous la responsabilité de leur auteur, Monseigneur Lamaze, mariste qui assume la fonction d'évêque de Fidji. Il a imprimé exceptionnellement le quatrième à la demande de Monseigneur Lamaze, présent à Lyon. Celui-ci, parmi tous les imprimeurs lyonnais, choisit Vitte, ce qui suggère qu'ils se connaissent ou que l'évêque a déjà entendu parler de Vitte comme d'un imprimeur de confiance.

Dans le diocèse de Lyon, la maison Vitte s'impose donc comme un interlocuteur essentiel du clergé, du réseau des écoles libres et des congrégations lyonnaises, notamment de la société de Marie.

---

236 *La Société de Marie. Congrégation des pères maristes*, *op. cit.* : bimensuel dont le siège se trouve au 6 place Saint-Jean.

237 Nicolet (Père). *Vie du bienheureux Pierre-Louis Marie Chanel, prêtre de la société de Marie et premier martyr de l'Océanie.*

238 Voir liste récapitulative des publications maristes.

239 Archives départementales, 2T126, réclamations du dépôt légal. Le document résumant la réponse faite par l'imprimerie Vitte est reproduit en annexe.

Droits d'auteur réservés.

Conclusion

Emmanuel Vitte, repreneur des fonds de plusieurs éditeurs majeurs, s'inscrit dans la tradition des grands imprimeurs-éditeurs lyonnais : si sa production est très majoritairement religieuse, il se distingue des autres éditeurs spécialisés dans la religion par le soin qu'il apporte à ses publications, comme en témoignent les deux ouvrages qu'il a consacrés à l'imprimerie et à la typographie.

L'histoire de la maison d'édition, de sa fondation en 1876 à la mort d'Emmanuel Vitte en 1928, illustre le déclin de l'édition religieuse dès la fin du XIXe siècle, d'abord en raison d'un recul de l'influence de l'Eglise catholique, ensuite de la loi de séparation de l'Eglise et de l'Etat, qui entraîne des fermetures d'écoles et réduit ainsi le public des livres classiques, pourtant essentiel pour une maison religieuse. Il n'en reste pas moins qu'Emmanuel Vitte a su créer et faire perdurer une maison d'édition militante, à l'influence étendue, reconnue dans le monde catholique et dont l'activité s'est poursuivie près d'un demi-siècle après sa mort.

Les indicateurs lyonnais permettent de retracer à grands traits la suite de l'histoire de la maison Vitte, après la mort de son fondateur en 1928.

Marc, le fils d'Emmanuel Vitte, et Jamen sont administrateurs délégués jusqu'en 1945. Ils font notamment construire la nouvelle imprimerie en 1934, avenue Félix Faure, répertoriée comme imprimerie lithographique et typographique. En 1947, seul apparaît le nom de Marc Vitte comme « administrateur délégué de la société anonyme librairie catholique Emmanuel Vitte, au capital de 3 300 000 francs », toujours localisée au 3 place Bellecour. Les rayons papeterie et imagerie religieuse sont conservés au moins jusque dans les années 1950. La veuve d'Emmanuel Vitte meurt en 1947 ou au début de 1948. Marc demeure à Sainte-Foy-lès-Lyon, avec sa femme et leurs six enfants : Marie-Paule, Emmanuel (mentionné comme abbé dans les indicateurs à partir de 1950), Marcelle, Joseph, Myriam et Chantal.

Droits d'auteur réservés.

En 1951, une publicité pleine page et en couleur vante la librairie et l'imprimerie Emmanuel Vitte : « imprimeur du Tout Lyon annuaire, papeterie et imagerie religieuse ; imprimerie de l'évêché et des facultés catholiques ; éditeur de *La Semaine religieuse*, organe officiel de l'archevêché de Lyon ; imprimeur des *Heures de Lyon*, paroissien indispensable dans tout le diocèse ». Une succursale à Paris est mentionnée au 10 rue Jean Bart (sixième arrondissement). Selon Henri Hours, archiviste de la ville de Lyon, la librairie a été rachetée par la banque Grégoire, sans doute dans les années 1950 ou 1960. En 1961, la dénomination change et la librairie Emmanuel Vitte est annoncée comme « la librairie des moins de 7 ans », société anonyme au capital de 600 000 nouveaux francs.

A partir de 1969, la librairie Vitte n'apparaît plus dans l'annuaire alphabétique. En revanche, on retrouve dans les annuaires topographique et professionnel la librairie « Bellecour Livres S.A. » au 3 place Bellecour ; l'imprimerie se situe toujours au 177, avenue Félix Faure. Il semblerait que le fils de Marc, Joseph, meure vers 1972 ou 1973 ; quant à Marc, son nom disparaît des annuaires après 1974.

L'histoire de la maison Vitte après la mort de son fondateur confirme donc le déclin des éditeurs catholiques à l'aube du XXe siècle. Il serait intéressant de comparer l'évolution de la Librairie générale catholique et classique avec celle d'une autre maison spécialisée dans les ouvrages religieux à la même période, par exemple Briday à Lyon, ou une autre maison provinciale.

Droits d'auteur réservés.

Bibliographie

1. Emmanuel Vitte

1.1. Ouvrages et chapitres consacrés à Emmanuel Vitte

In Memoriam Emmanuel Vitte (1849-1928), libraire, éditeur, imprimeur. Hommages à sa mémoire, aperçu de ses œuvres. Lyon : Vitte, 1928.

Montclos, Xavier de (sous la direction de). *Dictionnaire du monde religieux dans la France contemporaine*, tome 6 : « Lyon – Le Lyonnais – Le Beaujolais ». Paris : Beauchesne, 1994.

1.2. Ouvrages d'Emmanuel Vitte

- Ouvrages poétiques

L'Heure du rêve. Lyon : Vitte, 1911.

Heures tragiques. Lyon : Vitte, 1914.

Les Voix profondes. Paris : Librairie Plon-Nourrit et Cie, 1917.

Visions de guerre. Lyon et Paris : Vitte, 1921.

- Ouvrages professionnels

De l'Impression des labeurs. Lyon : Vitte, 1906.

Notions élémentaires de typographie et de librairie à l'usage des auteurs. Lyon : Vitte, 1897.

Droits d'auteur réservés.

1.3. Périodiques édités par E. Vitte (consultés à la Bibliothèque municipale de Lyon)

Bulletin de la société de géographie de Lyon, 1891 (tome 10).

La Controverse, janvier 1882 (numéro 29) à avril 1884 (numéro 68).

La Controverse et le contemporain, mai 1884 (numéro 1) à avril 1889 (numéro 15).

La Revue de l'Université catholique, janvier 1894 à juin 1914.

2. Imprimerie et édition

Agenda des éditeurs, imprimeurs, papetiers, brocheurs, relieurs, libraires et des industries connexes. Paris : Brodard-Taupin, 1932.

Amiet, Robert. *Inventaire général des livres liturgiques du diocèse de Lyon.* Paris : CNRS, 1979.

Barbier, Elisabeth. *Sous-série 2T, Imprimerie, librairie, presse et Sous-série 3T, archives dans le Rhône an VIII-1940.* Lyon : Archives départementales du Rhône, 2000.

Béguet, Bruno. *L'Imprimerie et la librairie à Lyon : 1800-1850. Mémoire de fin d'études.* Villeurbanne : ENSB, 1986.

Brémond, Henri (abbé). *Manuel illustré de littérature catholique de 1870 à nos jours.* Paris, 1925.

Droits d'auteur réservés.

Chauvet, Paul. *Les ouvriers du livre en France : de 1789 à la constitution de la fédération du livre.* Paris : Marcel Rivière, 1964.

Deslis, M.J. *« Rapport de M.J. Deslis sur le dépôt légal au Congrès des maîtres imprimeurs », Bulletin des maîtres imprimeurs typographes et lithographes de Lyon,* n°210, 1909.

Guillo, Laurent. *Louis-Benoît Perrin et Alfred-Louis Perrin, imprimeurs à Lyon (1823-1865-1883*). Mémoire de fin d'études.Villeurbanne : ENSB, 1986.

Imprimeurs lyonnais divers. XIXe siècle. Dossier de presse. Lyon : Musée de l'imprimerie, 1996.

Lacroix, Nathalie. *Les Imprimeurs lyonnais, 1870-1900*. Mémoire de DEA.Villeurbanne : Enssib, 1991.

Laroche, Jean-Paul. *Fonds Michel Chomarat : imprimeurs, libraires lyonnais du XIXème siècle*. Lyon : Bibliothèque municipale, 1999.

Le livre à Lyon, des origines à nos jours. Lyon : Cercle des relations intellectuelles, 1933, albums du crocodile.

Martin, Henri-Jean et Chartier, Roger (sous la dir. de). *Histoire de l'édition française*. Tome 3, « Du romantisme à la Belle Epoque ». Paris : Fayard, Cercle de la librairie, 1990.

Mollier, Jean-Yves (sous la direction de). *Le Commerce de la librairie en France au XIXe siècle*. Paris : IMEC/Editions de la Maison des sciences de l'Homme, 1997.

Droits d'auteur réservés.

Monfalcon, Jean-Baptiste. *Etude sur Louis Perrin, imprimeur lyonnais.* Edition établie et annotée par Laurent Guillo, postface de René Ponnot. Paris : Editions des Cendres, 1994.

Néret, Jean-Alexis. *Histoire illustrée de la librairie et du livre français des origines à nos jours*. 1953.

Varry, Dominique. *Lyons as a Capital of Catholic Printing in the 19th Century*. Texte d'une conférence donnée en avril 2004.

Vaucelles, Louis de. *Le Nouvelliste de Lyon et la défense religieuse : 1879-1889*. Paris : les Belles Lettres, 1971.

Vingtrinier, Aimé. *Histoire de l'imprimerie des origines jusqu'à nos jours*. Lyon : A. Storck, 1894.

Werdet, Edmond. *De la librairie française, son passé, son présent, son avenir : avec des notices biographiques sur les libraires-éditeurs les plus distingués depuis 1789.* Paris : Dentu,1860.

3. Catholicisme et société de Marie

Barault, Julien. *Manuels de l'œuvre des bons livres de Bordeaux : à l'usage des associés ; à l'usage des directeurs, examinateurs et bibliothécaires.* Introduction et postface par Noë Richter. Bassac : Ed. Plein chant, 1996.

Monfort, A. (R.P.). *Les Origines de la foi catholique en Nouvelle-Zélande*. Lyon : Vitte, 1896.

Droits d'auteur réservés.

Nicolet, Claude (R.P.). *Vie abrégée du bienheureux Pierre-Louis Marie Chanel, prêtre de la société de Marie et premier martyr de l'Océanie*. Lyon : Vitte et Perrussel, 1889.

Savart, Claude. *Les Catholiques en France au XIXe siècle : le témoignage du livre religieux.* Paris : Beauchesne, 1985.

La Société de Marie. Congrégation des pères maristes. Paris : Letouzey et Ané, 1923.

4. Syndicats

Maumet, Robert. *Paul Ruat, 1862-1938. Libraire-éditeur Félibre à Marseille*. Marseille : Paul Tacussel éditeur, 1995.

Pessieux, Auguste. *Etude monographique des créations syndicales. Les créations syndicales dans la région lyonnaise.* Thèse pour le doctorat. Faculté de droit, Université de Lyon. Valence : Legrand, 1907.

Poidatz, Carine. *Histoire d'une fondation. La librairie Pierre Téqui*. Paris : Pierre Téqui éditeur, 2001.

Droits d'auteur réservés.

Sources (documents d'archives)

1. Archives départementales du Rhône

1.1. Sous-série 2T

2T37 (dossiers imprimeurs, 1870-1875) : dossier Perrussel.

2T39 (dossiers imprimeurs, 1881-1885) : dossier Vitte et Perrussel .

2T48 (dossiers libraires) : dossier Vitte et Lutrin.

2T126 (1903-1921) : réclamations du ministère de l'Intérieur au sujet du dépôt légal imprimeur.

2T127 (1904-1921) : réclamations de la préfecture du Rhône au sujet du dépôt légal imprimeur

2T137 (bulletins de dépôt légal) : bulletins de dépôt adressés par les imprimeurs.

2T139 (1881), **2T140** (1882-1886), 2T141 (1887-1893), **2T142** (1894-1899), **2T143** (1900-1902), **2T144** (1903-1906), **2T145** (1906-1909), **2T146** (1910-1915) : registres de la préfecture qui répertorient le dépôt légal des périodiques par les imprimeurs.

Droits d'auteur réservés.

1.2. Périodiques (série PER)

Bulletin des maîtres imprimeurs typographes et lithographes de Lyon n°210 (novembre 1909). Cote : PER 112.

2. Archives municipales du Rhône

2.1. Annuaires et indicateurs lyonnais

Indicateurs Fournier, indicateurs Henry, annuaires Tout Lyon. Période : 1878-1970.

2.2. Documents d'archives

Albert, *Historique de la fondation de l'imprimerie catholique à Lyon*, mai 1878. Cote : 300.957.

ATL, *Association typographique lyonnaise (1866-1966)*. Cote : 701.200.

Librairie générale, catholique et classique. *Rapports de MM. Ebrard, Barral et Cottin. Commissaires désignés pour la vérification des apports de MM. Vitte et Perrussel fondateurs*, 1882. Cote : 705.443.

Ligue populaire lyonnaise pour le repos du dimanche. *Liste des magasins et ateliers de Lyon dont les patrons se font un devoir de fermer toute la journée des dimanches et fêtes*, deuxième édition, Lyon, mars 1895. Cote : 307025.

Plan de Lyon et de l'exposition, gravure de Delaye, Lyon, imprimé par E.Vitte, 1894. Echelle 1/10000. Cote : 0002 S 00340.

Droits d'auteur réservés.

La Sainte colline de Fourvière, similigravure de Delaye, Lyon, imprimée par E. Vitte, 1894. Cote : 0002 S 01300.

Voirie urbaine –permis de construire administratif : construction d'une palissade pour entourer des jeux de boules, boulevard des Belges et rue Montgolfier, pour Monsieur Vitte, par messieurs Noirclerc et Fénétrier, 1923. Cote : 0344 WP 122 PCA 192301

3. Bibliothèque nationale de France

3.1. Fonds Q10 : catalogues de libraires

Q10 B : 1811 à 1924. Pour le fonds Q10B existe un répertoire : Faure, Chantal (sous la dir. de). *Catalogues de libraires et d'éditeurs 1811-1924*. Paris : BnF , 2003.
Q10C : 1925 à 1928.

Ce fonds contient les catalogues suivants, que nous avons consultés :

Vitte, Lutrin et Cie, Libraires-éditeurs. *Livres pour distributions de prix. Catalogue sommaire à prix nets exclusivement destiné aux maisons d'éducation*. 1879.

Vitte et Perrussel, Libraires-éditeurs. *Livres pour distributions de prix. Catalogue sommaire à prix nets exclusivement destiné aux maisons d'éducation*. 1880.

Vitte et Perrussel, Libraires-éditeurs. *Livres pour distributions de prix. Catalogue sommaire à prix nets exclusivement destiné aux maisons d'éducation*. 1881.

Droits d'auteur réservés.

Librairie Générale Catholique et Classique. Vitte et Perrussel, Directeurs. *Livres pour distributions de prix. Catalogue sommaire à prix nets exclusivement destiné aux maisons d'éducation*. 1882.

Librairie Générale Catholique et Classique. Vitte et Perrussel, Imprimeurs-éditeurs. *Livres pour distributions de prix. Catalogue sommaire à prix nets exclusivement destiné aux maisons d'éducation*. 1883.

Librairie Catholique Emmanuel Vitte. *I, Ouvrages de fonds*. Janvier 1903.

Librairie Catholique Emmanuel Vitte. *II, Livres classiques et d'éducation*. Année scolaire 1902-1903.

Librairie Catholique Emmanuel Vitte. *I, Ouvrages de fonds*. 1905.

Librairie Catholique Emmanuel Vitte. *I, Ouvrages de fonds*. Février 1908.

Librairie Catholique Emmanuel Vitte. *Catalogue de livres classiques.* Année scolaire 1907-1908.

Librairie Catholique Emmanuel Vitte. *I, Ouvrages de fonds*. Février 1910.

Librairie Catholique Emmanuel Vitte. *Catalogue de livres classiques*. 1909-1910.

Librairie Catholique Emmanuel Vitte. *I, Ouvrages de fonds*. Mai 1922.

Supplément au Catalogue des publications de la Librairie Catholique Emmanuel Vitte. Ouvrages en solde. Octobre 1925.

Librairie Catholique Emmanuel Vitte. *Choix varié d'ouvrages pour distributions de prix.* Mai 1926. Première partie.

Droits d'auteur réservés.

Librairie Catholique Emmanuel Vitte. *Choix varié d'ouvrages pour distributions de prix.* Mai 1927. Première partie.

3.2. Autres

Huard, Adrien-Henri (avocat). Tribunal civil de la Seine, 3e chambre. *Géographies-atlas Foncin, Armand Colin et Cie de Paris contre Vitte et Perrussel, de Lyon.* Cote :

4. Sources électroniques

4.1. Catalogues en ligne

Bn-Opale Plus : accessible à partir de http://www.bnf.fr

Catalogue collectif de France (CCFr) : http://www.ccfr.bnf.fr

Catalogue de la Bibliothèque municipale de Lyon : http://www.bm-lyon.fr

Système universitaire de documentation (Sudoc) : http://www.sudoc.abes.fr

4.2. Autres

Bibliothèque nationale de Nouvelle-Zélande :
http://www.natlib.govt.nz/index.html

World Biographical Index : http://www.saur-wbi.de (consulté le 27 mai 2004).

Droits d'auteur réservés.

Table des annexes I

ANNEXE 1 : EMMANUEL VITTE I

1.1 PORTRAIT D'EMMANUEL VITTE FIGURANT DANS *IN MEMORIAM* I

1.2 POÈMES II

ANNEXE 2 : LA MAISON VITTE VII

2.1 PLAN DE LYON : LES DIFFÉRENTES IMPLANTATIONS (PERSONNELLES ET PROFESSIONNELLES) VII

2.3 LE RAYON « ORNEMENTS D'ÉGLISE ET LINGERIE D'ÉGLISE » XI

2.4 LA BIBLIOTHÈQUE EMMANUEL VITTE (RÈGLEMENT) XII

ANNEXE 3 : LA PRODUCTION ÉDITORIALE XIV

3.1 TABLEAU RÉCAPITULATIF DES PÉRIODIQUES ÉDITÉS PAR E. VITTE XIV

3.2 DEUX EXEMPLES DE COLLECTIONS IX

3.3 DES BROCHURES DE CIRCONSTANCE XII

RONDELET, ANTONIN. *L'OPPOSITION ET LA RÉVOLTE*. RÉFLEXIONS SUR LE TEMPS PRÉSENT. XIII

3.4 OUVRAGES ET PÉRIODIQUES EN LIEN AVEC LA SOCIÉTÉ DE MARIE ÉDITÉS PAR E. VITTE XIV

3.5 UN EXEMPLE DE PLAN RÉALISÉ PAR L'IMPRIMERIE VITTE XXII

ANNEXE 4 : DOCUMENTS DES ARCHIVES DÉPARTEMENTALES .. XXIII

4.1 TABLE DE CONCORDANCE DE LA SOUS-SÉRIE 2T XXIII

4.2 LE RACHAT DU FONDS PÉLAGAUD XXVII

4.3 BULLETINS DE DÉPÔT IMPRIMEUR XXVIII

4.4 RÉCLAMATION DU DÉPÔT LÉGAL XXX

Droits d'auteur réservés.

Annexe 1 : Emmanuel Vitte

1.1 Portrait d'Emmanuel Vitte figurant dans *In Memoriam*[240]

Droits d'auteur réservés.

1.2 Poèmes

Extrait de *L'Heure du rêve*

A mon fils Joseph

EN SOUVENIR DE SON ENTRÉE AU SÉMINAIRE

le 6 octobre 1910.

Puisque le Ciel le veut, va donc où Dieu t'appelle,
Mon fils. Suis le sentier qui mène aux purs sommets.
Malgré tout mon amour, en l'œuvre paternelle,
Je n'aurais pu te faire une part aussi belle.
Vous me prenez mon fils ! mon Dieu, je me soumets.

Je me soumets ! Seigneur, ce n'est pas assez dire ;
J'aurai la force encor de vous crier merci,
Et de ne pas vouloir que mon cœur se déchire,
Lorsque vous me donnez ce que ma foi désire.
Vous voulez mon aîné ! Prenez-le ; le voici.
[…]
Prêtre du Christ ! Est-il vocation plus haute ?
Être un lien vivant entre l'homme et le Ciel,
Chaque jour en son âme avoir son Dieu pour hôte,
Répandre le pardon à côté de la faute,
Et rompre à tous le pain de l'amour éternel !

Telle sera, mon fils, ta mission sublime,
Et telle est sa grandeur qu'au Livre il est écrit
Que le Prêtre est l'égal de la Sainte Victime,
Et que malgré sa honte et sa misère intime,
Il doit être sur terre un autre Jésus-Christ.
[…]

---

[240] *In Memoriam. Emmanuel Vitte (1849-1928), libraire, éditeur, imprimeur. Hommages à sa mémoire, aperçu de ses*

Droits d'auteur réservés.

Extrait de *L'Heure du rêve*

Chez nous

Quand je vois, dans les champs, s'écrouler les blés roux
Sous la faucille alerte ou la faux bruissante,
De lointains souvenirs dont mon esprit s'enchante
Me ramènent en foule aux moissons de chez nous

Chez nous, c'est un village au doux pays de Bresse
Où je vécus, enfant, les meilleurs de nos jours
Et qu'on ne peut quitter sans y penser toujours,
Tant l'air qu'on y respire est chargé de tendresse.

C'est le pays rebelle à l'esprit novateur,
Où rien ne change, où l'on garde sans défaillances
Les leçons des aïeux et les vieilles croyances,
Où les bras sont toujours prêts au même labeur.
[…]
Oh ! que j'aimais alors – je parle de longtemps –
Courir dans les guérets, aux côtés de mon père,
Villageois grave et doux, d'abord un peu sévère,
Qui portait haut l'honneur du sain travail des champs.
[…]
Tous deux, chaque dimanche, au sortir de l'église,
Tous les deux nous allions visiter les guérets,
Mesurant la poussée, admirant les progrès
De la plante sacrée où se jouait la brise.
[…]

œuvres. op. cit.

Droits d'auteur réservés.

Chez nous, c'est un village au doux pays de Bresse,
Riche de ses prés verts, de ses champs de labour.
O frère paysan, garde-lui ton amour,
Accepte mes conseils dictés par la sagesse.

Qu'ils soient petits ou grands, les paternels domaines,
Borne là tes désirs et ne regrette rien,
Sache y vivre et mourir, la ville, crois-moi bien,
N'a que souci amers et que promesses vaines.

Reste pour ceux dont tu dois être le soutien.
Donne à tes fils l'orgueil du sol héréditaire,
Fais leur boire la force aux sèves de la terre,
Et les mâles vertus qui font l'homme de bien.

Droits d'auteur réservés.

Extrait de *L'Heure du rêve*

Devant un crucifix

Seigneur, songeant combien toute existence est brève,
Et combien décevante à qui vit loin de toi,
Et voulant attiser la ferveur de ma foi,
Afin qu'en ton pardon mon dernier jour s'achève ;

J'ai, pour mieux te servir, Seigneur, j'ai fait ce rêve
D'enseigner par l'image auguste de ta croix,
A la foule oublieuse où ton culte décroît,
Quel amour de ton cœur ouvert jaillit sans trêve.

De la riche demeure au plus humble foyer,
Puisse-tu devenir l'hôte le plus choyé,
Le conseiller intime et l'ami qu'on préfère,

Pour que, sous ton regard si tendrement austère,
Où la Terre et le Ciel ont mêlé leurs reflets,
Renaissent dans les cœurs l'espérance et la paix.

Droits d'auteur réservés.

Cité dans *In Memoriam.* Extrait de *Les Voix profondes,* 1917.

Un Père à son fils

CLERC MINORÉ MORT POUR LA FRANCE, LE 26 JUILLET 1916.

Tu ne m'en voudras pas de clamer ma douleur,
Malgré la vision des hautes espérances ?
Les cœurs humains, brisés sous les coups du malheur
Ont comme un lourd besoin de crier leurs souffrances.
Pardonne-moi, mon fils, de clamer ma douleur !

Pour me taire il faudrait que j'eusse ton courage,
Qui t'inspirait, là-bas, le mépris du danger,
Avec ta charité sans borne et sans partage,
Qui donnait tout à Dieu, sans rien se ménager.
Je n'ai ni ta vertu, mon fils, ni ton courage ;
[…]
Je n'entrevoyais rien de plus doux sur la terre,
Qu'un prêtre de mon sang montant au sain autel,
Qui serait à la fois, et mon fils et mon père,
Et me romprait le pain de l'Amour éternel.
Est-il rêve plus doux et plus beau sur la terre ?
[…]
Je sais que vous pouvez adoucir tous les pleurs
Apprenez-moi, Seigneur, à chérir ma souffrance !
Tout Calvaire a, pour Vous, de mystiques saveurs.
Puisque mon fils est mort pour Vous et pour la France,
Par cette double offrande, adoucisse nos pleurs !

Droits d'auteur réservés.

Annexe 2 : La maison Vitte

2.1 Plan de Lyon : les différentes implantations (personnelles et professionnelles)

Plan de la ville de Lyon par Combe, gravé par Ch. Dyonnet, publié par Charavay frères, 1852 (conservé à la Bibliothèque municipale de Lyon).

Source : indicateurs lyonnais.

Légende :

1°- Les résidences personnelles sont repérées par des chiffres.

Remarque : l'habitation d'été de la famille Vitte au 22, chemin de la Garde n'est pas indiquée.

1 = 6, rue du Plat (de 1882 à 1895 ou 1896 ?)

2 = 6, rue Saint-Joseph (de 1896 à 1902 ou 1903 ?). Devenue en 1905 la rue Auguste Comte.

3 = 32, rue Sala (de 1903 à 1914).

4 = 11, rue de la Charité (de 1914 à 1926).

5 = 3, place Bellecour (à partir de 1926).

2°- Les différentes localisations de la librairie et de l'imprimerie sont repérées par des lettres.

La librairie :

A = 7, rue Mercière (de 1876 à 1882). En 1880 s'ajoute le 12, rue Mercière.

Droits d'auteur réservés.

B = le 3, place Bellecour devient la succursale des 7 et 12, rue Mercière (de 1880 à 1882).

En 1882 les magasins de la rue Mercière sont définitivement transférés place Bellecour, aux numéros 3 et 5.

L'imprimerie :

C = 58, rue Sala (de 1883 à 1886).

D = 30, rue de Condé (de 1886 à 1893).

E = 18, rue de la Quarantaine (de 1893 à 1934). Très vite l'adresse de l'imprimerie est 18-20, rue de la Quarantaine.

Droits d'auteur réservés.

Droits d'auteur réservés.

2.2 Le rayon papeterie et fournitures scolaires

Source : BnF, fonds Q10, catalogue de livres classiques de la librairie Vitte, 1927. Publicité pour le rayon papeterie.

« Rayon « Papeterie et fournitures scolaires »

Articles pour RECOMPENSES et RECREATION

Imagerie instructive : Domaine colonial. – Histoire naturelle. – Musée du Louvre. – Rébus. – Bons-Points artistiques et amusants, etc…

Imagerie religieuse : Découpures chromos. – Images en bistre, or, chromo, couleurs. – Images artistiques de propagande, héliogravures sépia, couleurs, etc., etc.

Croix d'Honneur : Motifs, dimensions et prix divers.

Porte-Plumes et Porte-Mines : Porte-plumes bois, os, galalith. – Porte-plumes réservoirs Edac, Scriptor, Semper, Waterman, etc., etc. Porte-mines divers.

Plumiers. – Boîtes à dessin : Bois. – Laqués, plats chromos ou chinois, etc., etc.

Trousses d'Ecoliers : Garnies ou non garnies. Tous modèles et tous prix.

Compas : Cassettes ou pochettes. – Compas cuivre ou maillechort. – Qualités écolier ou de précision. – Tous accessoires.

Dessins. – Couleurs. – Pinceaux : Albums dessin et coloris. – Boîtes couleurs, tablettes et tubes. – Crayons de couleur. – Pinceaux aquarelle, lavis, etc…

Jeux de Plein Air : Billes. – Balles. – Ballons. – Grâce. – Volants. – Raquettes. – Tonneau. – Croquet. – Boules, etc., etc.

Jeux d'Intérieur instructifs et amusants : Cubes alphabétiques et chromos. – Patiences géographiques. – Lotos divers. – Guignol. – Cartes à jouer. – Damiers. – Echecs, etc., etc. – Règles des jeux. »

Droits d'auteur réservés.

2.3 Le rayon « ornements d'église et lingerie d'église »

Source : BnF, fonds Q10, catalogue général de la librairie Vitte, 1922. Publicité pour le rayon « ornements d'église et lingerie d'église ».

« Chasublerie
Bannières, dais, conopées, chasubles, chapes, dalmatiques, étoles pastorales, mitres, pavillons de ciboires, bourses d'autel et à quêter.
Lingerie
Aubes, rochets, surplis, corporaux, purificatoires, amicts, costumes d'enfants de chœur, nappes et garnitures d'autel.
Orfèvrerie
Calices, ciboires, ostensoirs, burettes pour la messe, custodes, boîtes Saintes Huiles, aiguières et crosses d'évêque.
Bronzes
Lustres, candéladres [sic], reliquaires, canons d'autel, chemins de croix, thabors, porte-missels, carillons, encensoirs, souches et falots.
Imagerie
Images de dévotion et de propagande, mémentos mortuaires ; souvenirs de première communion, prise d'habit, prêtrise, etc. ; sujets religieux pour encadrement : gravures au burin, héliogravures, photographies et lithographies.
Bijouterie
Médailles du scapulaire et de toutes effigies, gravées par Dropsy, Tschudin, Desvergnes, Roty, etc. ; chapelets en tous genres de montures, perles corail, jaspe, lapis, cristal, regnat, améthyste, œil-de-tigre, nacre, coco, etc. ; croix artistiques, chaînes de cou, bracelets-dizaines, broches et pendentifs.
Objets d'art
Statuettes et Christs bronze, ivoire, plastique fin, biscuit de Sèvres et métal patiné ; bénitiers, porte-buis, chapelles de voyage ; médailles de berceau, plaquettes commémoratives pour mariage et première communion, encrier, cachets, liseuses, presse-papiers ».

Droits d'auteur réservés.

2.4 La bibliothèque Emmanuel Vitte (règlement)

Source : BnF, fonds Q10, Catalogue de livres classiques ; 1909-1910. Publicité en faveur de la bibliothèque E. Vitte.

« Bibliothèque Emmanuel Vitte – Fondée en décembre 1906
Approuvée et bénie par S.E. le Cardinal Coullié

Son but

La Bibliothèque Emmanuel Vitte a pour but de venir en aide à tous ceux qui, par goût ou par devoir, tiennent à suivre le mouvement intellectuel de leur temps, en mettant à la disposition des uns et des autres, avec le minimum de frais, les meilleures publications historiques, philosophiques, religieuses, sociales et littéraires.

Son Comité d'examen – son organe

Aucun livre n'est admis sans avoir été soumis à l'appréciation d'un comité de lecture, dont les membres sont recrutés parmi les rédacteurs du Moniteur bibliographique.

Cette revue, organe indispensable de la Bibliothèque, paraît le 25 de chaque mois, sous la direction de M. l'abbé E. Jacquier, avec le concours de professeurs des Facultés catholiques de Lyon. Elle donne une image succincte des ouvrages nouveaux, suivie d'un jugement impartial ; répond, sous la rubrique Correspondance, aux questions bibliographiques qui lui sont adressées, et contient les listes mensuelles des ouvrages admis dans la Bibliothèque.

Le Comité de lecture se charge, en outre, de l'appréciation des manuscrits que leurs auteurs se proposent de publier.

Son fonctionnement

Il est institué deux genres d'abonnements à la *Bibliothèque*.

L'Abonnement A, qui ne comporte pas d'autre engagement que celui de payer une indemnité de **cinq centimes** par jour, pour chaque volume, quels qu'en soient le

Droits d'auteur réservés.

prix et le format, l'abonnement au *Moniteur* au prix de **cinq francs** demeurant obligatoire ;

L'Abonnement B, qui consiste en une cotisation annuelle, en sus des **cinq francs** du *Moniteur* :

De **dix francs**, donnant droit à la remise de **deux volumes** à la fois,

De **vingt francs**, donnant droit à la remise de **quatre volumes** à la fois,

De **trente francs**, donnant droit à la remise de **six volumes** à la fois,

De **quarante francs**, donnant droit à la remise de **huit volumes** à la fois.

Les volumes sont échangés indéfiniment pendant toute la durée de l'abonnement.

Les abonnements partent du premier de chaque fois et sont payables d'avance. Il en est de même des cotisations.

Un abonné ayant toujours le droit de demander des volumes pour plusieurs personnes de son entourage, un seul abonnement suffit pour alimenter tout un groupe de lecteurs (*familles, cercles d'études, écoles, syndicats, associations scolaires, patronage, etc.*).

La Bibliothèque Emmanuel Vitte s'enrichit d'une centaine de volumes par mois, choisis parmi les ouvrages nouveaux ou publiés dans les cinq ou six dernières années.

Tout volume de la *Bibliothèque* peut être acquis par l'abonné, avec des rabais, variant selon le degré d'usage et d'ancienneté, et pouvant aller jusqu'à 60%. Le bulletin inséré dans chaque ouvrage indique toujours au lecteur le dernier prix du volume qu'il a entre les mains.

Adresser toutes les demandes à M. Emmanuel VITTE, 3, place Bellecour, Lyon. »

Droits d'auteur réservés.

Annexe 3 : la production éditoriale

3.1 Tableau récapitulatif des périodiques édités par E. Vitte

Sources : - Archives départementales : 2T139 à 2T146, registres du dépôt légal imprimeurs (1883-1914).

- Archives municipales : indicateurs lyonnais (1881-1928).

Les périodiques en italiques n'apparaissent qu'une fois en relation avec la maison Vitte.

Droits d'auteur réservés.

Titre	Dépôt légal imprimeur		Indicateurs lyonnais		1er tirage déclaré	Format	Nombre de feuilles	Observations
	1ère mention	Dernière mention	1ère mention	Dernière mention				
L'adoration nocturne	Septembre 1886	Juillet à décembre 1914	[1888-1894]	1899	7000 ex.	In-16	1 ½ puis 1/2	Trimestriel. Créée en 1856. Avant imprimée par Albert. Régulièrement déclarée de 1886 à 1914. 1894-1903 : In-32, ¼ f., 13000 ex. 1903-1914: In-8°, 1f., 12600 ex. puis 12000.
L'aigle	*Octobre 1884*	*Octobre 1884*			*2000 ex.*	*In folio*	*1*	*Bimensuel ? 1ère année. Une seule mention par Vitte et Perrussel. Imprimé avant par Pastel.* *« Publication suspendue ».*
L'ange des projections lumineuses	*Juillet à décembre 1902*	*Juillet à décembre 1902*			*1500 ex*	*?*	*?*	*Une seule mention.*
L'ange gardien	Avril 1891	Juillet à décembre 1905	[1888-1894]	1904 ou 1905 ?	10000 ex.	In-16	1	Mensuel. Abonnement : 2F /an. D'après dépôt légal créé en 1891 (n°1 : mai 1891). Régulièrement déclaré de 1891 à 1905. 1892-1893: in-16, 1f., 3500 ex. Fin 1893-1895 : in-18, 1f., 6700 ex. 1895- : in-18, 1f., 10700 ex. Tirage varie encore sans dépasser 12000 ex., 9000 ex .en 1904.
Annales de la propagation de la foi	*Mai 1883*	*Mai 1883*			*162000 ex.*	*In-8°*	*5*	*5ème année. Imprimée aussi en italien (20000 ex.) et en espagnol (2000 ex.). Une seule mention par Vitte et Perrussel. Imprimée avant par Pelagaud et à partir d'août 1883 par Pitrat.*
Annales de l'asile de Sainte Marie de Vilepinte	*Avril 1883*	*Avril 1883*			*1100 ex.*	*In-8°*	*1/2*	*N°1. Une seule mention (1er avril 1883).*
Annales des missions de l'Océanie	Août 1886	Mars 1894	1882	[1888-1894]	1000 ex.	In-8°	16 1/2	Semestriel. A partir de 1887 7f. puis 8f. 1886-1889 : 1000 ex. 1889-1891 : in-8°, 4f., 5000 ex. 1891-1894 : in-8°, 7f., 1000 ex.

Droits d'auteur réservés.

Annales des sciences industrielles de Lyon	*Mai 1886*	*Mai 1886*			*350 ex.*	*In-8°*	*5 3/4*	*Une seule mention par Vitte et Perrussel. Avant et après imprimé par Storck.*
Annales du Saint Sacrement et du Sacré Cœur de Jésus	Août 1883	Novembre 1893	1878	1897-1901	2000 ex.	In-16	1	Mensuel. Créé en 1859. Imprimé en 1878 (et avant ?) par Josserand puis par Jevain. En 1883-1884 tirage baisse à 1500, 1200, 1350 ex. 1886-1893 :3000 ex. en in-12. Puis 1600ex. Régulièrement déclaré de 1883 à 1893.
Appel à la France chrétienne	Janvier à juin 1910	Janvier à juin 1911			1000 ex.	In-8°	1	Mensuel.
L'association catholique			1902 ou 1903 ?	1911				Mensuel. « Revue des questions sociales et ouvrières ». Seule mention dans registre dépôt légal : celle d'un supplément déclaré en novembre 1901.
L'avenir du commerce	*Mars 1888*	*Mars 1888*			*1500 ex.*	*In folio*	*1*	*Une seule mention.*
L'avenir scientifique et littéraire de Lyon	Mai 1888	Juin 1889			500 ex.	In-8°	2	Bimensuel. Créé en 1888.
Banque et commerce	Juillet 1901	Janvier à juin 1906			2500 ex.	In-8°	2	Mensuel. Créé en 1898.
Bulletin analytique des lois, décrets, circulaires et décisions pour l'armée de terre	Septembre 1889	Décembre 1890			2800 ex.	In 8°	1	Hebdomadaire. Créé en 1885.
Bulletin de la pharmacie de Lyon	Janvier à juin 1907	Juillet à décembre 1914			450 ex.	In-8°	3 1/4	Mensuel. Créé en 1879. Imprimé avant 1907 par Plan. En 1913 passe à in-8°, 2f. 400 ex. en 1914.
Bulletin de la Société de géographie de Lyon	Mars 1887	Septembre 1891	[1888-1894]		650 ex.	In-8	4	Bimestriel et/ou trimestriel. Abonnement : 10F/an. Avant mars 1887 imprimé par Paris. A partir de sept. 1887 tirage à 500 ex.
Bulletin de la Société des anciens élèves chartreux	*Janvier à juin 1906*	*Janvier à juin 1906*			*500 ex.*	*In- 8°*	*4 1/2*	*Une seule mention.*

Droits d'auteur réservés.

Bulletin de l'œuvre du denier de Saint-Pierre	Juin 1890	Avril 1899	[1888-1894]	1901 ou 1902 ?	1500 ex.	In-8°	1	Mensuel. Passe à 1700 ex. en 1894. 1400 ex. en 1898.
Bulletin de l'œuvre des vocations sacerdotales	Janvier 1894	Juillet à décembre 1914	1898	1903 ?	1400 ex.	In-12	1	Mensuel. Créé en 1858. 1901 : in 12, 1f., 2500 ex. 1902-1904 : in-4°, 1f., 2000 ex. 1904 -1914: in-12, 1f., 2650 ex.
Bulletin de Notre-Dame de Confort	Août 1901	Juillet à décembre 1908			550 ex.	In-16	4	Mensuel. 1902-1903 : in 16, 1f., 2000 ex. 1903 : in 32, 1f., 1000 ex. 1904-1908 : in 16, 1f., 500 ex.
Bulletin des Facultés catholiques	Janvier 1885	Juillet à décembre 1914	[1888-1894]	Après 1928	7000 ex.	In-8°	1	Trimestriel. Créé en 1876. Avant 1885 imprimé par Jevain. 1886-1893 : in-8°, 1 ½, 5300 ex. 1893 : 5000 ex. 1894 –1902 : in-8°, 1 ½, 4800 ex. 1902-1914 : in-8°, 1f., 1000 ex.
Bulletin du syndicat des instituteurs privés	Janvier à juin 1904	Juillet à décembre 1906			1000 ex.	In-8°	1	Trimestriel. Créé en 1904. 1904 –1906 : 500 ex.
Bulletin du syndicat des médecins du Rhône	Janvier à juin 1910	Juillet à décembre 1914			1000 ex.	In-8°	2	Mensuel. Créé en 1901.
Bulletin hebdomadaire du diocèse de Lyon			1881	1881				Hebdomadaire. Devient « Revue hebdomadaire du diocèse de Lyon » en 1882.
Bulletin historique du diocèse de Lyon	Juin 1901	Juillet à décembre 1914	1913 ?	1913 ?	500 ex.	In-4°	2	Bimestriel. Discordances entre annuaire Fournier et annuaire Henry. Créé en 1900 selon dépôt légal. 1905 : in-8°, 2f. , 600 ex.

Droits d'auteur réservés.

Bulletin pour les missionnaires maristes de l'Océanie	*Juin 1886*	*Juin 1886*	[1888-1894]	1901 ou 1902 ?	*500 ex.*	*In-8°*	*9*	Créé en 1886. *Une seule mention dans registre dépôt légal.*
Calculs de la banque et du commerce	Janvier à juin 1908	Juillet à décembre 1908			1000 ex.	In-8°	1	
Le carillon électrique	Juin 1889	Octobre1889			10000 ex.	In-8°	1/2	Trimestriel. Créé en 1889. N°2 tiré à 500 ex. Seuls n°1 (avril-mai-juin) et n°2 (juillet-août-septembre) déclarés.
La charité lyonnaise	Janvier à juin 1905	Janvier à juin 1906			1000 ex.	In-8°	1	Bimensuel.
La comptabilité passée au crible	Juillet à décembre 1906	Juillet à décembre 1907			2500 ex.	In-8°	2	Trimestriel. Créée en 1899. [sur registre dépôt légal mention rayée « *remplace Banque et commerce* »].
La controverse	Mai 1883	Avril 1884	1881	[1888-1894]	1500 ex.	In-8°	4	Mensuel. Abonnement : 10F/an. « Revue mensuelle des objections et des réponses en matière de religion ». Créée en 1880. Avant 1883 imprimée par Waltener. Devient « la controverse et le contemporain » en 1884.
La controverse et le contemporain	Mai 1884	Avril 1889			2200 ex.	In-16	5 1/2	Mensuel. Créée en 1884. 1885 : 2000 ex. puis in-8°, 11f., 1800 ex. 1886- : 1500 ex. puis in-8°, 10f., 1650 ex. Remplacé par « l'Université catholique ».
Le cultivateur progressiste	*Juillet 1901*	*Juillet 1901*			*1800 ex.*	*?*	*1*	*Créé en 1888. Une seule mention.*
Dictionnaire de géographie commerciale	Décembre 1890	Juin 1894			5000 ex.	In-4°	2	Créé en 1890. Périodicité ? dépôt se fait par trois numéros. 1894 : in-4°, 6f., 1500 ex. puis 1000 ex. (arrêt dépôt au n°47).

Droits d'auteur réservés.

Le dimanche catholique	Avril 1890	Avril 1899	1881	1912	12000 ex.	In-12	1	Mensuel (paraît le 1er du mois). Abonnement : 1F/an. « Annales mensuelles de l'œuvre dominicale de France ». Avant avril 1890 imprimé à Citeaux. Fin 1893- : 10500 ex. puis 10000 ex.
L'écho médical	Juin 1898	Juillet à décembre 1902			800 ex.	In-8°	4	Mensuel. Créé en 1896. Avant juin 1898 imprimé par Gallet. 1901-1902 : 1500 ex.
L'école française	Janvier-juin 1902	Juillet à décembre 1914	1902 ou 1903 ?	Après 1928	3500 ex.	In-8°	3	Hebdomadaire (bimestriel d'après les annuaires mais erreur). Créé en 1890. 1903 :2800 ex. 1904-1912 : in-8°, 2 ½, 2600 ex. 1912-1914 : 4000 ex.
Etudes pour jeunes filles	Janvier à juin 1902	Juillet à décembre 1902	1902 ou 1903 ?	1904 ou 1905 ?	1500 ex.	In-8°	2	Mensuel. Créé en 1899. En 1902 tirage passe à 9000 ex . (?)
L'institutrice	Janvier 1888	Septembre 1888			2700 ex.	In-8°	1	Hebdomadaire. Créée en 1887. Avant janvier 1888 imprimée par Schneider.
Journal des enfants de Marie	Janvier 1885	Novembre 1891			3000 ex.	In-16	1	Mensuel. Créé en 1875. 1886- : in-12, 2f., 2000 ex.
Journal des locations	*Avril 1886*	*Avril 1886*			*2000 ex.*	*In-4°*	*1 1/2*	*Bimensuel.Une seule mention par Vitte et Perrussel. Imprimé avant par Waltener puis par Gallet.*
Le mariage	Novembre 1890	Mars 1891			600 ex.	In folio	1 1/2	Hebdomadaire. Créé en 1890.
La mascarade	*Février 1888*	*Février 1888*			*3000 ex.*	*In folio*	*1*	*N°1 en février 1888. Une seule mention.*
Le messager des Etrennes	*Décembre 1890*	*Décembre 1890*			*5000 ex.*	*In folio*	*1*	*Créé en 1889.Une seule mention.*

Droits d'auteur réservés.

Le Moniteur bibliographique à l'usage du clergé, communautés, écoles, bibliothèques paroissiales, etc	Septembre 1890	Juillet à décembre 1914	[1888-1894]	Après 1928	16000 ex.	In-8°	1	Bimestriel (*mensuel selon indicateurs mais erreur*). Créé en 1890 d'après dépôt légal. 1890-1892 : 20000 ex. 1892-1894 : in-8°, 3f., 15000 ex. puis 12000 ex. Min. : 10000 ex. 1894-1898 : in-8°, 2f., 1000 ex. 1901- : in-8°, 2f., 500 ex. puis 400 ex.
Le moniteur du tissage mécanique des soieries	*Mars 1889*	*Décembre 1890*			*500 ex.*	*In folio*	*1*	*Créé en 1885. Imprimé exceptionnellement par Vitte (3 mentions). Habituellement imprimé par Waltener.*
Notes d'art et d'archéologie			1902 ou 1903 ?	1912				
L'opinion, assurance et jurisprudence	Avril 1887	Juillet à décembre 1914	1896	Après 1928	3000 ex.	In-4°	1	Mensuel. Créé en 1887. 1889-1894 : in-4°, 2f., 4000 ex. Max. : 5000 ex. 1894-1904 : 1000 ex. Max. : 1500 ex. 1904-1914 : 5825 ex. puis 5500 ex.
La pensée contemporaine	Juillet à décembre 1903	Janvier à juin 1907	1904 ou 1905 ?	1904 ou 1905 ?	500 ex.	In-8°	4	Mensuel. Revue de philosophie. Créée en novembre 1903.
La presse industrielle	*Mars 1889*	*Mars 1889*			*5000 ex.*	*In folio*	*1*	*Créée en 1885. Une seule mention.*
La province médicale	Décembre 1886	Mars 1889			750 ex.	In-8°	2 1/2	Hebdomadaire. Créée en 1886. 1887 : in-4°, 2 ½, 500 ex. Max. 700 ex.
Questions commerciales au Sénat et à la Chambre	Janvier à juin 1907	Juillet à décembre 1907			5000 ex.	In-8°	1	Mensuel. Deux mentions dépôt légal.

Droits d'auteur réservés.

Répertoire des calculs du commerce et de la banque	*Juillet à décembre1907*	*Juillet à décembre1907*			*800 ex.*	*In-8*	*1*	*Une seule mention.*
Le Répertoire français	Avril 1889	Décembre 1889			1000 ex.	In-4°	1	Mensuel. Créé en 1889.
La revue des travailleurs	*Novembre 1901*	*Novembre 1901*			*?*	*?*	*?*	*Une seule mention. N'était pas imprimé à Lyon.*
Revue hebdomadaire du diocèse de Lyon	Mai 1884	Novembre 1893	1882	[1888-1894]	1250 ex.	In-16	1	Hebdomadaire. Avant 1884 imprimée par Waltener. Créée en 1880. Remplacée par la « Semaine religieuse » en 1893. 1886-1889 : in-8°, 2f., 1300 ex. Min. : 1200 ex. 1889-1893 : in-8°, 2 ½, 1650 ex.
La ruche syndicale	Janvier à juin 1903	Juillet à décembre 1912			600 ex.	In-8°	1	Trimestriel. Créé en 1889. 1907-1912 : 500 ex.
La science commerciale	Octobre 1897	Décembre 1898			1000 ex.	In-8°	2	Créé en octobre 1897. 2 mentions dans registre dépôt légal.
La semaine catholique			1878	1882				Hebdomadaire. Existait avant 1878. Devient « Revue hebdomadaire du diocèse de Lyon ».
Semaine religieuse du diocèse de Lyon	Décembre 1893	Juillet à décembre 1914	[1888-1894]	Après 1928	1800 ex.	In-8°	2 1/2	Hebdomadaire. « Publié sous le patronage de Monseigneur l'Archevêque ». Créée en décembre 1893. 1894 : 1900 ex. puis 2000 ex jusqu'en 1899. 1899-1914 : in-8°, 1f. 2200 ex. puis in-8°, 3f., 2300 ex. max. : 2700 ex.
Le semeur de bons grains	*Octobre 1897*	*Octobre 1897*			*2000 ex.*	*In-8°*	*1 3/4*	*Créé en 1895. Une seule mention par Vitte. Imprimé habituellement par Paquet.*

Droits d'auteur réservés.

Société anonyme de l'école d'Oullins	*Juillet à décembre 1904*	*Juillet à décembre 1904*			*160 ex.*	*In-8°*	*1 1/4*	*Une seule mention.*
L'Université catholique	Mai 1889	Juillet à décembre 1914	[1888-1894]	Après 1928	1650 ex.	In-8°	10	Mensuel. Abonnement : 20F/an. « Journal catholique publié sous la direction d'un comité de professeurs des facultés catholiques ». Selon dépôt légal n°1 en mai 1889. 1901-191460 ex. puis 700 ex.
Le vrai Français	*Mars 1889*	*Décembre 1890*			*3000 ex.*	*In-4°*	*2*	*Créé en 1887. Imprimé exceptionnellement par Vitte (3 mentions). Habituellement imprimé par Waltener.*

Droits d'auteur réservés.

3.2 Deux exemples de collections

Source : BnF, fonds Q10, Catalogue de livres classiques 1909-1910.

Petite bibliothèque édifiante : liste des opuscules (1910)

1- Jean Gerson.

1- *Frédéric Ozanam.*

2- *Saint Louis de Gonzague.*

3- *Sainte Catherine d'Alexandrie.*

4- *Le bon larron.*

5- *Saint François Régis.*

6- *Sainte Anne.*

7- *Daniel O'Connell.*

8- *La Bienheureuse Philippe de Chantemilan.*

9- *La Bienheureuse Jeanne de Valois.*

10- *Hippolyte Flandrin.*

11- *Christophe Colomb.*

12- *Sainte Lucie.*

13- *Le prince des Apôtres.*

14- *Le disciple que Jésus aimait.*

15- *Le général Drouot.*

16- *Le cardinal Lavigerie.*

17- *Saint Irénée.*

18- *Garcia Moreno.*

19- *Léon XIII.*

20- *Silvio Pellico.*

21- *Sainte Germaine Cousin.*

22- *Joinville.*

23- *Le vénérable curé d'Ars.*

24- *La bergère du Laus.*

25- *Le général de Sonis.*

26- *Sainte Félicité, sainte Perpétue et leurs compagnons martyrs.*

27- *Lamoricière.*

28-*Auguste Marceau.*

Droits d'auteur réservés.

Petite bibliothèque céleste : liste des opuscules (1910)

1- Comment il faut aimer le bon Dieu.

1- *Petites fleurs d'Ars.*

2- *Le rosaire de la très sainte Vierge.*

3- *Mois des âmes du Purgatoire.*

4- Sources de vie (sacrements).

5- *Saint Antoine de Padoue.*

6- *Après la première communion.*

7- *L'Eucharistie.*

8- *L'enfant Jésus.*

9- *La Sainte Famille.*

10- *Mois de saint Joseph.*

11- *Retraite pour la première communion.*

12- *Mois de Marie.*

13- *La famille chrétienne.*

14- *Comment il faut aimer le prochain.*

15- *Lyon à Marie.*

16- *Mois du Sacré cœur.*

17- *Devoirs des enfants envers leurs parents.*

18- *Devoirs des parents envers leurs enfants.*

19- *Mois de l'Ange Gardien.*

20- *Etrennes spirituelles.*

21- *Résignation.*

22- *La mère chrétienne.*

23- *La prière.*

24- *Méthode et programme pour me sanctifier.*

25- La basilique de Fourvière

26- *L'exercice de la présence de Dieu.*

27- *Les indulgences.*

28- *Petit Chemin de la Croix.*

29- *Le devoir pastoral.*

30- *Le Pater.*

Droits d'auteur réservés.

31- *Le petit livre des malades*.

32- *Les Béatitudes*.

33- *Les dimanches tu garderas*.

34- *Petites méditations à l'usage des enfants du catéchisme*.

35- *Notre paroisse*.

36- *Voies de l'amour divin*.

37- *Le signe de la Croix*.

38- *La confiance en Dieu*.

39- *Portrait du vrai chrétien*.

40- *Miroir d'une servante chrétienne*.

41- *Origine et but de la dévotion du Sacré Cœur*.

42- *La bonté*.

43- *La richesse*.

44- *Le bonheur par la Foi*.

45- *L'Immaculée Conception*.

46- *Neuvaine en l'honneur du bienheureux J.M.B. Vianney*.

Droits d'auteur réservés.

3.3 Des brochures de circonstance

Source : BnF, fonds Q10, Librairie générale catholique et classique, Catalogue principal, 1883, p. 26.

Freynet (Abbé, curé de Bizonnes). *L'Alphabet politique.*

Freynet (Abbé, curé de Bizonnes). *Le Préfet de l'Isère et les Frères de Bizonnes.*

Freynet (Abbé, curé de Bizonnes). *Cinq méchantes sottises.*

Dufaut, André. *La Loi scolaire du 28 mars 1882.*

Biessy, Augustin. *La Fée anticléricale.*

De La Tour d'Ailliane, Jehan. *Le Siège de Frigolet*, *poème épique en trois chants.* 31ème édition.

Villefranche, J.M. *La Frigolade.*

Guillermin, J. *L'Expulsion des Dominicains à Saint-Maximin en Provence.*

Isoard (Monseigneur). *Bon sens et justice.* A propos du service militaire.

Les Maudits, chant de rénovation.

Pourquoi nous ne voulons pas d'Henry V, par un Légitimiste.

De la liberté de l'enseignement en France, Mémoire adressé à l'Assemblée nationale.

Marchal (P.). *Le Drame de Metz.*

Droits d'auteur réservés.

Une Chrétienne à Paris. Pendant la Terreur communarde de 1871.

Guers, E. (Abbé). *Les Droits de la Papauté.* Et le devoir actuel de la France.

Pie IX d'après l'Univers, ou gloire et vertus de l'Auguste Pontife.

Rondelet, Antonin. *Découragement (Du).* Réflexions sur le temps présent.

Rondelet, Antonin. *L'Opposition et la Révolte*. Réflexions sur le temps présent.

Droits d'auteur réservés.

3.4 Ouvrages et périodiques en lien avec la société de Marie édités par E. Vitte

Sources : - catalogues de la Bibliothèque municipale de Lyon, BN Opale Plus, Sudoc.
- A. Monfat S.M. *Les origines de la foi en Nouvelle-Zélande.* E. Vitte, Lyon, 1896.
- Nicolet S.M. *Vie du vénérable Pierre Louis-Marie Chanel, prêtre de la Société de Marie, premier martyr de l'Océanie.* E.Vitte, Lyon, 1889. 6ème édition.
- *La Société de Marie. Congrégation des pères maristes.* Ed. Letouzey et Ané, 1923. 5ème édition.

1)- Monographies

Une âme apostolique : sœur Marie-Denyse du Tiers Ordre régulier de Marie, 1861-1903. Lyon, E. Vitte, 1910.

Âmes d'élite. Notices biographiques et nécrologiques de quelques élèves des collèges dirigés par les religieux de la société de Marie. Lyon, E.Vitte, 1898.

Âmes d'élite. Biographie de jeunes gens élevés dans les collèges de la Société de Marie. Lyon, E.Vitte, 1910. (épuisé).

Blanc (Monseigneur). *Chez les méridionaux du Pacifique.* Lyon, E.Vitte, 1910.

Cause lyonnaise de béatification et de canonisation du vénérable serviteur de Dieu, - Jean-Claude Colin, prêtre et fondateur de la Société de Marie. Lyon, E. Vitte, 1909.

Champagnat, Joseph-Benoît-Marcellin (le P.). *Avis, leçons, sentences et instructions du vénérable Père Champagnat, expliqués et développés par un de ses premiers disciples*. Lyon, E. Vitte, 1927. Nouvelle édition.

Le Directoire de la solide piété à l'usage des petits frères de Marie. Lyon, Vitte et Perrussel, 1887. Nouvelle édition en 1900.

Doctrine spirituelle, vertus et esprit du vénérable J.Cl.M. Colin. Lyon, E. Vitte, 1917.

Droits d'auteur réservés.

Douceré, Victor. *Notes ethnologiques sur les populations indigènes des Nouvelles-Hébrides*. Lyon, E. Vitte, 1924.

Eglise catholique. Diocèse (Lyon). *Cause de béatification et de canonisation du serviteur de Dieu frère François, premier supérieur général de l'Institut des Petis frères de Marie: articles pour servir dans le procès ordinaire sur la vie, les vertus et les miracles.* Lyon, E. Vitte, 1910.

Eglise catholique. Diocèse (Lyon) [Acte. 1890-04-06]. *Instruction pastorale…à l'occasion du Triduum solennel en l'honneur des Bienheureux Martyrs Pierre-Louis-Marie Chanel et Jean-Gabriel Perboyre.* Lyon, E.Vitte, 1890.

Eglise catholique. Diocèse (Lyon) [Acte. 1889-11-17]. *Lettre circulaire…à l'occasion de la Béatification du serviteur de Dieu Pierre-Louis-Marie Chanel, prêtre de la Société de Marie et premier Martyr de l'Océanie.* Lyon, Vitte et Perrussel, 1889.

Eglise catholique. Vicariat apostolique (Océanie centrale) [Acte. 1900-07-06]. *Lettre circulaire de Monseigneur…à l'occasion de sa visite ad limina.* (Donné à Rome). Lyon, E.Vitte, 1900.

Eglise catholique. Diocèse (Lyon). [Acte. 1896-09-03]. *Lettre pastorale…à l'occasion de l'introduction de la cause du vénérable serviteur de Dieu Marcellin-Joseph-Benoît Champagnat, prêtre evariste et Fondateur des Petits Frères de Marie.* Lyon, E.Vitte, 1896.

Eglise catholique. Diocèse (Lyon) [Acte. 1900-04-06]. *Mandement…pour demander communication des écrits du serviteur de Dieu Jean-Claude Colin, prêtre fondateur de la Société de Marie.*Lyon, E.Vitte,1900.

Exercices spirituels de saint Ignace, interprétés conformément aux règles et à l'esprit de la société de Marie, à l'usage des prêtres maristes. Lyon, E.Vitte,1899.

Faugier, Abbé. *Le Bienheureux Chanel, premier martyr de l'Océanie, allocution prononcée pour le jour de sa fête, à Cuet, le 20 avril 1910, par M. le chanoine Faugier…* Lyon, E. Vitte, 1910.

Droits d'auteur réservés.

Favre, Julien (Le P.). *Recueil de lettres circulaires des supérieurs généraux de la Société de Marie [les PP. Colin, J. Favre et A. Martin] à tous les religieux de la même Société.* Lyon, E.Vitte, 1897.

Gay, M. *Le très révérend père Colin : fondateur et premier supérieur général de la société de Marie*. Lyon, E. Vitte, 1900.

Goyau, Georges. *The Venerable John Claud Colin (1790-1875) founder of the Society of Mary. The Part of humility in the foundation of an order, by Georges Goyau, of the French Academy. Authorized translation.* Lyon, E. Vitte, 1924.

Gressien. *Discours prononcé à la primatiale de Lyon à l'occasion du Te Deum chanté en actions de grâces [à l'occasion] de l'introduction de la cause du vénérable serviteur de Dieu, Marcellin-Joseph-Benoît Champagnat, prêtre mariste, fondateur des Petits Frères de Marie, le 18 septembre 1896.* Lyon, E.Vitte, 1896.

Grimal, Jules (S.M.). *Avec Jésus formant en nous son prêtre : méditations pour les futurs prêtres et les Pères de la Société de Marie*. Lyon, E. Vitte, 1924.

Instituto dos Irmaõs maristas. *Mimao de china. Nomos martyres ein 1900*. Lyon, E. Vitte, 1912.

Lugdunen. Beatificationis et canonizationis servi dei Joannis Claudie Colin, sacerdotis et Societatis Mariae fundatoris, positiones et articulos infrascriptos dat, facit, exhibet atque producit Claudius Nicolet,…ad docendum de fama sanctitatis vitae, virtutibus et miraculis praedicti servi dei Joannis Claudii Colin,… Ponit itaque gallica idiomate ad communem et faciliorem intellegentiam, et probare vult et intendit ut infra. Lyon, E. Vitte, 1899.

Mangeret (S.M.). *Monseigneur Bataillon et les missions de l'Océanie centrale*. Lyon, E. Vitte, 1ère édition en 1884. 2ème édition en 1885. Nouvelle édition en 1895.

Manuel de piété à l'usage des frères coadjuteurs de la Société de Marie. Lyon, E. Vitte, 1908.

Droits d'auteur réservés.

Manuel du Tiers-Ordre de Marie. Lyon, E. Vitte, 1910. 7e édition. 8ème édition en 1921. Edition en anglais en 1926.

Manuel du Tiers Ordre de Marie. Lyon, E. Vitte, 1908. Edition abrégée.

Méditations sur la vie et les vertus du bienheureux Louis-Marie de Montfort. Lyon, E. Vitte, 1890.

Monfat, A. (R.P.). *Dix années en Mélanésie, étude historique et religieuse,* 1891. 3è édition en 1925.

Monfat, A. (R.P.). *Le missionnaire des Samoa : Monseigneur L. Elloy, de la société de Marie, évêque titulaire de Tipasca, vicaire apostolique des navigateurs et de l'Océanie centrale*. Lyon, E. Vitte, 1890. Nouvelle édition en 1928.

Monfat, A. (S.M.). *Monseigneur Elloy, le missionnaire des Samoa.* Lyon, E. Vitte, 1890.

Monfat, A. (R.P.). *Les origines de la foi catholique dans la Nouvelle-Zélande : les Maoris, étude historique*. Lyon, E. Vitte, 1896.

Monfat, A. (S.M.). *Les premiers missionnaires des Samoa (archipel des navigateurs)*. Lyon, E. Vitte, 1890. Nouvelle édition. Réédition en 1923.

Monfat, A. (R.P.). *Les Samoa, ou Archipel des Navigateurs. Etude historique et religieuse*. Lyon, E. Vitte, 1890.

Monfat, A. (S.M.). *Les Tonga et le R.P. Chevron.* Lyon, E. Vitte, 1893.

Morel, Philibert-Marie (chanoine). *Dernière journée du bienheureux Pierre-Louis-Marie Chanel, mariste, premier missionnaire de Futuna (Polynésie), drame en vers, trois actes*. Lyon, E. Vitte, 1892.

Moyse d'Orléans (Le R.P., O.F.M.). *Panégyrique de Saint Anthelme, évêque de Belley, prononcé le 26 juin 1889 dans la cathédrale de Belley*. Lyon, E. Vitte, 1889.

Droits d'auteur réservés.

Moyse d'Orléans (Le R.P., O.F.M.). *Panégyrique du bienheureux Chanel, prêtre de la société de Marie et premier martyr de l'Océanie, prononcé le 28 avril 1890 à Cuet*. Lyon, E. Vitte, 1890.

Mulsant, L.-L. *Le vénérable P. J.Cl. Colin, fondateur de la société de Marie*. Lyon, E. Vitte, 1926.

Nicolet, Claude (Le P., mariste). *Quelques guérisons et grâces signalées, obtenues par l'intercession du bienheureux Pierre-Louis-Marie Chanel, prêtre de la société de Marie et premier martyr de l'Océanie*. Lyon, E. Vitte, 1891.

Nicolet, Claude (R. P.). *Vie abrégée du bienheureux Pierre-Louis-Marie Chanel, prêtre de la société de Marie et premier martyr de l'Océanie*. Lyon, Vitte et Perrussel, 1889. 6ème édition.

Nicolet, Claude (Le P., mariste). *Vie du bienheureux Pierre-Louis-Marie Chanel, prêtre de la société de Marie et premier martyr de l'Océanie, par un prêtre de la même société*. Lyon, E. Vitte, 1890. 2è édition. 4è édition en 1923.

Notice biographique sur le révérend père Gabriel-Marie Germain, prêtre de la Société de Marie. Lyon, E. Vitte, 1892.

Notice historique sur le Tiers Ordre de Marie. Lyon, E. Vitte, 1912.

Petit calendrier à l'usage du Tiers-Ordre de Marie. Lyon, E. Vitte, 1926.

Pionnier, J. (le P.). *Une page de l'histoire des temps héroïques de la mission de Calédonie et le sanctuaire de l' Immaculée Conception*. Lyon et Paris, E. Vitte, 1911.

Poncet, A. (S.M.). *Notre-Dame de France à Londres.* Lyon, E. Vitte, 1923.

Poncet , A. (S.M.). *Le serviteur de Dieu Paul Ducharne*. Lyon, E. Vitte, 1911.

Raucaz, L.-M. *In the sauvage South Solomons, the story of a mission.* Lyon, E. Vitte, 1928.

Droits d'auteur réservés.

Raucaz, L.-M. *Vingt-cinq années d'apostolat aux îles Salomon méridionales (1898-1923)*. Lyon, E. Vitte, 1925.

Le Révérend Père Jean Hervier, procureur des missions de la Société de Marie. Lyon, E. Vitte, 1900.

Rouvière, Marie-Denyse (La Mère). *Règlement et directoire, approuvés par les supérieurs, pour les sœurs du Tiers-Ordre régulier de Marie dans les misions d'Océanie.* Lyon, E. Vitte, 1903.

*Le Sacre de Monseigneur Julien Vidal de la Société de Marie, évêque titulaire d'Abydos, premier vicaire apostolique de Fidji (Océanie), par un témoin oculaire.*Lyon, Vitte et Perrussel, 1888.

Soane, Malia (Le P.). *Chez les méridionaux du Pacifique.* Lyon, E. Vitte, 1910.

Société de Marie. *Annales des missions d'Océanie. Correspondance des premiers missionnaires. Tome 1er. Nouvelle Zélande. Océanie centrale : I. Ile de Futuna. II. Ile de Wallis.* Lyon, E. Vitte, 1895.

Société de Marie (Maristes). *Compte-rendu sommaire des solennités du triduum en l'honneur du bienheureux Pierre-Louis-Marie Chanel : 1889-1890.* Lyon, E. Vitte, 1891.

Société de Marie (Maristes). *A.M.D.G et D.G.H. Statuta Capitulorum generalium presbyterorum Societatis Mariae. Annis 1866-1928 habitorum. Juxta votum Capituli anni 1921, revisa et confirmata a Capitulo anni 1928.* Lyon, E. Vitte, 1928.

Sœur Marie-Joseph [Célestine Haquin], du Tiers-Ordre régulier de Marie. Lyon, E. Vitte, 1918.

Théloz, Joseph (Chanoine, puis Abbé). *Un directeur de séminaire, l'abbé Robelin, chanoine honoraire de Belley. Ouvrage précédé d'une introduction par le R.P. Monfat (24 mai 1891)*. Lyon, E. Vitte, 1891.

Droits d'auteur réservés.

Le Tiers ordre régulier de Marie pour les missions d'Océanie. Lyon, E. Vitte, 1928.

Le TRP Colin, fondateur et premier supérieur général de la Société de Marie par un Religieux de la même Société. Lyon, E. Vitte, 1900. Epuisé, une nouvelle *Vie* en préparation. Réédition en 1903.

Trois mois à Fidji, impressions et souvenirs… Lyon, E. Vitte, 1904.

V., A. *Notice biographique. M. Etienne Pérès, novice de la Société de Marie de Bordeaux*. Lyon, Vitte et Lutrin, 1877.

Le Vénérable Marcellin-Joseph-Benoît Champagnat, prêtre mariste, fondateur de la congrégation des Petits frères de Marie, d'après le procès de béatification et de canonisation. Lyon, E. Vitte, 1901.

Vie de Marcellin-Joseph-Benoît Champagnat, prêtre mariste, fondateur de la Société des petits frères de Marie, par un de ses premiers disciples. Lyon, E. Vitte, 1896. Nouvelle édition. Version en portugais en 1913.

Vie du frère Louis-Marie, deuxième supérieur général de l'Institut des Petits frères de Marie, 1810-1879, par un frère de cet Institut. Paris, E. Vitte, 1907.

<u>Ouvrages en langues locales (samoan…) : catéchismes, bibles et recueils de prières.</u>

A wilivola ni Lotu Katolika, di Ka ii ni vola. Langue inconnue. Lyon et Paris, E. Vitte, 1921.

Holy Bible. Telei-nke Kaikai (Buin). Lyon, E.Vitte, 1925.

Loikene Katolika baigoma pepa lotu-nke… Uki, akaru, katekisme. Lyon, E. Vitte, 1925.

O le Katekisimo o folafolaga a le afioga a le atua. I le upu Faasamoa. Lyon, E. Vitte, 1896.

Droits d'auteur réservés.

O le Tusi Numera. Lyon, E. Vitte, 1906.

O le Tusi-Paia o le fea gaigo fou. Lyon, E. Vitte,1910.

Samoa, Tamaiti. *O le Tusi faitau, ma le Tusi numera, mo Tamaiti Samoa.* Lyon, E. Vitte, 1928.

2)- Périodiques

Annales de la Société de Marie. Organe des œuvres des Pères Maristes.

Annales des missions de l'Océanie [appelées précédemment *Annales des missions de la Société de Marie*].

Bulletin pour les missionnaires maristes de l'Océanie.

Le Journal des enfants de Marie, écho des congrégations de la Sainte Vierge .

Droits d'auteur réservés.

3.5 Un exemple de plan réalisé par l'imprimerie Vitte

Droits d'auteur réservés.

Annexe 4 : documents des Archives départementales

4.1 Table de concordance de la sous-série 2T

Source : Barbier, Elisabeth. *Imprimerie, librairie, presse et archives dans le Rhône, an VIII-1940*, 2000.

Ancienne cote	Nouvelle cote 2T
T300	2T151
T305	2T1-2, 5, 24-26
T306	2T27, 29, 31-32
T307	2T24, 27-29, 100
T308	2T5, 24, 30
T309	2T30
T310	2T33
T311	2T34
T312	2T35
T313	2T36
T314	2T40
T315	2T37
T317	2T39
T318	2T3, 53-54
T319 (0)	2T55-58
T319 (1)	2T59

Droits d'auteur réservés.

T319 (2)	2T60
T319 (3)	2T61
T319 (4)	2T63
T320 (0)	2T127
T320 (1)	2T13-15, 136
T321	2T103-107
T322	2T108-110
T323	2T111
T324	2T112
T325	2T62
T326	2T113
T327	2T114
T328	2T118
T329	2T117
T331	2T140
T332	2T141
T333	2T142
T334	2T143
T335	2T144
T336 (0)	2T145
T336 (1)	2T146
T337	2T137
T338	2T24, 28
T339	2T41
T340	2T42
T341	2T43
T342	2T44
T343	2T52
T344	2T45
T345	2T46
T346	2T47

Droits d'auteur réservés.

T347	2T48
T348	2T49
T349 (0)	2T50
T349 (1)	2T38
T350	2T51
T351	2T7, 67, 72-73
T352	2T12
T353	2T68-71
T354	2T6, 11
T355	2T8-10
T356	2T8
T357	2T77
T358	2T78
T360	2T80
T361	2T81
T362	2T82
T363	2T83
T364	2T84
T365	2T85
T366	2T86
T367	2T87
T368	2T88
T369	2T89
T370	2T90
T371	2T91
T372	2T92
T373	2T93
T374	2T94
T375	2T95
T376	2T4
T377 (0)	2T4

Droits d'auteur réservés.

T377 (1)	2T148
T378	2T64, 66
T379	2T65
T380	2T20-23
T381	2T16-17, 19
T382	2T18
T437	2T134-135
T700	2T29, 116
T701	2T11
T702	2T96
T703	2T97
T704	2T98
T705	2T99
T706	2T150
T707	2T152
T708	2T101-102, 128-129
T709	2T130-133
T710	2T126, 138
T711	2T123
T712	2T122
T713	2T124
T714	2T125
T715	2T121
T716	2T120
T717	2T119
T718	2T118
T719	2T149, 153
T720	2T75-76
T721	2T74
T722	2T147
T723	2T135

Droits d'auteur réservés.

4.2 Le rachat du fonds Pélagaud

Source : 2T 39

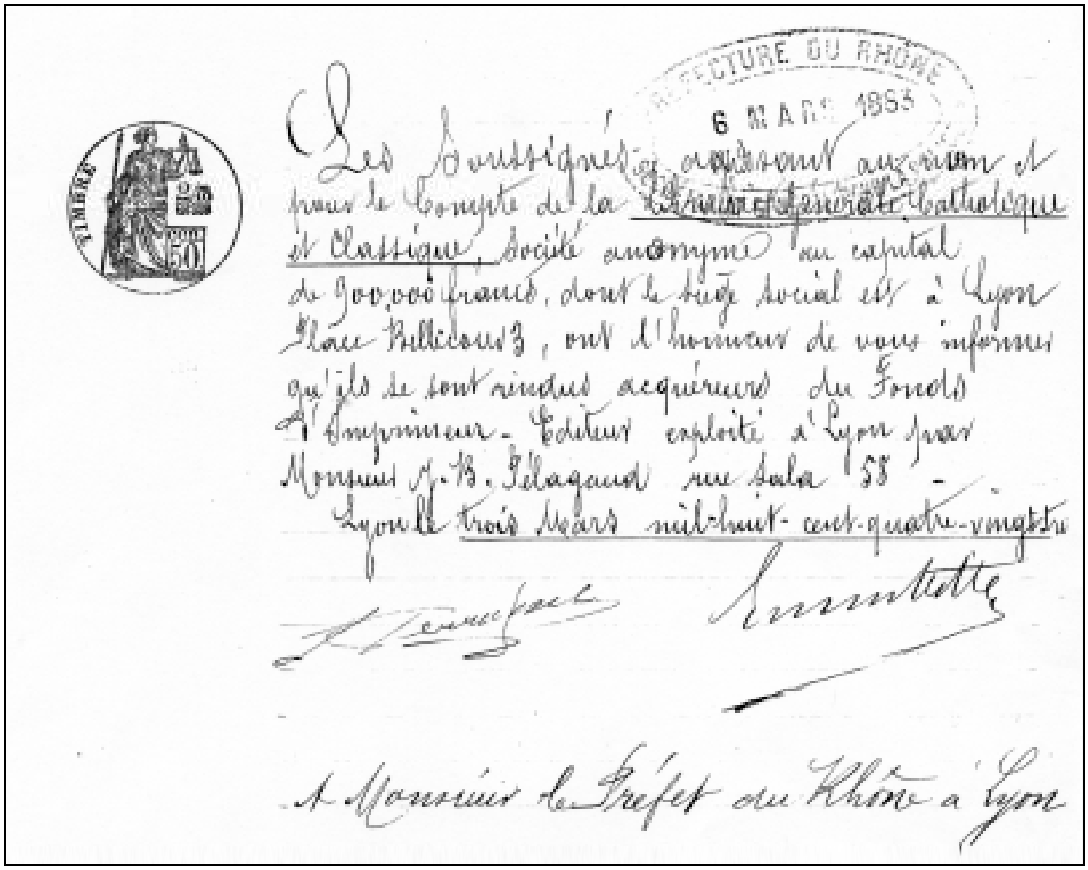

PREFECTURE DU RHONE
6 MARS 1883

Les soussignés, agissant au nom et pour le compte de la Librairie Générale Catholique et Classique, Société anonyme au capital de 500.000 francs, dont le siège social est à Lyon Place Bellecour 3, ont l'honneur de vous informer qu'ils se sont rendus acquéreurs du Fonds d'Imprimeur-Éditeur exploité à Lyon par Monsieur J.-B. Pélagaud rue Sala 58 -

Lyon le trois Mars mil-huit-cent-quatre-vingt-trois

A Monsieur le Préfet du Rhône à Lyon

Droits d'auteur réservés.

4.3 Bulletins de dépôt imprimeur

Source : 2T 137

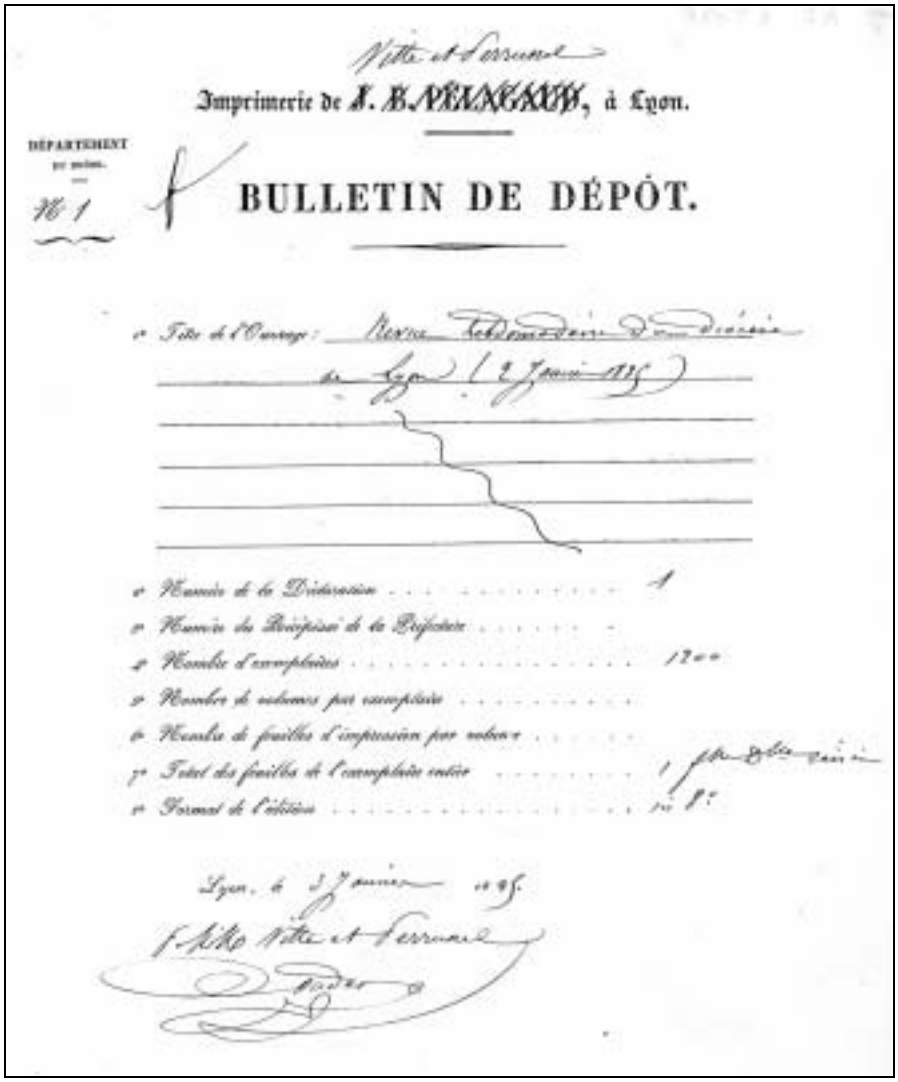

Imprimerie de J. B. PELAGAUD, à Lyon.

DÉPARTEMENT du Rhône.

N° 1

BULLETIN DE DÉPÔT.

1° Titre de l'Ouvrage : Revue Technique de Lyon (2 Janvier 1845)

2° Numéro de la Déclaration 1

3° Numéro du Récépissé de la Préfecture . . . . . -

4° Nombre d'exemplaires 1200

5° Nombre de volumes par exemplaire . . . . . .

6° Nombre de feuilles d'impression par volume . . . . . .

7° Total des feuilles de l'exemplaire entier . . . . . 1 par [illegible]

8° Format de l'édition . . . . . in 8°

Lyon, le 3 Janvier 1845.

Pelag. Vitte et Perrussel

Droits d'auteur réservés.

DÉPARTEMENT DU RHÔNE

N° 124

IMPRIMERIE DE LA LIBRAIRIE GÉNÉRALE CATHOLIQUE ET CLASSIQUE

VITTE & PERRUSSEL, Directeurs

LYON. — 58, Rue Sala, 58. — LYON

BULLETIN DE DÉPOT

1° *Titre de l'ouvrage :* Bulletin de la Faculté Catholique de Lyon N° 12 Décembre 1895

2° *Nombre d'exemplaires* 300

3° *Nombre de volumes par exemplaire* . . . . . .

4° *Nombre de feuilles d'impression par volume* . . . .

5° *Total des feuilles de l'exemplaire entier* 1

6° *Format de l'édition* . . . . . in 8°

Lyon, le 29 Obre 1895

Vitte et Perrussel

Droits d'auteur réservés.

4.4 Réclamation du dépôt légal

Source : 2T 126

PRÉFECTURE
DU RHÔNE

Secrétariat Général
pour la Police

1re Division
2e Bureau

Communiqué à Monsieur le Commissaire Spécial près la Préfecture à Paris pour suite utile

PREFECTURE DU RHONE
8 NOV 1904
N° 6132
COMMISSARIAT SPECIAL

PREFECTURE DU RHONE
11 NOVEMBRE 1904
N°

Lyon, le 8 Novembre 1904
Le Secrétaire Général pour la Police

OBJET :
Dépôt légal.
"Trois Mois à Fidji"

RÉPONSE :
Des explications fournies par M. Vitte, imprimeur, rue de la Quarantaine 18-20 il résulte que les fascicules 1, 2 et 3 de la brochure intitulée : "Trois mois à Fidji", n'ont pas été imprimés chez lui, mais à Fidji même (Océanie) où continuent à s'imprimer les autres fascicules.

Ce n'est qu'incidemment que M. Vitte a imprimé le fascicule 4 paru en septembre dernier et dont il a fait le dépôt le 8 Septembre dans le N° 4414 ; l'impression du dit fascicule avait été faite sur la demande du rédacteur M. Lamage Mariste, évêque de Fidji qui se trouvait

Prière de renvoyer la pièce ci-jointe avec la réponse à la Préfecture (1re Division 1er Bureau)

Droits d'auteur réservés.